VOLUME XIV. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 9 MARS — NUMERO 40



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 33 817
Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

$2.00 · $2.50 · $3.00

La Session Fédérale

LE BILINGUISME AU CANADA

La motion Séguin sur le bilinguisme des fonctionnaires donne lieu à un intéressant débat

Ottawa — Le premier budget du seizième parlement du Canada a été adopté en chambre à une majorité de vingt-trois voix.

Le vote a donné 111 à 88. Le résultat n'a surpris personne. La défaite de l'amendement Coote, par un vote de 182 à 21, était également prévue. Le débat sur le budget a été l'un des plus courts au parlement canadien.

Libéraux et libéraux-progressistes ont appuyé le budget, tandis que, sauf trois exceptions, conservateurs progressistes et autres groupes ont voté contre. Ces trois exceptions sont: MM. H.-B. Adshead, travailliste, Calgary est; L.-H. Jelliff, fermier, Lethbridge, et A.-W. Neill, indépendant, Comox-Alberni, qui tous trois ont voté pour le budget. M. Henri Bourassa, indépendant, Labelle, a voté contre.

Comme on pouvait le prévoir dès le commencement du débat, l'amendement Coote fut appuyé par les fermiers, les progressistes et les travaillistes.

Le bilinguisme au Canada

M. Séguin, député de l'Assomption-Montcalm, a soulevé tout le débat en présentant une des résolutions qu'il avait inscrites au feuilleton de la Chambre. Elle se lit comme suit:

"Que pour répandre dans le service civil la connaissance des deux langues officielles du pays afin de le rendre plus apte à remplir ses fonctions, la Chambre est d'avis que la loi du service civil devrait être amendée afin de donner à l'avenir la préséance à ceux qui connaissent les deux langues officielles du pays; Que les fonctionnaires qui savent les deux langues devraient être mieux rémunérés parce qu'ils sont mieux qualifiés pour exécuter leur besogne; Et que l'on devrait tenir compte de la supériorité des fonctionnaires bilingues dans tout système nouveau de classification de ces fonctionnaires."

Cette résolution était radicale, comme on voit. Elle allait loin, tranchait dans le vif. Fondée en principe, elle soulevait des difficultés d'application nombreuses.

M. Séguin

M. Séguin a parlé le premier. Il a dit que la constitution de notre pays fournit une base à sa résolution, qu'en fait ensuite le Canada est un pays bilingue et que nous devrions nous accommoder de ces deux faits. Si le français et l'anglais sont deux langues officielles, il s'ensuit que les contribuables ont droit de s'adresser dans l'une ou l'autre langue aux fonctionnaires du gouvernement et d'obtenir des réponses dans la langue dont ils se servent.

Le Québec, sous ce rapport, donne l'exemple. Le gouvernement fédéral devrait suivre, car l'administration se trouve en face de deux groupes de population qui ont les mêmes droits, les mêmes privilèges, qui sont au Canada chez eux, et qui ne seront jamais submergés l'un par l'autre.

Notre pays n'est pas un pays anglais, c'est un pays bilingue. Les immigrants qui parlent le français ont droit à des informations en français.

M. Howard, député de Sherbrooke, parle en faveur de la résolution. C'est se développer l'esprit que d'apprendre une autre langue que la sienne, dit-il. Si chacun des deux principaux groupes du pays apprenait la langue de l'autre, la coopération serait facile. Ils se comprendraient tout d'abord, et ce serait tout de suite quelque chose de fort. Le plus tôt donc la population ontarienne apprendra le français, le plus tôt la bonne entente existera.

M. Woodsworth est contre

M. Woodsworth (Winnipeg) regrette que la résolution ait été présentée. Si le gouvernement l'adoptait, il imposerait une pénalité à ceux qui ne savent que l'anglais. Peut-être le service civil serait-il alors plus compétent. C'est un avantage, c'est certain, que de savoir les deux langues du pays. Mais le service civil serait aussi plus compétent s'il savait l'allemand, l'ukrainien, le japonais et le chinois. Le principe entraîne loin.

En un mot, M. Woodsworth trouve que le principe de la résolution est excellent pour les cas où le bilinguisme est nécessaire. Ainsi il approuve fort cette qualification chez le président des Communes, dans les édifices du parlement, et ailleurs où on ne peut se passer des deux langues. Ce serait valide de l'imposer pour des fonctionnaires qui n'en ont jamais besoin et n'en auront jamais besoin; et les droits historiques d'une race n'ont rien à faire là-dedans. D'ailleurs un fonctionnaire a bien besoin d'autres qualités pour devenir un bon serviteur de l'Etat.

Et, aussi, si l'on exige le bilinguisme des fonctionnaires, ne faudrait-il pas commencer par l'exiger des députés et ministres eux-mêmes, et demander de plus forts émoluments pour ceux d'entre eux qui savent les deux langues?

M. Hocken trouve que la résolution Séguin placerait les fonctionnaires anglais ne connaissant pas le français dans une situation inadmissible d'infériorité, d'autant plus que le Canada n'est pas un pays bilingue.

M. Henri Bourassa

M. Henri Bourassa, député indépendant de Labelle, prend alors la parole pour appuyer la résolution de M. P.-A. Séguin. "Je me place, dit-il, non pas au point de vue étroit de la race, mais à celui, plus large et plus élevé, de l'âme nationale que nous devons maintenir d'abord, élever ensuite."

Il affirme qu'à Montréal, s'étant rendu à la douane, il dut se présenter à dix guichets avant de trouver quelqu'un à qui parler français. Ceci se passait dans la troisième ville de langue française.

Il ajoute qu'à neuf guichets sur dix, on lui avait répondu, non pas "en anglais du roi, mais en argot d'Amérique". Il conclut en affirmant que l'objet de la résolution de M. P.-A. Séguin est de remédier à de tels inconvénients.

Après un discours du Dr Edwards dans le même sens que celui de M. Hocken, six heures sonnent et la résolution retourne à la fin du feuilleton. Il n'en sera très probablement plus question cette année.

La Session Provinciale

LES RESSOURCES NATURELLES DE LA PROVINCE

Le gouvernement fédéral assure qu'il va hâter le règlement de cette affaire

D'une discussion au sujet de la possession des ressources naturelles, il ressort que tous les partis seraient d'accord pour que la question soit soumise au conseil privé.

M. Bracken déclare que la nomination du professeur R.-C. Wallace comme aviseur du gouvernement dans les questions minières est le premier pas vers la création d'un département des mines d'ici quelques années.

Au sujet des projets du gouvernement pour le développement des terres agricoles non utilisées, le premier ministre annonce qu'un bureau d'information va être établi au palais législatif et que plusieurs inspecteurs agissant sous les ordres du ministre de l'agriculture vont être nommés pour placer les nouveaux colons dans les endroits convenables.

M. Bracken a déposé en Chambre la correspondance entre M. Mackenzie King et lui au sujet de la question des ressources naturelles. D'après cette correspondance, il semble que l'on approche enfin d'une solution et que le gouvernement fédéral va en presser le règlement dès la fin de la session.

Le député ouvrier de Kildonan-St. Andrews, C.-A. Tanner, est un partisan convaincu de la vente de la bière au verre. Il l'a bien fait voir dans le discours qu'il a prononcé à l'appui de la pétition récemment présentée. Cette pétition ne peut être traitée à la légère, a-t-il fait remarquer. Dans 27 sur 45 des circonscriptions rurales de la province, le nombre des signatures égale ou dépasse 50 pour cent du chiffre des électeurs inscrits et est supérieur au nombre de voix obtenues par le candidat élu aux dernières élections provinciales. Les pétitionnaires ne demandent pas un referendum sur la question, mais l'adoption du bill. Cependant M. Tanner n'a pas d'objections formelles à des amendements, ni même à un referendum.

La faute du gouvernement

W.-Sanford Evans (conservateur) reproche au gouvernement d'avoir trop temporisé dans cette question des liqueurs. Le résultat est que nous avons une législation et des règlements qui ne représentent pas du tout les principes de la "Moderation League", mais les vues du gouvernement Bracken. Ainsi les prix sont le fait du gouvernement et s'ils n'étaient pas ce qu'ils sont, les contrebandiers et les propriétaires d'alambics illicites ne feraient pas autant de profits. Si l'homme pauvre ne peut pas acheter une bouteille de bière de la Commission, c'est le fait du gouvernement et non pas de la loi des liqueurs. Avec un autre gouvernement, un système entièrement différent aurait pu être greffé sur le bill de la "Moderation League". M. Evans est d'avis que la Chambre devrait trouver elle-même ce qui convient le mieux, le dire clairement et laisser ensuite le peuple décider.

Un fait intéressant à noter, c'est que le groupe ouvrier semble devoir se diviser sur le principe et les détails du bill de la bière.

Réduction des taxes

Le premier ministre donne des explications sur ses mesures à l'effet de réduire les taxes pour cette année. De tous côtés on demande pourquoi cette réduction ne serait pas permanente. C'est très facile pour les députés, rétorque M. Bracken, de réclamer la réduction de telle et telle taxe; mais le devoir du gouvernement est d'administrer les affaires de la province aussi économiquement que possible, de trouver l'argent pour cela et de payer en temps voulu.

Crédits ruraux

Lundi soir, la législature a adopté en troisième lecture le bill du gouvernement amendant la loi des crédits ruraux, en dépit de l'opposition des libéraux et des conservateurs. L'amendement assure la protection des comptes en souffrance en exigeant l'observance des termes du contrat.

DESTRUCTION DU VIEUX MANOIR DE LA PERADE

Dans cette demeure, vieille relique du passé, avait vécu et était morte Madeleine de Verchères

Les Trois-Rivières — Un incendie vient de détruire de fond en comble le manoir de Lanaudière, dans le village de Sainte-Anne de la Pérade. C'est une perte très sensible qui affectera profondément toute la population, et en particulier ceux qui ont le culte des monuments d'une épopée glorieuse. Ce manoir était, en effet, une de nos plus précieuses reliques nationales. Il était depuis quelques années la propriété de M. P. Trudel, cultivateur.

On croit que l'incendie fut causé par des cendres chaudes que l'on avait déposées dans un baril tout près de l'habitation. Il ne reste plus rien maintenant du château seigneurial qu'habita Madeleine de Verchères.

La construction du manoir remontait à l'été de 1693, date de la fondation de Sainte-Anne. M. de la Pérade avait choisi un site charmant à quelques pieds de la rivière Sainte-Anne et avait érigé sa demeure avec vue sur le fleuve.

Plus tard, Madeleine de Verchères devint Madame de la Pérade et, durant de nombreuses années, elle fit l'honneur et la joie du domaine seigneurial. C'est aussi sous ce toit qu'elle s'éteignit pieusement.

On rapporte parmi les visiteurs illustres Mgr François Montmorency de Laval, premier évêque de Québec, qui serait venu rencontrer le seigneur du lieu.

En 1885-1886, Honoré Mercier restaura quelque peu le manoir de Lanaudière tout en lui gardant son cachet primitif. Il n'altéra en rien le style de la construction ancienne et française et son air moyen-âgeux. L'incendie n'a rien respecté de tous ces souvenirs.

Le Gouverneur général va faire un voyage dans l'Ouest

Ottawa — Leurs Excellences le Gouverneur général et la vicomtesse Willingdon partiront d'Ottawa le 19 mars pour un grand voyage dans l'Ouest. Elles se proposent de faire une visite semblable dans les provinces maritimes en juillet prochain.

Leurs Excellences s'arrêteront dans toutes les capitales et la plupart des principales villes des provinces de l'Ouest. Elles seront de retour à Ottawa vers le 1er mai.

La visite à Winnipeg se fera le 21 mars.

NOUS NE DEVONS COMPTER QUE SUR NOUS-MEMES

C'est l'opinion de M. Ernest Lapointe, comme de M. Henri Bourassa

Montréal — M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, a défini, devant le Club de Réforme, ce que le Canada a obtenu par la Confédération impériale de Londres.

"La conférence impériale, dit-il, a cristallisé ce qui, pour plusieurs, existait déjà; elle a donné une claire définition de l'égalité de statut et proclamé la liberté de tous les Dominions dans l'unité et l'unité dans la liberté.

"Je diffère d'opinion avec un grand journaliste canadien qui a dit que la conférence n'a pas donné d'indice de succès durable, dit le ministre de la justice. La conférence a été critiquée, mais nos critiques ne s'entendent pas entre eux. Les uns disent que la conférence n'a rien changé, d'autres qu'elle a opéré de grands changements et craignent pour certaines parties du Canada. A l'ouverture de la session le chef actuel du parti conservateur a parlé de dangers possibles pour certaines portions du Dominion, spécialement pour les minorités à la suite des travaux de la conférence. Il a déclaré que le Canada pourrait être un jour aux mains d'un gouvernement insensé qui ferait des lois arbitraires et que le parlement impérial n'aurait pas le pouvoir de remettre les choses au point, mais il a oublié de montrer l'autre face de la médaille et de dire ce qu'il adviendrait si ce gouvernement insensé se trouvait à l'autre bout au lieu de ce bout-ci.

Durant la grève générale en Angleterre, la plupart des journaux anglais ont dit que l'Angleterre était en danger d'avoir un gouvernement communiste. Je me demande comment nos tories aimeraient être contrôlés et dominés par un tel gouvernement central de l'autre côté? Comme Canadien, laissez-moi vous dire qu'il y a moins de dangers d'avoir un gouvernement insensé au Canada que dans toute autre partie du monde.

La constitution du Canada n'a pas été changée par le travail de la conférence impériale, qui a simplement défini clairement l'égalité de statut parmi les Dominions composant l'Empire. Il y a maintenant une grande différence entre l'ancien empire britannique et le commonwealth des nations britanniques libres, tel que défini par la conférence impériale. Chaque Dominion, dit-il, n'est plus un fils dans la maison de sa mère, mais le chef de sa propre maison, une famille unie, mais indépendante.

M. Lapointe dit ensuite, point par point, ce que la conférence a fait, et il ajoute: Le Canada est libre. S'il va de travers, il le fera de sa propre responsabilité, mais je suis certain que le Canada n'ira jamais de travers. "Je n'ai pas, sur plusieurs points, les mêmes opinions que M. Bourassa, mais je suis de son avis lorsqu'il dit que nous devons compter sur nous-mêmes pour la revendication de nos droits et de nos libertés et non sur l'aide de l'extérieur."

La Convention de l'Association Catholique F.-C. de la Saskatchewan à Régina

C'est les 15, 16 et 17 mars qu'aura lieu à Régina la convention conjointe de l'Association Catholique Franco-Canadienne et de l'Association des Commissaires d'écoles franco-canadiens de la Saskatchewan. L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba y sera représentée par un membre de son exécutif, le Rév. Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, de Saint-Boniface.

14,000 colons pour l'Ouest

D'ici deux mois, déclare-t-on aux bureaux des Chemins de fer Nationaux, une armée de 14,000 immigrants venant des Iles Britanniques et de l'Europe se déversera dans le pays par le port de Halifax. L'avant-garde de ce contingent est arrivé ces jours derniers par cinq vaisseaux transportant 1,749 immigrants. La majorité de ces nouveaux venus est destinée à l'Ouest.

Tout indique que le nombre des immigrants, cette année, dépassera de plusieurs milliers celui de l'année dernière. Pendant janvier et février, 4,965 ont été distribués à travers le pays rien que par Halifax, contre 3,470 pendant les deux mois correspondants de 1926.

CONGRÈS DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE LANGUE FRANÇAISE

Deux intéressantes séances d'étude à Saint-Boniface — Le choix des instituteurs — Les devoirs des commissaires d'écoles — Allocution de S. G. Mgr Béliveau

Le congrès des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba a eu lieu à Saint-Boniface les 1er et 2 mars. Les deux séances du soir ont été remarquablement bien suivies par une belle assistance. La première s'est tenue à l'Académie Provencher, sous la présidence de M. S.-J. Dussault, président de l'Association des Commissaires, qui a souhaité la bienvenue aux délégués. Après l'appel des délégués présents et la lecture du procès verbal du congrès de l'an dernier, M. l'abbé A. d'Eschambault a donné une substantielle causerie sur le choix des instituteurs.

Le choix des instituteurs

Rien de plus important dans l'oeuvre de l'éducation que le choix judicieux des instituteurs. Quand on considère le rôle du maître dans la formation de l'enfant et l'influence qu'il aura dans la vie de l'élève, on comprend que cette question du choix de l'instituteur doive préoccuper sérieusement les parents soucieux de l'avenir de leurs parents.

M. l'abbé d'Eschambault commence par définir l'éducation, qui a pour but la formation de bonnes habitudes et cherche à tirer de l'âme de l'enfant tout ce qu'elle contient en puissance. L'acquisition de ces habitudes guidera l'intelligence dans la recherche du vrai et la volonté dans la pratique du bien. L'école moderne ne tient pas assez compte de l'éducation de la volonté ou de la formation des habitudes morales. Le maître croira trop souvent avoir rempli tout son devoir envers son élève quand il lui aura inculqué quelques connaissances scientifiques, quelques données élémentaires, et il ne s'occupera pas d'aider à l'éclosion des vertus dans l'âme qui lui est confiée. La discipline sera alors simplement un moyen de faire tenir l'élève tranquille. On ne songe pas que l'enfant a une volonté très faible qu'il faudrait cultiver à l'égal de son intelligence et que tout son avenir moral dépend de la culture intelligente et suivie de son caractère.

Le rôle de l'éducation est dévolu primordialement aux parents; mais comme ils ne peuvent s'en acquitter intégralement, ils en chargent temporairement les maîtres qui deviennent en quelque sorte leurs mandataires. L'école est le prolongement de la famille, et si l'instituteur vient contrecarer ou détruire la bonne influence des parents, son action, au lieu d'être féconde, devient pernicieuse et immorale. L'instituteur devra être une force nouvelle ajoutée à la vertu du foyer familial pour travailler à la formation intellectuelle et morale de l'enfant.

Le choix de l'instituteur est difficile et rendu plus compliqué encore par des circonstances indépendantes de la volonté des parents ou des commissaires qui les représentent. Nous avons d'abord souffert du manque de personnel enseignant. Il est difficile de choisir là où il y a peu de sujets. Par crainte de se voir imposer un maître de mentalité ou de religion étrangère, on a dû souvent se contenter de ce que l'on pouvait avoir. Cette difficulté a quelque peu disparu et disparaîtra complètement avec le temps. Cette année, pour la première fois, nous avons pu fournir à toutes nos écoles, ou peu s'en faut, des instituteurs ou institutrices de langue française et de religion catholique. C'est la résultante de plusieurs années d'efforts qui sont au crédit de l'Association d'Education.

Qualités de l'instituteur

On demande habituellement à un maître la science, l'expérience, la rectitude morale et l'amour de sa langue.

Pour la science, on se fie d'habitude aux diplômes conférés par les écoles normales. Les diplômes ont du bon; ils servent souvent à consacrer publiquement des valeurs réelles et c'est le seul moyen que nous ayons de connaître la compétence d'un individu. Pourtant, il y a des titres sans valeur et des valeurs sans titre. Il est du devoir des commissaires canadiens-français de se renseigner aussi complètement que possible sur la compétence en français des candidats. Notre bureau de l'Association d'Education est l'endroit tout indiqué pour cela. Le secrétaire saura dire avec précision la compétence en français de celui-ci ou de celle-là. Il pourra dire aussi quel est le degré de leur expérience dans l'enseignement.

Avec la science et l'expérience, il faut au maître la rectitude morale. Inutile de dire que cette qualité passe avant les autres par ordre d'importance. Comment élever dans le sens complet du mot, si l'on n'a pas soi-même la rectitude de vie indispensable. Comment vouloir former chez l'enfant des habitudes morales, si l'on est soi-même la victime de tendances mauvaises? L'éducateur doit rendre à Dieu ce qui lui revient; il doit être dans la paroisse le collaborateur constant de son curé.

L'instituteur manitobain sera en plus un patriote. Sa mission est délicate et difficile. Il ne doit pas se laisser décourager par l'apathie des parents et des enfants, ni par les criailleries de nos ennemis. Il doit être plein d'amour pour sa nationalité et résolu à en conserver les traits caractéristiques chez les enfants qui lui sont confiés. Sur ce point encore, l'Association d'Education est en mesure de fournir des renseignements précis sur le compte des instituteurs que l'on désire engager. Ceux des commissaires qui négligeraient ces détails se rendraient coupables d'une omission grave, car l'avenir national et moral des enfants est entre les mains des instituteurs et institutrices.

Amendement à la constitution

M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, fait ressortir la nécessité pour l'Association des Commissaires d'écoles de travailler toujours de concert avec l'Association d'Education, dont elle est une filiale, et il suggère à cet effet un amendement à la constitution.

Sur proposition de M. l'abbé C. Rousseau (Mariapolis), secondée par M. Paul-E. Bérubé (Saint-Boniface), on décide d'ajouter à la constitution une clause 15A disant qu'il y aura un congrès annuel et qu'un mois au moins avant la date de la Convention générale des Commissaires d'écoles du Manitoba, l'exécutif de l'Association des Commissaires de langue française, de concert avec l'exécutif de l'Association d'Education, devra en préparer le programme.

On passe ensuite à l'examen des résolutions qui devront être discutées à la convention de Winnipeg.

Les devoirs des Commissaires

La séance du mercredi soir a eu lieu dans la salle du Juniorat, gracieusement offerte par les Révérends Pères Oblats.

M. Sauveur Marcoux, de Lorette, vice-président de l'Association, a donné un excellent travail sur les devoirs des commissaires d'écoles.

Cette fonction, dit-il, est une des plus importantes et des plus honorables dans une paroisse. Elle est plus noble que celle des conseillers municipaux qui n'ont à s'occuper que d'un travail matériel, comme celui de l'entretien des chemins, ponts, fossés, etc. Les commissaires, en plus de l'organisation matérielle de l'école, doivent s'occuper de l'âme et de l'intelligence des enfants. Ce sont eux qui engagent les instituteurs ou institutrices, qui surveillent l'école, voient à l'observance des règlements scolaires, sont les mandataires des parents et les représentants de l'Association d'Education dans le district scolaire.

Qualités des commissaires

Pour bien remplir les fonctions de commissaires, il faut de la bonne volonté, de l'intérêt pour l'éducation, de la ponctualité, du dévouement et de l'esprit de sacrifice. Ces qualités, il est possible de les acquérir avec de l'attention et un travail intelligent.

M. Marcoux insiste sur l'importance d'assister aux assemblées, d'y arriver à l'heure exacte de convocation et de ne pas y perdre un temps précieux à parler de choses étrangères à la question de l'école. De l'esprit de méthode, de la ponctualité, beaucoup de charité, et perdons l'habitude de faire les choses "à la bonne franquette".

Les commissaires doivent apporter un grand soin au choix de l'instituteur. Ils devraient faire tout en leur pouvoir pour garder un maître ou une maîtresse qui donne satisfaction. Le département d'éducation, pour encourager cette bonne coutume, accorde maintenant un octroi spécial aux districts où l'instituteur fait un stage de plusieurs années.

L'orateur conseille d'écouter avec soumission les inspecteurs lorsqu'ils demandent que nos écoles soient saines, vastes, bien éclairées, bien aérées et bien peinturées. Si la tenue de nos écoles, dit-il, était irréprochable au point de vue de l'hygiène, ces messieurs ne pourraient faire que de bons rapports et ainsi, peut-être, l'enseignement du français déplairait-il moins à quelques-uns.

Jardins scolaires

L'un des principaux buts à atteindre pour l'école primaire à la campagne, c'est d'initier le plus grand nombre d'enfants qui la fréquentent aux connaissances indispensables pour pouvoir lire avec fruit un manuel ou un journal d'agriculture et suivre avec profit une conférence agricole, mais c'est surtout d'inspirer aux enfants des cultivateurs l'amour de la vie des champs et le désir de ne point quitter le sol pour la ville et l'usine; c'est de bien leur faire comprendre que la vie de l'agriculteur est la plus belle, la plus indépendante, la plus rémunératrice pour qui connaît bien son métier. Le meilleur moyen de promouvoir l'agriculture dans la province est d'encourager les jardins scolaires.

Par ailleurs, le but général de l'éducation chez nous doit être de faire de nos enfants les Canadiens français les plus accomplis qu'on puisse imaginer; nous devons chercher à développer leurs qualités natives et pour cela il est indispensable de suivre les traditions de la pédagogie française. C'est donc l'étude de la langue maternelle, de la syntaxe, l'analyse grammaticale et logique qui doivent constituer la base de l'enseignement dans nos écoles. L'enfant qui, au sortir de l'école, ne parle encore que par à peu près, avec des moitiés de mots mal articulés, est un enfant dont l'intelligence reste au maillot. Ne sachant pas penser, il ne sait pas parler. Si on l'eût forcé à parler net, il eût appris à penser clair. L'enfant qui réussira le mieux, c'est celui qui, apprenant dans sa famille à bien parler sa langue, apprendra à l'école à bien l'écrire et s'exercera sans cesse au maniement de ses formes indéfiniment variées.

Ne craignons pas d'adopter, conseille M. Marcoux, un programme d'études parfaitement rationnel. Ayons égard aux besoins du milieu, aux nécessités du moment, mais ne poussons pas le souci de l'utilitarisme jusqu'à sacrifier notre caractère français. Que nos enfants apprennent d'abord leur langue, qu'ils soient capables de s'en servir dans tous les domaines. Gardons, quoi qu'il nous en coûte de luttes et de sacrifices, gardons française l'âme de nos petits Canadiens pour la jeter vivante et agissante dans les oeuvres de demain.

Rapports des Commissaires avec l'Association d'Education

En l'absence de M. Henri Lacerte, indisposé, le Rév. Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, traite avec beaucoup de compétence la question des rapports des commissaires d'écoles avec l'Association d'Education. Il compare nos commissions scolaires éparpillées sur divers points de la province à des avant-postes re-

(A suivre en deuxième page)

Congrès des Commissaires d'écoles de langue française

(Suite de la 1re page)

liés à l'état-major, placé à l'arrière, qui se trouve être l'exécutif de l'Association d'Education. Celui-ci est mis au courant de ce qui se passe dans chaque district et muni de renseignements qui lui permettent d'avoir des vues d'ensemble sur les différents problèmes, il est en mesure de donner une direction générale.

Mais il est absolument nécessaire qu'il y ait confiance absolue de part et d'autre, sans quoi aucun travail ne se fera. L'Association d'Education ne peut compter sur les commissaires que dans la mesure où ils sont prêts à suivre les directions qu'ils en requièrent. Les commissaires, de leur côté, doivent être convaincus que l'exécutif de l'Association est parfaitement qualifié pour les diriger et que ses directions sont les meilleures qui peuvent leur être données. Celui-ci est, en effet, le gardien attitré de certains principes fondamentaux basés sur une expérience de onze années; de plus, il est en rapport avec le département et le ministre de l'instruction publique, il possède des renseignements que pourrait difficilement se procurer un district scolaire isolé; il se trouve donc en position de donner des directives sages que tous ont intérêt à suivre. En fait, déclare le Frère Joseph, si l'on ne faisait jamais rien sans consulter l'exécutif de l'Association d'Education, aucune erreur regrettable ne se commettrait.

Dans la question si importante et si difficile du choix de l'instituteur, l'Association est un véritable bureau de renseignements qui peut éclairer sûrement les commissaires et les empêcher de faire fausse route. Elle est également bien au fait de tous les détails du fonctionnement de l'école et en mesure d'aider à régler toutes les difficultés qui se présentent. La plupart de ces difficultés surgissent précisément parce qu'au lieu de recourir immédiatement à l'exécutif, on s'est d'abord adressé ailleurs.

Les résultats obtenus jusqu'ici par l'Association sont la meilleure preuve de son action efficace et de sa compétence à régler nos difficultés scolaires. Ils nous prouvent aussi qu'en travaillant ensemble avec confiance mutuelle et bonne entente, on arrive à quelque chose.

Elections

On procède à l'élection des officiers de l'Association des Commissaires. Sont élus:

Patron: S. G. Mgr Béliveau.

Membres honoraires: Mgr Jubinville, P.D., MM. Hormisdas Béliveau, Henri Lacerte, J.-A. Marion, M. l'abbé A. d'Eschambault.

Président: M. S.-J. Dussault.

Vice-présidents: M. l'abbé C. Rousseau (Mariapolis); M. Sauveur Marcoux (Lorette).

Secrétaire-trésorier: M. J.-H. Daigneault.

Directeurs: Nord: M. Joseph Allard, Sainte-Rose du Lac.

Sud: M. Adélard Therrien, Saint-Alphonse.

Est: M. Théobald Joyal, Sainte-Agathe.

Centre: M. Onésime Hamel, Fannystelle.

Allocution de S. G. Mgr Béliveau

Par une heureuse coïncidence, ce mercredi 2 mars est le jour anniversaire de naissance de S. G. Mgr Béliveau et le président du congrès lui présente à cette occasion les hommages et les voeux de toute l'assistance. L'archevêque de Saint-Boniface remercie cordialement pour cette délicate pensée, puis il félicite le Frère Joseph pour les choses absolument au point qu'il vient de dire. Il demande aux délégués de se les rappeler pour les mettre en pratique, insistant sur l'importance de la discipline dans la bataille que nous avons à livrer. En dehors de la discipline, affirme-t-il, il n'y a pas de succès possible pour notre cause. Les commissaires doivent l'obéissance surtout quand la direction donnée ne leur plait pas. Il ne faut pas se laisser guider par des sentiments humains qui devraient être de bien peu de poids dans une cause si importante.

Mgr Béliveau félicite les délégués d'être venus en si grand nombre assister à la convention des commissaires. Comme membres d'une minorité, dit-il, nous ne devons nous retirer d'aucun terrain où nos intérêts sont en jeu. Notre législation scolaire se prépare dans ces conventions de commissaires et un vote perdu pour nous peut entrainer de graves conséquences. Avec cette manie détestable d'a-mener des résolutions à l'improviste, on ne sait jamais ce qui nous attend et chaque absence constitue pour nous une faiblesse.

L'orateur se félicite de voir que la question scolaire va son chemin et que tout le rouage réuni de l'Association des Commissaires, de l'Association d'Education et de l'Association des instituteurs travaillant la main dans la main représente un progrès considérable. A notre Association d'Education revient le mérite d'avoir remis au programme l'instruction religieuse et l'enseignement du français. Ce sont des faits qui, sous le régime anglais, comptent pour beaucoup, même s'ils sont à l'encontre de la loi. Il faut profiter de l'élargissement de l'opinion vis-à-vis de l'enseignement du français pour faire observer partout le programme de l'Association. Bien suivi, il est suffisant pour que nos enfants apprennent à lire et à écrire correctement leur langue.

M. J.-A. Marion, président de la Commission scolaire de Saint-Boniface, qui est le dernier orateur, donne quelques conseils fort judicieux, parsemés d'un agréable humour, au sujet des élections qui doivent avoir lieu le lendemain à la convention de Winnipeg.

La soirée se termine par une désopilante saynète en un acte, "On tourne!", jouée avec beaucoup de brio par Mme A. Boutal, Mlle Georgeline Bélanger, MM. Bernard Goulet, Arthur Boutal et Raymond Bernier. Ce numéro du programme, qui a naturellement été très goûté, était dû à l'heureuse initiative de M. Henri d'Eschambault, commissaire d'école de Saint-Boniface.

Commissaires délégués à la convention

Saint-Boniface: MM. Dussault, Bérubé, Prenovault, H. d'Eschambault.

La Seigneurie: M. A. Lavoie.

Fort Garry: M. P. Tétreault.

Saint-Norbert: M. Alph. Champagne.

Sainte-Agathe: M. Adonias Alarie.

Aubigny: M. Louis Palud.

Saint-Jean-Baptiste: MM. M. Fillion, P. Sabourin, D. Beaudette, L. Sabourin, Fred Marion et Alex. Ayotte.

Letellier: MM. Alfred Saurette et Jos. Jutras.

Saint-Joseph: M. A. Bérard.

Sainte-Elisabeth: MM. P. Marion et J. Alarie.

Saint-Pierre-Jolys: MM. H. Hébert, L. Goulet, J. Joubert, O. Robidoux, V. Fontaine.

Saint-Malo: MM. A. Lambert, A. Breton et W. Clément.

Woodridge: M. A. Vrignon.

Saint-Labre: M. A. Pujo.

Richer: MM. A. Beaudoin, L. Breton et J. Pelletier.

Sainte-Geneviève: MM. A. Parent et O. Rivard.

Saint-Adolphe: MM. P. Lagacé, O. Leclerc, J. Bizié et A. Parisien.

La Broquerie: MM. E. Simard, L. Vielfaure et J. Kéroack.

Sainte-Anne: MM. T. Tougas, N. Dufresne et Ant. Huart.

Lorette: M. S. Marcoux.

La Salle: MM. H. Gauthier, E. Rochon et L. Hogue.

Fannystelle: MM. O. Hamel et B. Arnal.

Elie: M. Aug. Dufresne.

Saint-Eustache: M. A. Gervais.

Haywood: MM. M. Fay, E. Gautron, E. Balez et J. de Rocquigny.

Saint-Claude: MM. A. Martin, E. Robart, E. Chappelaz et L. Boille.

Saint-Lupicin: M. E. Soulodre.

Notre-Dame de Lourdes: MM. A. Badiou, J. Robitaille, J. Duhart, C. Rozière, A. Gaboriau et M. Moniot.

Saint-Léon: MM. A. Labossière, C. Rondeau, C. Major, O. Boisvert.

Mariapolis: M. l'abbé Rousseau, MM. E. Nick et F. Lepras.

Saint-Alphonse: M. E. Derleighe.

Bruxelles: M. A. Gaucher.

Dunrea: M. J. Boulet.

Somerset: M. J. de Froment.

Sainte-Rose du Lac: M. J. Allard.

Sainte-Amélie: M. J. Bonin.

A la convention générale de Winnipeg

Environ 500 délégués ont assisté à la convention des commissaires d'écoles du Manitoba, qui s'est tenue au Royal Alexandra. L'un des plus importants travaux présentés a été celui du professeur A.-B. Clark, de l'Université du Manitoba, qui a condamné comme inéquitable la forme d'imposition scolaire actuelle. Cette imposition, a-t-il dit, est basée sur la valeur de la propriété foncière et place tout le fardeau sur les propriétaires. Comme il s'agit d'un service qui n'est pas d'intérêt purement local, mais provincial et même national, il devrait être soutenu par une imposition de toute la communauté basée sur le revenu de chacun.

Le Dr J.-H. Part, de l'Alberta, a parlé des problèmes scolaires de sa province, en particulier de l'élimination du "bois mort" dans les "high schools". Il s'agit des élèves qui viennent là uniquement pour s'amuser et sans idée de tirer aucun profit de leurs études. Le problème des classes mixtes préoccupe aussi les autorités scolaires de cette province et elles sont d'opinion que les garçons et les filles dans les "high schools" devraient être séparés. L'orateur a déclaré, d'après ses propres observations, que les "high schools" mixtes ne sont pas encourageants.

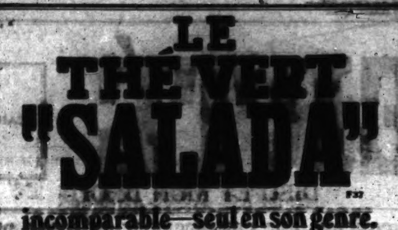
La convention s'est prononcée en faveur des exercices physiques, tout en biffant de la résolution le regret des abus résultant de l'introduction des exercices militaires et de l'esprit militariste.

Une résolution en faveur d'une imposition provinciale pour les fins scolaires a été renvoyée à la prochaine convention.

On a adopté à l'unanimité une résolution préconisant un système d'après lequel le gouvernement provincial tiendrait tous les livres scolaires.

Le président de l'association, H.-N. Macneill, de Dauphin, et la vice-présidente, Mme J.-P. McArthur, de Norwood, ont été réélus.

Dans tous les malaises des enfants, qui sont le résultat des ravages de vers dans l'estomac et les intestins, Miller's Worm Powders sera un remède très effectif. Ces poudres attaquent la cause de ces troubles, et, en extrayant les vers des organes, assurent la santé du système, sans laquelle l'enfant ne peut prendre des forces et grandir. Ces poudres donnent et améliorent la santé.



LE PAPE PIE XI ET LE FASCISME

Le Souverain Pontife désapprouve le principe fasciste "Tout et tous dans l'Etat pour l'Etat"

Rome — Dans une instruction à un groupe de prédicateurs du carême, Sa Sainteté Pie XI a fortement critiqué la conception que le fascisme se fait de l'Etat. Désapprouvant de nouveau le principe fasciste "tout et tous dans l'Etat pour l'Etat", ainsi qu'il l'avait fait dans de récentes allocutions, le Souverain Pontife a déclaré ce principe contraire aux préceptes divins suivant lesquels l'homme, pour toute organisation sociale, doit être une fin et non un moyen.

Le Saint-Père n'a pas parlé nommément du fascisme, mais le sens de ses paroles ne semble laisser aucun doute.

Ayant dit que c'est son désir que les prédicateurs répandent des notions extrêmement importantes, à savoir "la conception vraie de l'autorité et de la société", le Souverain Pontife a déclaré que toutes les formes de la société doivent se mouler sur les préceptes divins suivant quoi l'Eglise a modelé son organisation. "l'Eglise a été créée pour les hommes, ce ne sont pas les hommes qui ont été créés pour l'Eglise".

"L'homme n'est pas et ne peut jamais être un moyen", a ajouté le Saint-Père. "Il est une fin, — il n'est naturellement pas la fin ultime, suprême, qui est Dieu, — mais dans l'ordre de la création, l'homme est réellement la fin et le centre de toute organisation. Alors, les concepts de race, pas plus que ceux de l'Etat et de la nation, ne doivent se substituer au concept de l'homme comme fin".

L'"Osservatore Romano", organe officiel du Vatican, dans les commentaires sur les paroles du Souverain Pontife, écrit que les organisations catholiques dans le monde entier, tout en demeurant libres de toute attache politique, doivent avancer dans l'arène politique assez pour être en mesure de défendre la doctrine que "l'individualité humaine est inviolable".

LA SITUATION DES AFFAIRES

Le rendement global des céréales de l'Ouest inférieur de 5% seulement à celui de 1925

Les rapports particuliers et les revues générales publiés au cours du dernier trimestre, à l'occasion des clôtures d'exercice ou de la fin de l'année, s'accordent à reconnaître qu'à l'exception de quelques points faibles qui subsistent encore, le Canada est en excellente posture. Les rudes épreuves auxquelles le monde a été soumis depuis plus de dix ans ont mis en relief le caractère de stabilité que présente la situation économique de notre pays. Cette solidité fondamentale, nous la devons sans contredit à une saine distribution de nos activités entre la production agricole et la production industrielle.

En 1926 nos exportations se sont réparties de la manière suivante: produits de la ferme, 66 pour cent; objets fabriqués ou semi-fabriqués; 29 pour cent; métaux et autres minéraux (le fer excepté), 3 pour cent; produits chimiques et divers, 2 pour cent.

L'avenir de l'agriculture

Selon les plus récentes évaluations de la dernière moisson et compte tenu des cours actuels, on estime que le rendement global des céréales de l'Ouest ne sera inférieur en valeur que d'environ 5 pour cent à celui de l'année précédente. Ce fléchissement se trouvera d'ailleurs compensé par la courbe des prix.

Si la situation de l'agriculture canadienne dans son ensemble est aujourd'hui plus satisfaisante qu'elle n'avait été depuis longtemps en période normale, les perspectives prochaines et lointaines sont des plus encourageantes. L'industrialisation, qui se poursuit partout de nos jours à une vive allure, a naturellement pour effet d'accroître la demande des produits agricoles. Dans les pays de faible étendue et dans ceux où la terre prend rapidement de la valeur, l'agriculture nationale devient bientôt incapable de nourrir la population; aussi voit-on les importations d'aliments augmenter en proportion du développement de l'industrie.

L'exemple des Etats-Unis

Les Etats-Unis nous offrent, à cet égard, un intéressant exemple. L'agriculture dans la République voisine a reçu une puissante impulsion le jour où les pays industrialisés de l'Europe se sont avisés qu'il serait plus économique de demander à l'Amérique le blé et les autres denrées dont la production devenait chez eux de moins en moins profitable. Mais les mêmes conditions se reproduisent aujourd'hui aux Etats-Unis. Il y a un demi-siècle l'Union était encore, comme le Canada, une contrée surtout agricole; le chiffre de la population des deux pays, proportionnellement à la superficie en culture, était à peu près équivalent, soit, par millier d'acres, 205 là-bas, 212 ici. Depuis, la situation a beaucoup changé. Alors qu'en ces cinquante dernières années, le nombre d'habitants par millier d'acres de terre arable n'a cessé de croître aux Etats-Unis, il a fléchi de plus de 40 pour cent au Canada. Que s'est-il passé? Au cours de la dernière génération, le voisin a connu un vaste développement dans l'industrie manufacturière et minière, ce qui a amené l'affluence et la concentration de la main-d'oeuvre, tandis que les progrès du Canada se sont plutôt manifestés dans le domaine agricole, où le perfectionnement de l'outillage tend à réduire de plus en plus la proportion de la main-d'oeuvre par rapport à la superficie cultivée. Ces faits, relevés par l'Office de renseignement sur les ressources naturelles (ministère de l'Intérieur), mettent en lumière l'évolution économique divergente des deux pays. Le résultat le plus évident, c'est que nos exportations de blé sont en progression et celles de la République en diminution. Le jour n'est peut-être pas loin où les Etats-Unis, industrialisés encore davantage, trouveront profit à acheter au Canada une part importante des subsistances nécessaires à leur énorme population.

L'agriculture canadienne peut compter sur la stabilité de la plupart de ses marchés, et il n'est pas douteux qu'elle trouvera aux Etats-Unis une demande sans cesse croissante.

(Banque Canadienne Nationale)

Une tranche importante de l'Ungava passe à Terre-Neuve

Londres — Le comité judiciaire du Conseil privé vient de rendre jugement dans la cause entre le Canada et Terre-Neuve au sujet du Labrador. D'après ce jugement, tout le territoire réclamé par Terre-Neuve lui est accordé, sauf, toutefois, deux réserves.

On sait que Terre-Neuve ne réclamait pas seulement la côte du Labrador, mais toutes les terres jusqu'aux hauteurs de la péninsule. Ces terres sont richement boisées et c'est pourquoi on attache une grande valeur à leur possession. Le Canada, en retour, prétendait que Terre-Neuve n'avait droit qu'à la côte, droit qui lui fut accordé en 1763 pour faciliter les pêcheries. L'année suivante, ce droit fut transféré à Québec, mais Terre-Neuve l'obtint de nouveau en 1809.

D'après ce jugement, toute une partie importante du territoire de l'Ungava qui faisait nominalement partie de la province de Québec passe maintenant à Terre-Neuve.

Les Frères scolastiques Oblats ont quitté Edmonton

Edmonton — Les Frères Scolastiques Oblats de Marie Immaculée nous ont quittés pour aller prendre possession du bel édifice que vient de construire leur congrégation à Lebret. C'est avec un grand regret que nous les avons vu partir. Leur disparition laissera dans notre vie religieuse un vide qui ne sera pas de si tôt comblé.

Il y aurait eu 10 ans en septembre prochain que le Scolasticat de Marie Immaculée avait été fondé à Edmonton sous le regretté Mgr Legal.

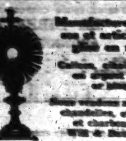
La maison occupée par les Scolastiques sert actuellement de Grand Séminaire; c'est la province anglaise des Oblats qui en a charge.

A l'occasion de ce départ un petit concert intime fut organisé auquel MM. les abbés [illegible] ainsi que les Frères Beveridge et [illegible]sault prirent la parole.









VOLUME XIV. | WINNIPEG, MAN., MERCREDI 9 MARS 1927 | NUMERO [illegible]

Si nous réussissons à atteindre le but que nous poursuivons dans la lutte pour le français, ce sera l'oeuvre de l'Association d'Education.

Mgr ARTHUR BELIVEAU.

LA LIBERTÉ

Evitez tout ce que vous ne pourriez pas dire et faire devant témoins: c'est la grande règle et avec elle on se maintient dans la ligne du devoir et de la tranquillité.

LACORDAIRE.

CONTRE LE CINEMA, TOUS

Ce n'est pas seulement dans les villes de l'Est que le cinéma exerce ses ravages et qu'il marque de son empreinte funeste l'âme de la jeune génération. Il suffit, pour nous en convaincre, de voir la foule des enfants qui fréquentent, surtout le samedi après-midi, les théâtres de Winnipeg et de Saint-Boniface. On lira donc avec profit ces remarques de M. l'abbé Perrier:

Le Père Papin-Archambault vient d'écrire un tract contre le cinéma meurtrier; et il l'adresse aux parents chrétiens qu'il engage fortement à sauver leurs enfants. Une catastrophe qui a coûté la vie à soixante-dix-sept enfants force cet infatigable ouvrier de toutes les grandes causes à prendre la plume pour montrer, à la lueur d'un sinistre incendie, la nécessité de formuler les résolutions énergiques qui sauveront l'âme et le corps des jeunes générations.

Le cinéma, à l'heure actuelle, est un danger qu'il faut conjurer à tout prix. Il est une injure continuelle à l'hygiène dans une foule de salles, surchauffées l'hiver, et rafraîchies l'été par des éventails électriques qui soulèvent les microbes empoisonneurs de tant de poitrines humaines. Que dire de la fatigue du système nerveux?

Le juge Lacroix nous communique les fruits de sa riche expérience: *"J'ai vu des enfants sortir du cinéma les paumes de leurs petites mains complètement mouillées par la transpiration. Ceci était dû à la grande tension nerveuse qu'ils avaient subie."*

Mais le péril des âmes est plus grand encore. Tandis que les journaux jaunes abêtissent le peuple en lui façonnant un cerveau de papier, les cinémas ruinent chez l'enfant l'oeuvre de l'école. L'enfant qui fréquente le cinéma devient incapable de l'effort soutenu et constant qui lui permettrait de cultiver un peu de son esprit. En vain le professeur s'évertue à expliquer les matières de l'enseignement primaire, l'enfant suit le policier ou le voleur de la dernière *petite vue;* et il anticipe la joie de contempler les escapades *d'un chat savant* qu'il trouve plus gentil que les gars autour de lui.

Et la volonté de l'enfant, que devient-elle au cinéma? Quel bien peut-on retirer à un âge si tendre de la fréquentation de ces antres du vice? Lisez donc cette page du tract du Père Archambault: *"A Québec, on relève 22 scènes instructives et 50 inoffensives; par contre il y en a 6 antireligieuses, 93 antisociales, 113 contre le bon goût et 448 franchement immorales. A Montréal: 20 seulement inoffensives ou instructives, et 6 antireligieuses, 9 antinationales, 15 contre le bon goût, 10 antisociales, 110 immorales!"*

Voici comment se classent les scènes immorales relevées dans les théâtres de Québec: Amour libre, 58; concubinage, 3; adultère, 6; adultère justifié, 4; divorce, 5; mariage malheureux, 24; séduction et tentative de séduction, 28; rapt et tentative de rapt, 48; mariage ridiculisé, 10; passion justifiée, 11; mauvaises filles et actrices données comme héroïnes, 28; scènes de mauvais lieux, 28; scènes de tavernes, 29; scènes d'ivrognerie sans but antialcoolique, 28; bagarres au revolver, 2; meurtres, 59; suicides, 8; duels, 8; vols de grands chemins, 45; montrer comment voler, 2; montrer comment éviter la justice, 6; incendie criminel, 6; crimes impunis, 2.

La conclusion du Père Archambault s'impose: *"Pères et mères de famille, nous vous en supplions au nom de nos intérêts les plus chers! Ne vous laissez pas séduire par ces appâts grossiers que vous tend la juiverie déchristianisante, même si elle emploie, pour vous les présenter, quelques-uns de nos compatriotes, oublieux de leurs traditions et infidèles aux enseignements de l'Eglise. Eloignez, sans hésiter, vos fils et vos filles de ces spectacles dégoûtants qui ruinent leur santé, déforment leur intelligence, corrompent leurs moeurs."*

"Au cinéma, jamais!"

Abbé Philippe PERRIER.

MAUVAIS VOULOIR

La population de langue française du Manitoba n'est guère en odeur de sainteté au bureau de l'Inspecteur de l'impôt sur le revenu personnel, à Winnipeg.

D'année en année, on se fait tirer l'oreille pour envoyer des formules françaises aux contribuables de langue française. Pourtant c'est bien un bureau fédéral où l'anglais et le français ont des droits égaux.

On demande des formules françaises au bureau de poste de Saint-Boniface. — Nous n'en avons pas! C'est la réponse donnée depuis janvier, et nous sommes en mars. Parfois un contribuable reçoit une demande de rapport de Monsieur l'Inspecteur, et pour cela, on lui met à la poste des formules de langue anglaise. Quand le contribuable veut s'imposer l'ennui de faire de la correspondance pour demander des formules françaises, le retour du courrier lui apporte généralement ces formules. Le bureau de Winnipeg en est donc pourvu, mais on les garde précieusement dans les tiroirs, et on impose aux contribuables de langue française l'ennui d'en faire la demande expresse.

Comme la manoeuvre se répète d'année en année, il est clair qu'on se trouve en face d'un mauvais vouloir réfléchi, destiné à vaincre notre patience et à nous amener à faire nos rapports sur des formules anglaises. Mettons autant de ténacité à ne pas faire de rapports sur des formules anglaises qu'on en met à nous les envoyer. Si quelques contribuables reçoivent des lettres peu courtoises, même si on va jusqu'à faire entendre la menace, que ces lettres soient envoyées à la *Liberté*, pour publication.

Ce sera un moyen comme un autre, et plus efficace que bien d'autres, de prendre part aux fêtes de la Confédération qu'on se prépare à fêter pompeusement cette année.

CONTRIBUABLE.

Le "Progrès du Saguenay" quotidien

Nous recevons les premiers numéros du "Progrès du Saguenay", de Chicoutimi, devenu quotidien et nous sommes heureux d'offrir à notre confrère nos bien vives félicitations pour le magnifique essor qu'il vient de donner à son oeuvre. Fondé en 1896, le "Progrès" a été journal hebdomadaire pendant quarante ans et il a paru quelque temps deux fois par semaine avant de se transformer en quotidien. Son directeur est M. Eugène L'Heureux, jeune journaliste consciencieux et expérimenté. C'est une unité de plus qui s'ajoute à la phalange des journaux quotidiens catholiques et indépendants.

Succès et longue vie au "Progrès du Saguenay" quotidien!

Première Irradiation en Langue Esquimau



"ATATAPSI, ikaicaruluk ok'arkattiringmasi tawa," cette phrase, la dernière du message hiéroglyphique reproduit ci-dessus, peut paraître l'oeuvre d'un typographe en veine de cocasseries, mais prononcée avec l'accent français elle est facilement comprise des habitants de Chesterfield Inlet, de Southampton Island et autres territoires avoisinant le cercle arctique. Pour les Esquimaux de ces régions elle signifie que "leur père le grand prêtre", autrement dit S.G. Mgr. Arsène Turquetil, O.M.I., préfet apostolique de la Baie d'Hudson, leur parle.

Le message phonétique ci-dessus, redigé en caractères compris des Indiens et des Esquimaux du nord, traduit en français se lit ainsi:—

"Vous aussi qui êtes à Chesterfield, je veux vous parler et vous dire bonjour. J'ai reçu les lettres que Pierre et Jean m'ont écrites; ils me disent qu'il n'y a pas de défection parmi les chrétiens ainsi je suis bien content de vous. L'été prochain je vous reverrai. C'est votre père le grand prêtre qui vous parle."

Ce message S. G. Mgr. Turquetil l'irradia dernièrement en esquimau, en français et en anglais de CNRO, le poste émetteur du Chemin de fer national du Canada à Ottawa. Pour la première fois la langue esquimau fut ainsi radiodiffusée.

Ni les Indiens, ni les Esquimaux, ne possédaient de langue écrite avant la venue des blancs. Les caractères phonétiques tels que ceux reproduits dans notre vignette sont l'invention d'un maitre d'école, M. James Evans, qui vint d'Angleterre au Canada en 1823. Il travailla plusieurs années à cet alphabet qui fut par la suite adopté par les Indiens Cris et tous les missionnaires et est aujourd'hui d'usage courant. Au début on le connaissait sous le nom de "parler d'écorce de bouleau" parcequ'on se servit d'abord de cette écorce et de batons brulés pour enseigner l'alphabet aux Peaux-Rouges.

LE FLÉCHISSEMENT DE LA MORALITÉ ET LE NATURALISME DE LA VIE

Mandement de l'archevêque et des évêques de la province ecclésiastique de Québec

Québec — Le fléchissement de la moralité et le naturalisme de la vie, tel est le sujet que viennent de traiter, dans un mandement de première importance, S. G. Mgr Rouleau, archevêque de Québec, NN. SS. M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, J.-S.-Hermann Brunault, évêque de Nicolet, F.-X. Ross, évêque de Gaspé, J.-R. Léonard, administrateur apostolique de Rimouski et A.-O. Comtois, auxiliaire aux Trois-Rivières.

Ce mandement qui a été lu dans les églises et chapelles de la province ecclésiastique de Québec s'adresse à tous les fidèles. Nous en donnons le texte ci-après:

Lettre pastorale de
Nos Seigneurs l'archevêque de Québec
et les évêques de la province
ecclésiastique de Québec
Sur le fléchissement de la moralité et
le naturalisme de la vie

"Nous, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège apostolique, archevêque et évêques de la province ecclésiastique de Québec.

"Au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de Nos diocèses respectifs, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Chargés par l'Esprit Saint de gouverner avec amour et prudence, en même temps qu'avec courage, les Eglises qui leur ont été confiées, et de maintenir le peuple chrétien dans les voies assurées du Salut, vos Pasteurs se sentent tenus en justice et en charité, de ne rien négliger pour remplir le plus efficacement possible leur importante mission. Ils ont tout spécialement l'obligation (C.J.C., c. 336) de travailler à garder intact, parmi leurs diocésains, non seulement le dépôt sacré de la doctrine et de la foi, mais aussi celui des moeurs pures, des coutumes pieuses et des traditions honnêtes, qui ont fait dans le passé l'honneur et la force de nos familles.

C'est pour Nous acquitter de ce devoir de Notre charge pastorale que Nous voulons aujourd'hui attirer votre attention sur certains écarts de vie qui Nous causent une douleur très sensible, et qui, s'ils n'étaient bientôt réprimés, ne tarderaient pas à entamer sérieusement le renom de haute moralité des populations de nos villes et de nos campagnes.

Certes, Nos Très Chers Frères, la foi de notre peuple est encore admirable. Elle se révèle par la fidélité aux pratiques religieuses, par la profession publique des dogmes de la religion, par l'attachement à la personne du Pape, par le respect dont on entoure les chefs et les ministres de l'Eglise de Jésus-Christ, par la générosité envers les oeuvres établies ou recommandées par l'autorité ecclésiastique.

Mais si la foi demeure au fond de l'âme, si elle sait se traduire par de consolantes manifestations extérieures, conserve-t-elle l'ardeur et la sincérité qui la faisaient si active et si rayonnante aux premiers temps de notre existence nationale? Elle brille encore au sommet de l'esprit, mais il semble qu'elle ne dirige pas comme autrefois les actes de la vie quotidienne. Et n'est-ce pas pour cette raison que, de l'aveu de tous, le niveau de la moralité s'est abaissé? En effet, qu'apercevons-nous, depuis quelques années surtout, en différents endroits?

Un vent de sensualisme souffle des pays étrangers sur notre chère patrie. Des façons de penser, des manières de vivre, incompatibles avec les principes catholiques, déforment les consciences chrétiennes et se propagent avec une alarmante rapidité.

A tous les degrés de l'échelle sociale le naturalisme s'affirme par une passion de jouissance qui glorifie la chair, malgré les préceptes du christianisme déificateur de l'esprit. Ces tendances païennes s'affirment particulièrement dans les modes immorales, accueillies avec faveur comme si la modestie n'était qu'un vain mot; dans les danses inconvenantes ou lascives qui tuent la pureté et sèment le scandale; dans les spectacles corrupteurs offerts par des théâtres et des cinémas qui ne tendent trop souvent qu'à réveiller les instincts les plus pervers et les plus grossiers de la nature déchue. Nous trouvons une autre manifestation de cet esprit funeste dans la profanation du dimanche et dans la course effrénée vers la richesse, qui bannit fréquemment la probité et le désintéressement dans les affaires et les contrats ainsi que dans l'accomplissement des devoirs civiques. Après vingt siècles de christianisme, on dirait une offensive du paganisme renaissant.

Vous comprenez, Nos Très Chers Frères, que notre conscience d'Evêque Nous oblige à dénoncer ce mal et à combattre énergiquement ce fléau qui est en train d'opérer la déformation morale et religieuse de notre peuple. Il est clair que le respect de la vérité nous interdit d'exagérer notre condition, mais la charité nous presse d'en signaler les causes et de travailler à les supprimer.

Si nous cherchons l'origine profonde de ces désordres, ne devons-nous pas l'attribuer à la faiblesse grandissante de l'éducation familiale? Sans doute, des influences extérieures ont pu contribuer à la propagation du malaise dont nous souffrons, mais auraient-elles pu affecter si facilement nos fidèles, si elles s'étaient heurtées à des âmes réfractaires, parce que fermement trempées dès le bas âge selon les doctrines de l'Evangile?

Au foyer

Au foyer, l'enfant n'est plus l'être saintement et tendrement aimé que l'on forme aux luttes de la vie, selon l'idéal proposé par le christianisme, afin de lui assurer une éternité d'ineffable bonheur; il est l'idole devant laquelle tous se prosternent, à laquelle tous obéissent. Sans doute, on enseigne encore à l'enfant les prières et le catéchisme, mais c'est là trop souvent un enseignement théorique qui ne commande pas, qui n'informe pas les actions de la vie courante. On ne l'habitue pas à courber sa volonté sous les exigences de la loi du Christ et à modeler sa conduite selon les exemples donnés par le divin Maître. Les poussées de la nature, les caprices et les sommations impérieuses des passions naissantes ne sont pas contrariées par les dictées de la raison éclairée par la foi; la notion du devoir devient inopérante; la pratique du renoncement est inconnue; et l'éducation que l'enfant reçoit, au lieu de corriger sa vanité, sa gourmandise, son égoïsme, sa violence et son insubordination, l'abandonne à ses penchants funestes sous le fallacieux prétexte que les années pourront l'amender. Erreur profonde d'où découleront les plus fatales conséquences! Habitués à ne rechercher que leur plaisir et fuir ce qui leur déplait, le jeune homme ou la jeune fille accompliront encore volontiers une prescription agréable, mais ils n'obéiront plus à la voix de la conscience promulguant un devoir pénible.

Le caractère n'étant pas formé de bonne heure sous une règle austère et bienfaisante, faudra-t-il s'étonner de voir la jeunesse s'émanciper des obligations gênantes de la vie chrétienne pour adopter follement les maximes d'un paganisme édulcoré et suivre avec ivresse les tendances d'un pernicieux naturalisme. Ces égarements s'affirment surtout à l'époque des fréquentations, lorsque des jeunes gens inexpérimentés et passionnés se dérobent à toute surveillance, et vont même jusqu'à se révolter contre la pensée d'un contrôle qui devrait être exercé pour leur préservation actuelle et leur futur bonheur.

Ces désordres, sujets de justes alarmes, ne sont pourtant que l'efflorescence d'une éducation faite à l'aventure sans la règle aimée d'un idéal issu de l'Evangile.

Instruit et corrigé dès son bas âge avec une clairvoyante tendresse et une sage fermeté, l'enfant saura quels devoirs lui impose la vie chrétienne, quelle noblesse de conduite exige son titre de fils de Dieu et de frère de Jésus-Christ. Fier de sa céleste origine et de son auguste destinée, il ne s'abaissera pas au désordre que le souci des âmes oblige les pasteurs de flétrir et de condamner énergiquement. (La fin au prochain numéro)

Livres à lire

Une visite à l'Abbaye de Thélème

Suivie d'un Essai sur le poète Gilbert — Par Edmond Renard — Un volume in-8 raisin — Prix franco: France, 4.95; étranger, 5.40 — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Ces deux essais de critique littéraire retiendront l'attention des plus fins lettrés. Il n'est pas sans intérêt de constater que, vingt ans avant les premiers romantiques, Gilbert, "au banquet de la vie infortuné convive" fut, par son caractère et son oeuvre, un romantique accompli. Mais surtout il est curieux de suivre M. Renard dans l'interprétation nouvelle qu'il donne de la fable rabelaisienne de l'abbaye de Thélème. La forme élégante et alerte dans laquelle ces choses sont exposées n'est pas pour déplaire: il y a profit de toutes façons à cette lecture.

Inquiétudes

Poèmes, par Jean-Paul Teranne — Un beau volume in-8 couronne — Prix franco: France, 9.35; étranger, 10.20 — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Ce livre a pour but de réveiller dans les âmes le sens du mystère, à une heure où beaucoup sont entièrement occupées aux soucis de la vie et aux plaisirs, ou, satisfaites par le progrès matériel, ne réfléchissent plus.

Ces poésies veulent faire réfléchir, arrêter les yeux de l'homme, qui si facilement se paie de mots, sur les mystères du monde qui ne font que grandir à travers les siècles.

C'est une idée que l'on ne trouvait encore nulle part et que nous sommes heureux de voir M. Teranne, nous exposer d'une façon si attachante.

A l'ombre des vieux murs

Souvenirs et impressions — Par Pierre Richard — Un volume in-8 couronne — Prix franco: France, 11 fr.; étranger, 12 fr. — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

M. Richard a eu une heureuse pensée en publiant ses souvenirs et impressions. Il était bon de renseigner de cette façon les jeunes gens d'aujourd'hui sur les événements passés. Plusieurs pages ont vu le jour pendant la guerre, aucune n'a été retouchée, ce qui leur donne une saveur toute particulière.

Nous ne pouvons que nous joindre à Georges Goyau qui écrivait à l'infatigable auteur au sujet de ces pages: "J'aime à saluer en Pierre Richard un des bons ouvriers de l'effort catholique, un des précurseurs du Renouveau. Avec tous mes voeux pour l'effort catholique qui se fait à l'ombre des vieux murs."

Le Pape parle de nouveau contre les modes indécentes

Rome — Sa Sainteté Pie XI a de nouveau dénoncé les "modes féminines indécentes" lorsqu'il a reçu les prédicateurs qui prêcheront le Carême dans les diverses églises de Rome. Le Souverain Pontife leur a fortement recommandé d'insister sur la dignité du "costume humain chrétien", et de faire comprendre aux gens la nécessité de mettre de côté certaines tolérances dans les danses et des modes indignes non seulement de chrétiens, mais de n'importe quelle créature ayant quelque sens de la dignité humaine.

Au "Progrès du Saguenay"

Chicoutimi — En présence de tout ce que Chicoutimi compte de notables tant laïques qu'ecclésiastiques, S. G. Mgr Labrecque, le doyen des évêques de la province, a béni le personnel et l'établissement ainsi que la nouvelle presse du "Progrès du Saguenay".

Sa Grandeur, malgré son grand âge, a tenu à manifester sa sympathie au nouveau quotidien en venant officier lui-même.

Il a déclaré que la région était assez importante pour avoir son quotidien, que le journal serait démodé s'il restait un semi-hebdomadaire, qu'on avait besoin de lui pour faire du bien tous les jours. Jamais il n'a reçu de plaintes quant au journal et il est heureux de rendre témoignage à ceux qui le dirigent pour leur modération et leur haut sens du devoir. Il a fait don d'une statue de saint Joseph pour être placée dans l'atelier.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le canadianisme au Canada

Manitoba Free Press (Winnipeg):

Il serait peut-être raisonnable pour les Canadiens de se débarrasser de l'idée que si nous n'avons pas une majorité de population d'origine britannique, des temps durs se préparent pour le Canada. L'attitude du peuple canadien envers le Canada devrait être un témoignage plus juste et plus digne de foi que la question de race. Nous nous imaginons qu'il y a un grand nombre d'excellents Canadiens dans l'Ouest parmi les citoyens d'origine non-britannique. Il y a plusieurs milliers de descendants d'Islandais dans l'Ouest Canadien et nous nous représentons un grand nombre d'entre eux comme d'excellents citoyens. Il y a ensuite ceux qui appartiennent au sang scandinave, dont on trouve un assez bon nombre disséminés à travers tout l'Ouest. Leur canadianisme souffrirait assez bien la comparaison avec celui de toute autre race vivant ici. Les Canadiens français appartiennent à l'une des premières races établies au Canada et ne sont rien s'ils ne sont pas Canadiens; ils n'ont pas d'autre allégeance. Il y en a plus de 100,000 dans les trois provinces des prairies, tous réussissent bien, croyons-nous. Comme ils descendent d'une race qui a été au Canada depuis plus de 300 ans, leur atavisme devrait être au-dessus de tout reproche.

A propos du soixantième anniversaire de la Confédération

Le Droit (Charles Gautier):

Dans toutes les provinces anglaises sévit la persécution scolaire. A différents degrés peut-être, mais elle sévit partout. Dans aucune de ces provinces, la minorité française ne jouit d'une complète liberté. Sur ce sol canadien qu'elle a été la première à occuper, qu'elle a évangélisé, exploré et défriché, pas une seule ne lui permet de vivre en harmonie avec ses traditions nationales et de développer librement sa culture et sa personnalité.

Cette attitude est contraire à la lettre et à l'esprit de la Confédération où les deux races sont égales et où les deux langues sont officielles.

Cette guerre continuelle faite à nos droits les plus légitimes engendre des conflits désastreux, fait régner entre les deux races un esprit de méfiance et de discorde, retarde l'éclosion du sentiment national et l'union morale si nécessaire à la prospérité de notre pays.

Nous avons aussi à nous plaindre de la majorité dans d'autres domaines que le domaine scolaire. Nos concitoyens de langue anglaise ne nous considèrent pas comme leurs associés dans la grande oeuvre de la Confédération. Est-ce atavisme de race? Ils sont trop portés à se servir grassement sans se soucier de ceux qui les entourent.

Dans les sphères politiques et administratives, la minorité française est constamment tenue en état d'infériorité. Elle ne reçoit jamais la part qui lui revient. Nouvelle source de conflits et de luttes qui ne devraient pas exister.

La manière la plus digne et la plus efficace de fêter le soixantième anniversaire de la Confédération serait de faire disparaître toute source de conflits entre les races, c'est-à-dire de laisser entièrement libres d'elles-mêmes les minorités françaises, où elles se trouvent, et de donner aux représentants de la race française en ce pays leur part équitable de toutes les fonctions publiques.

Autrement, à quoi sert-il de fêter l'anniversaire d'engagements qui n'ont pas été tenus?

L'"Action Française" de février

Sommaire

L'Action Française: Mot d'ordre: La défense de l'intelligence.

L'Action Française: La Doctrine de l'Action Française: Le Problème National.

Abbé Philippe Perrier: Contre le Cinéma, Tous.

Gaillard de Champris: L'Oeuvre de Charles Sylvestre.

Alexandre Dugré, S.J.: Mgr Ross plaide pour Gaspé.

Jacques Dumont: Méditation pour jeunes politiques.

Thérèse Baudoin: Vos Doctrines?

Livres et Revues.

Jean Tavernier: La vie de l'Action française.

Concours de Citations.

Albert Lévesque: La vie de la Librairie.

Abonnez-vous à l'Action française, $2.00 par année.

Ligue d'Action Française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Les cercles d'études

II

Les cercles d'études, foyers de vie

Foyer de vie, le Cercle d'études l'est:

1o. Pour le jeune homme;

2o. Pour l'oeuvre dont il est l'âme, et pour les oeuvres paroissiales, nationales et sociales;

3o. Pour le monde environnant.

I — Pour le présent.

II — Pour l'avenir.

I — Dans le présent

1o—Pour le jeune homme le Cercle est un foyer de formation.

On peut constater l'abandon presque général auquel l'enfant se trouve condamné au sortir de sa première instruction, surtout de son instruction religieuse, et l'insuffisance notoire de cette première formation.

Il est facile alors de comprendre les avantages d'un cercle bien compris.

En réalité, c'est au cercle seulement que le jeune homme placé dans les conditions ordinaires de la vie trouve le moyen de perfectionner son instruction religieuse et de prendre quelques notions justes sur les questions sociales, voire même nationales et professionnelles (agricoles). Ses connaissances resteront sans doute assez limitées, mais au moins, il les aura acquises au prix d'un effort personnel.

Quelques principes acquis de la sorte suffiront pour imprégner son esprit, pour éclairer sa conduite.

D'ailleurs, c'est un minimum que beaucoup dépasseront, l'expérience en fait foi.

2o—Pour l'oeuvre ou les oeuvres auxquelles on tient, le Cercle sera un foyer d'initiative.

Preuve de raison:

Seule l'étude forme des "convaincus".

On appelle des convaincus ceux qui savent et qui veulent ce qu'ils font (des conscients); les autres sont des entêtés, rien de plus.

Or, seuls les convaincus font vivre une institution.

Preuve d'expérience:

Interrogez n'importe quel homme d'oeuvres: Où recrute-t-il ses entraîneurs, sinon dans le cercle d'études?

Qui sera l'auxiliaire du prêtre, sinon celui qui a reçu sa pensée?

Celui-là se donne au bien d'autrui qui a commencé par se donner lui-même pour atteindre son plus grand bien personnel.

Qui n'est pas capable de prendre sur lui un effort de travail ne peut pas rendre aux oeuvres les services désintéressés dont elle a besoin.

Ayez, au contraire, un petit noyau de jeunes que vous entraînerez peu à peu, mais régulièrement, à un effort personnel, et vous n'éprouverez aucun embarras quand les oeuvres demanderont un dévouement.

3o—Pour le monde environnant, le Cercle sera un foyer d'apostolat.

(a) Le Cercle arme les apôtres.

On trouve quelques âmes d'apôtres sans formation personnelle; mais généralement, elles ne peuvent agir sur la pensée des autres. Le seul moyen d'exercer de l'influence, pour elles, c'est l'exemple, qui n'est évidemment pas à dédaigner, mais qui serait bien plus fructueux si elles y ajoutaient la capacité que procure la formation personnelle.

(b) Le Cercle suscite les apôtres.

Car les convictions fortes tendent à s'affirmer au dehors et à se répandre.

D'ailleurs, les programmes d'études sont toujours établis pour conduire à l'action, à l'apostolat.

(c) Le Cercle dirige l'action.

L'action procède d'une pensée, autrement, elle n'est qu'une vaine agitation.

Cette pensée est avant tout religieuse, au Cercle.

Cette pensée, comment la former, la graver, sinon par l'étude?

Vie de la région

Nous publions encore cette semaine des rapports de nos cercles. Il nous fait plaisir de féliciter les secrétaires d'avoir acquiescé à notre désir, ce qui indique que la discipline existe dans notre Association et que nous pouvons compter sur une coopération généreuse au besoin.

Départ

L'A. C. J. C. au Manitoba vient de subir encore une perte sensible. Le camarade Charles Brodeur, depuis trois ans président du Cercle Saint-David, quitte la province. Les membres de son cercle lui ont exprimé en termes non équivoques leur profond regret de son départ. Au nom du Comité Régional, nous voulons exprimer à ce camarade notre appréciation sincère du dévouement et du talent qu'il a dépensés pour notre Association. Il a rempli avec dignité et tact la charge de président. Sa conduite digne d'éloge et son succès lui ont attiré une réputation très enviable et assureront sa réussite dans le nouveau champ d'action où il entrera à Val Marie, Sask. Le camarade Brodeur est un acéjiste convaincu et nous ne serons pas surpris qu'avant longtemps un cercle de l'A. C. J. C. existe à Val Marie.

Visite officielle

Le président régional avait le plaisir de visiter le Cercle Saint-Pierre-Jolys la semaine dernière; c'était sa première visite officielle à un cercle de la région.

Il a pu constater que le Cercle Saint-Pierre-Jolys accomplit un excellent travail dans sa paroisse et qu'il est en bonne voie d'accomplir le programme chargé qu'il s'était tracé au début de l'année.

Le dévoué curé de St-Pierre, M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, dirige personnellement son cercle, et sous sa direction les membres se sont engagés dans une étude approfondie de la question scolaire manitobaine. Les connaissances et l'expérience de M. l'abbé Sabourin dans cette matière sont trop connues pour douter que cette étude sera fructueuse pour les membres.

A la réunion de mercredi soir dernier, à laquelle le président assistait, le camarade Joseph Desharnais présenta un travail fouillé et précis sur une phase de cette grande question; les objections posées par les membres, les réponses du conférencier et les conclusions de l'aumônier mettaient ce travail à la portée de tous, et permettaient d'en tirer tout le profit possible.

Un bel esprit de camaraderie existe entre les membres; l'harmonie basée sur la charité, fruit sans doute des retraites fermées dont les membres ont pu profiter, grâce au dévouement de leur curé, produit une franche camaraderie dont le président régional a goûté les douceurs pendant son court séjour au milieu d'eux.

Une réunion intime qui suivit l'assemblée du cercle permit au président régional de faire plus ample connaissance avec les acéjistes de Saint-Pierre.

Ce cercle participe activement à la vie paroissiale, il a contribué généreusement à une bibliothèque qu'il sera chargé de diriger.

Le président régional remercie sincèrement tous les membres de Saint-Pierre pour leur chaleureux accueil et il les encourage à continuer leur bon travail.

Don anonyme

Nous devons accuser réception par la voie du journal à la lettre anonyme suivante reçue par notre Comité Régional, accompagnée par un don destiné au Comité de Propagande La Vérendrye:

Winnipeg, Man.

"Dans la fièvre qui agite le monde, combien d'âmes se laissent envahir par la vague d'opinions courantes, où sombre l'exacte notion du vrai, sans tenter l'effort sauveur qui redresse les intelligences et les idées! Dans le sentiment de seconder vos nobles soucis des intérêts supérieurs et de répandre l'amour et le culte de la vérité, je prie donc votre Comité de Propagande d'agréer la modeste offrande que je vous envoie.

"Acceptez, Messieurs, les salutations cordiales de quelqu'un qui préfère garder l'anonymat."

Il fait bon de constater qu'il existe des personnes sérieuses qui suivent notre travail, comprenant la grandeur de la tâche que nous avons entreprise et veulent participer à notre oeuvre.

Nous remercions sincèrement ce bienfaiteur inconnu et nous souhaitons que son geste suscite des imitateurs, car notre Association a besoin, non pas seulement d'appui financier, mais surtout d'appui moral.

* * *

Le camarade Raymond Bernier, président du Cercle La Vérendrye de St-Boniface, se rendait à Saint-Pierre le dimanche 20 février, et sous les auspices de ce cercle, il répéta sa conférence sur "La presse".

Cercle Saint-Norbert de Letellier

Lors de la dernière réunion de ce cercle, la motion suivante a été adoptée:

"Il est proposé par le camarade Léon Bruyère et secondé à l'unanimité, que la profonde sympathie des membres du cercle soit exprimée au camarade Albert Damphousse et à sa famille dans le deuil cruel qui vient de les frapper."

Cercle Saint-Pierre

Nos réunions se sont succédées régulièrement depuis le commencement de l'année; elles furent au nombre de six. Les membres furent assidus aux assemblées. Il y eut lecture de piété à chaque réunion par M. l'aumônier. Il lut l'histoire de Judas Machabée et en fit une application pratique aux Canadiens français du Manitoba.

Nous avons étudié la question scolaire au Manitoba. Le premier travail traitait des droits des parents et fut donné par M. Edmond Préfontaine. Le second, donné par le camarade Charles Mouflier, traitait des droits de l'Eglise, et en troisième lieu M. Silvio Carrière nous parlait des droits de l'Etat. M. Emery Mulaire nous donna la conférence suivante et nous expliqua la situation scolaire au Manitoba. Le dernier travail, donné par le camarade Joseph Desharnais, nous montrait comment il est possible, malgré les rigueurs de la loi, d'enseigner la religion et le français dans nos écoles.

Chaque fois, il y eut des objections posées par différents membres. Le conférencier y répondait et M. l'aumônier y ajoutait d'intéressants commentaires. Cela rendit nos conférences instructives et attrayantes.

Comme d'habitude, le cercle a organisé plusieurs parties de cartes durant l'hiver avec un succès inouï. La salle était toujours trop petite pour contenir tout le monde. Il y eut à chaque fois chants; déclamations, et une comédie à la fin. Les revenus de ces soirées ont été remis à M. le curé pour la bibliothèque paroissiale.

Il nous fait plaisir de constater que plusieurs de nos membres ont suivi les retraites fermées organisées par M. le curé, et nous espérons qu'un grand nombre assisteront à celle qui doit avoir lieu le 2 mars.

Le Cercle Saint-Pierre, à sa dernière réunion, avait l'honneur de recevoir le président de l'Union Régionale, M. Léon Bruyère. Il nous fit une intéressante allocution et nous donna d'utiles conseils pour le bon fonctionnement d'un cercle. Nous espérons que M. Bruyère reviendra nous voir bientôt.

J.-M. MULAIRE,
Secrétaire.

Cercle Saint-David

Le 7 février avait lieu, dans la salle ordinaire, la réunion de l'A. C. J. C. Elle commença par la prière; ensuite vint l'appel des membres, dont 14 étaient présents.

Puis vint la lecture de l'évangile; le sujet fut "le bon et le mauvais grain". Ce mélange de bon et de mauvais grain est comparé aux bonnes et mauvaises personnes; nous, membres de l'A. C. J. C., nous devons être bons.

Un travail sur l'apiculture nous fut donné par le camarade J. Bissonnette. Il nous expliqua la vie de l'abeille et son travail. Ce fut un sujet qui intéressa vivement les membres. Plusieurs questions furent demandées et M. Bissonnette sut nous donner de bonnes réponses.

Le travail du bon langage fut donné par le camarade Emile [illegible], et il sait collectionner de bons mots à corriger.

Vint le cours d'apologétique, qui fut un traité sur le jeûne et l'abstinence. M. l'aumônier nous a donné plusieurs explications concernant le carême.

Ensuite eut lieu la proposition et la discussion de plusieurs questions concernant les oeuvres et l'administration du Cercle Saint-David.

Léo RIVET,
Sec.-Trésorier.

Cercle Provencher

Voici le compte-rendu de notre réunion du 13 février.

Dans la lecture spirituelle, nous méditons sur cette parole: "Tu es Petrus", et nous prenons pour résolution de ne jamais douter de l'infaillibilité du Pape.

Le Père aumônier répond à une question, posée durant une réunion précédente, au sujet de la condamnation par Rome du journal l'"Action Française", de Paris. Il nous montre la raison pour laquelle ce journal fut condamné. Il nous fait voir aussi que le Saint-Père fut loin d'être trop sévère dans cette condamnation.

Nous continuons ensuite notre étude sur le miracle. Nous avons déjà vu sa définition et sa possibilité; nous répondions, aujourd'hui, à cette question: "Peut-on connaître le miracle?" Le P. Courteau nous prouve clairement, de façon à ce que tous puissent comprendre, que nous pouvons certainement connaître l'existence du miracle. Plusieurs questions sont posées au sujet du miracle en général; le Père aumônier donne la réponse à tous ces points.

Puis, la séance levée, nous nous séparons convenablement renseignés sur la question du miracle.

Joseph ROBERT,
Sec. correspondant.

LA CONNAISSANCE DES CLASSIQUES

Elle est aussi nécessaire à un ingénieur que celle des mathématiques, dit sir Henry Thornton

Québec — "La connaissance des classiques est aussi nécessaire à un ingénieur que celle des mathématiques. Vous direz peut-être que la connaissance du latin et du grec compte peu, dans le bagage d'un ingénieur, mais je puis vous assurer qu'une culture générale est presque nécessaire à celui qui atteint les sommets de sa profession", dit sir Henry Thornton. En passant il rendit hommage à "la bonne ville de Québec qui apporte à tous ceux qui la visitent un rayon de bonheur".

En un bref historique du génie civil, sir Henry Henry souligna les immenses services que cette profession a rendus à la civilisation.

"Nous lui devons tous nos monuments, depuis les pyramides d'Egypte jusqu'à nos immenses barrages modernes. Au Canada, les ingénieurs ont construit une nation en construisant les chemins de fer qui relient entre elles les diverses provinces, et en aidant au développement de nos merveilleuses ressources naturelles. Sir Henry incite les ingénieurs à continuer leur oeuvre constructive.

La culture générale

Parlant de l'éducation et de la culture générale, sir Henry dit qu'elle enseignait surtout la tolérance, "cet esprit magnifique que nous devons transmettre à nos descendants, afin qu'ils puissent construire sur des bases solides".

"Aucun pays au monde, continue l'orateur, n'a de plus belles traditions que le Canada. Tout son développement est à base d'abnégation et de dévouement. Depuis les premiers missionnaires français qui se sont sacrifiés pour aller porter le flambeau de la civilisation parmi les tribus sauvages, jusqu'aux ingénieurs qui, à force de sacrifices, ont réuni la voie des deux grands réseaux qui nous ont donné notre essor, a régné au Canada un esprit altruiste."

Le rôle joué par les missionnaires et les découvreurs l'amène à parler des deux grandes races qui habitent le Canada:

"Soyons reconnaissants d'avoir ces deux races, dit sir Henry Thornton, président du Canadien National, car elles se complètent l'une l'autre."

En passant, il félicite de son bilinguisme sir François Lemieux, juge en chef de la province. Il termine en disant à son auditoire qu'aucun pays au monde n'a plus de raisons de regarder l'avenir avec confiance.

Jugement définitif dans une cause vieille de quinze ans

Des dépêches de Californie annoncent que la Cour suprême de cet Etat vient de rendre un jugement définitif en faveur de Joseph-L. Giroux, un ex-ingénieur originaire de la province de Québec, contre lequel avait été faite une réclamation de $[illegible] et les intérêts sur cette somme depuis 1904, au nom des prétendus héritiers de Gilbert Gagnon, originaire des Eboulements. Telle est l'issue de la cause commencée il y a une quinzaine d'années contre le vieux Canadien dont la fortune est présentement évaluée de $[illegible] à $[illegible].

Les prétendus héritiers alléguaient que Gilbert Gagnon avait quitté Les Eboulements lors de la [illegible] course à l'or de 1849 pour aller tenter fortune en Californie, et que, quelques années plus tard, Gagnon avait aidé Joseph-L. Giroux à fonder la mine "[illegible]" au Mexique. C'est leur part dans cette mine que réclamaient les prétendus héritiers de Gagnon.

OTTAWA — S. G. Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, est dangereusement malade à l'hôpital d'Ottawa. Il souffre d'une maladie d'[illegible].

St-Goddard Gagne le Derby de Québec

Il triomphe de ses adversaires dans une course de trois jours

Emile St-Goddard, photographié sur la Grande-Allée, au moment où il arrivait au terme de la course, avec son superbe attelage de chiens esquimaux. Dans le médaillon: St-Goddard et son "leader".

Quand, sur la fin de l'après-midi du 28 février dernier, après trois jours d'efforts inouïs pour garder la première place dans la course de 120 milles organisée à Québec par l'International Dog Derby Club, Emile St-Goddard descendit la Grande-Allée au pas de course, en arrière de ses chiens, et arriva au terme de l'épreuve bon premier, l'enthousiasme des centaines de spectateurs massés de chaque côté de la rue fut à son comble. Le jeune conducteur du Pas, Manitoba, remportait une victoire décisive sur tous ses concurrents et abaissait même de 54 minutes et 35 secondes, les records précédemment établis dans cette course. Il couvrit les 120 milles en 11 heures, 37 minutes et 35 secondes, battant Leonard Seppala, le héros de Nome, Alaska, par 20 minutes et 20 secondes.

Seppala fit une belle lutte, mais dut se contenter de la deuxième place, malgré qu'il eut gagné 3 minutes et 50 secondes sur St-Goddard dans la troisième étape; l'avance de 24 minutes et 10 secondes que détenait St-Goddard était trop considérable et il dut reconnaître sa défaite par une marge de 20 minutes et 20 secondes.

Georges Chevrette donna aussi une belle preuve d'endurance, finissant la course en troisième place; son temps total fut de 12 heures, 18 minutes et 45 secondes, soit 41 minutes et 10 secondes après St-Goddard et 20 minutes après Seppala.

Mais l'un des conducteurs qui provoqua peut-être la plus grande admiration fut le jeune Paddy Nolan, qui, quoique âgé de 15 ans à peine, se montra le digne émule de conducteurs de réputation internationale tels que St-Goddard et Seppala. Avec un attelage de 5 chiens, il s'assura la quatrième place, finissant la course en 13 heures, 15 minutes et 50 secondes.

François Dupuis, le vainqueur du derby de l'année dernière, ne put arriver que le cinquième, malgré tous ses efforts. Voici le sommaire des huit premiers arrivés, avec le temps de chacun:

SOMMAIRE

1—Emile St-Goddard	11 :37 :35
2—Leonard Seppala	11 :57 :55
3—Geo. Chevrette	12 :18 :45
4—Paddy Nolan	13 :15 :50
5—François Dupuis	13 :27 :20
6—Victor Lavigne	14 :07 :30
7—R. Pouliot	14 :49 :20
8—J. Roberts	14 :52 :30

La présentation des prix aux vainqueurs eut lieu dans la soirée de mercredi, au Château Frontenac, où une foule énorme s'était réunie pour acclamer les héros de cette épreuve mémorable. M. W. G. Power, conseiller législatif et président du Quebec International Dog Sled Derby Club présidait à cette cérémonie. Emile St-Goddard, le vainqueur, reçut la coupe qui représente le premier prix, plus une somme de $1,000.00. Une somme de $400.00 fut donnée à Seppala; $300.00 à Geo. Chevrette, comme troisième prix; $200.00 à Paddy Nolan comme quatrième prix et $100.00 à François Dupuis, comme cinquième prix. Les sixième et septième arrivants reçurent chacun $50.00, tandis que les quatre suivant touchèrent pour leur part, chacun $25.00.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Chers enfants,

Je viens de terminer la correction de vos concours. C'est une tâche pleine de joies pour mon coeur, mais qui met souvent ma pauvre vieille tête à la torture... Tant de jolis devoirs s'y valent et réclament une récompense! Il faut choisir pourtant, relire deux fois, trois fois, chercher la petite faute cachée, écouter la phrase qui rend le son le plus naturel, le plus vrai...

J'ai été absolument enchantée des compositions que j'ai reçues sur "La Vie à la Campagne". Toutes étaient intéressantes. Mes grands ont de bonnes et solides idées et ils les expriment si bien qu'ils méritent tous les plus chaleureuses félicitations.

Et les "Plaisirs de l'Hiver"! En voilà un sujet qui a obtenu un beau succès! Oui, chers petits-enfants qui me l'avez si souvent demandé, Mère-Grand aime que vous vous amusiez, que vous soyez gais: c'est la marque d'un bon caractère, d'une conscience claire comme la belle glace sur laquelle vous patinez avec tant d'entrain. Et quand vous n'allez jouer qu'après avoir "lavé la vaisselle", "endormi le petit" ou "aidé à faire le train"; quand le plus grand laisse au plus jeune le chien le mieux dompté, quand vous compatissez aux souffrances des malheureux, je vous aime doublement, bons petits amis.

Continuez à être prévenants, charitables, généreux. Multipliez pendant le saint temps du carême tous ces petits actes de vertu. Du haut de son beau ciel, le bon Dieu vous sourira...

MERE-GRAND.

P. S.—J'apprends avec peine la maladie grave d'une de mes chères petites-filles, Marie-Louise Normandeau, de La Broquerie. Tous les jeunes lecteurs du "Coin des Enfants" offriront, j'en suis sûre, une fervente prière pour sa prompte et complète guérison. . . . .

LE CONCOURS DE FEVRIER

Grades 8 à 11

Grade XI — Prix: Joséphine Plante, Académie Saint-Joseph.

Grade X — Prix: Adrienne Legal, école Saint-Joachim, La Broquerie.

Grade IX — Prix: Georges Perron, couvent, Sainte-Anne des Chênes.

Grade VIII — Prix: Agnès Landry, couvent de Saint-Adolphe.

Mentions honorables — Léona Champagne, Lucie Beaudry, Simone Perron, Jeannette Lanthier, Eveline Bleau, Hélène Chaput, Thérèse Deniset, Eva Vermette, Annie Charmicki, Jane McAdams, Wilhelmine Gratton, Léona Neault, Alice Pion, Alphéda Provencher, Louise Augert, Irène Lapointe, Agnès Morisseau, Mélina Trottier, Maria Boulet, Inez Desmararais, Calara Pelletier, Anna Sicotte, Jeanne Saurette, Florence Sleno, M.-Thérèse Ramaekers, Serene Vandevavyir, Cécile Lambert, Louise Guertin, M. Saurisseau, Godelieve Lanno, Berthe Sabourin, Marcelle Rocan, Juliette Dionne, Léonie Poitras, Eva Charette, Marthe Guay, Florence Mondor, Isabelle Rouillard, Gédéon Lapointe, Georges Girardin.

Autres compositions méritantes — Yvonne Ouimette, Antoinette Bonin, Louisa Bilodeau, Germaine Bonin, Simone Anlaya, Elza Janssens, Hélène Lejeune, Denise Molloy, Godelieve Simoens, Eveline Bellefeuille, Béatrice Biron.

Grades 5 à 7

Grade VII — Prix: Emma Lavack, Couvent de Sainte-Anne des Chênes.

Grade VI — Prix: Eugène Gousseau, Collège de Saint-Norbert.

Grade V — Prix: Eva Vouniot, école Beaudry, La Salle.

Mentions honorables — Marie-Paule Bérubé, Yvonne Fourasse, Arthur Lacerte, Cécile André, Anne-Marie Olivier, Ida Phaneuf, Fernande Fisette, Béatrice Painchaud, Germaine Marchand, Claire Perreault, Anna Saint-Germain, Marguerite Villebrun, Berthe Corbeil, Alice Bédard, Maria Vincent, Antoinette Dumaine, Irène Lafortune, Hélène Guenette, Berthe Lafortune, Marcel Pittet, Jeanne d'Arc Aubin, Jean Brassard, Bernadette Mousseau, Bibiane Lacerte, Nathalie Desmarais, Bernadette Laurin, Florence Girard, Yvonne Chèvrefils, Pauline Spénard, Irène Jodoin, Eva Jodoin, Marie-Rose Lord, Orile de Montigny, Rose Vandaele, Gaston Bohémier, Georges Trottier, Madeleine Talbot, Antoinette Laurin, Rita Bureau, Gérard Bureau, Marie Mahé, Ulysse Bohémier, Bernard Perron, Henri Chanthay, Juliette Couture, H. Goebel, Irène Langevin, Marie Langlier, Irène Muytten, Yvonne Dusablon, Jeanne Corbeil, Marie-Ange Faucher, Thérèse Laurendeau, M.-Ange Lapointe, Gertrude de Montigny, Jacques Laurin, Marie Boucher, Annette Lemoine, Aline Lemoine, Philippe Lapointe, Hélène Rey, Irène Bonneteau, René Lapointe.

Autres compositions méritantes — Aurise Guilbault, Marie Masson, M.-Paule Rheault, Lucienne Bédard, Ida Ouellette, Oliva Saint-Germain, Georgette Gelande, Léa Turenne, Gédéon Dumaine, Jeanne Lalonde, Georges Chèvrefils, Edgar Vincent, Antoinette Guertin, Eva Joyal, Elisabeth Grouard, Marie Hermary, Flore Doutre, Lucie Lavoie, Rosa Pelletier, Florent Bohémier, Jeanne Perron, Malvina Morin, Laura Perron, Paulette Combaluzier, Suzanne Hermary, Gladys Gladu, Yvette Jolivet, Lauria Lévêque, Yvette Gaudette, Evangéline Maher, Florence Henri, Dora Dusablon, Angeline Bibeau, Jeanne Benoist, Louise Fouchard, Alice Lévêque, Raymonde Persons, N. Marcoux, Madeleine Fouchard, Orize Perron, Fortunat Mousseau, M.-Jeanne Prairie, Jeanne Tougas, Malvina Gauthier, Marguerite Guay, Clarisse Tremblay, Cécile Gauthier, Marguerite Fisette.

Grades 1 à 4

Grade IV — Prix: Gabriel Pittet, école Montcalm, Notre-Dame de Lourdes.

Grade III — Prix: Joséphine Dubé, école Dandurand, Haywood.

Grade II — Prix: Germaine Chaput, couvent de St-Adolphe.

Grade I — Prix: André Vinet, Saint-Georges.

Mentions honorables — Gérard Bohémier, Delvina Dupont, Flore Jacques, Denise Dagesse, M.-Paule Saurette, Archange Chèvrefils, Ephrem Bohémier, Béatrice Dagesse, Alida Landry, Hélène Champagne, Lucie Trottier, Robertine Champagne, Gabrielle Grandmont, Eugénie Leclair, Annette Bélanger, Simonne Manseau, Albertine Laurin, Angeline Magnan, Aurore Laurin, Wilfrid Perron, Noëllice Philippe, Henriette Grouette, Georgina Beaudry, Pierre Désautels, Jeanne Bellavance, Laura Désautels, Alice Bernier, Marie Toupin, Denise Pelletier, René Demers, Florence Fontaine, Léo-Paul Bérard, Antoinette Champagne, Henri Boucher, Alice Gagné, Edmond Tougas, Adèle de Rocquigny, Solange Lapointe, Solange Bohémier, Maurice Rocan, Hélène Lapointe, Madeleine Dubuc, Rose-Alma Larivière, Lucile Brunet, Lucie Bruce, Delvina Dupont, Victoria Dumaine, Wilfrid Dupont, Emilien Dorge, Théodore Dupont, M.-Reine Girouard, Louise de Rocan, Eva Ducharme, Bertha Duyvejonck, Pierre Lemoine.

Autres compositions méritantes — Mariette Leclaire, Cécile Lamirande, Lucien Gauthier, Léopold Laurin, Marie-Anne Nolin, Marguerite Mahé, Annette Verville, Elisabeth Dubé, Antoinette Pageot, Anne-Marie Pambrun, Léa Lévacque, Charlotte Meunier, Irma Wolfaert, Hector Vincent.

Note—Quelques concurrents avaient omis de mentionner leur grade et n'ont pu être classés.

COMPOSITIONS PRIMÉES

La vie à la campagne

De nos jours, beaucoup de familles quittent leurs fertiles sillons, leurs troupeaux pour aller augmenter le nombre des citadins. Pourquoi abandonner ce petit coin de patrie si paisible pour aller se perdre dans l'immensité des villes? La campagne n'est-elle pas meilleure, plus saine, plus heureuse?

Certes oui, les villages contiennent plus de bonheur, de santé, de paix que les rues bruyantes et encombrées. D'abord, au point de vue hygiénique, la campagne est recommandée. L'air de nos prairies, de nos montagnes est salubre, fortifiant. Pourrait-on en dire autant de l'atmosphère falsifiée et gazeuse des villes? Puis, le travail champêtre du cultivateur est plus salutaire que celui du bureaucrate. Ce dernier, journellement enfermé, privé d'air et de soleil, tracassé par ses affaires, s'acharne sur ses paperasses: l'autre, le campagnard, sans beaucoup de soucis, laboure sa terre. L'inquiétude en rongeant le coeur, ronge aussi la santé. La nourriture, moins variée à la campagne, est cependant plus saine. La profusion d'oeufs frais, de lait mousseux, de pain odorant, de beurre délicieux, font de merveilleux petits habitants.

Et l'âme, n'est-elle pas en plus grande sécurité dans la solitude de nos bourgs? Quels combats elle a à livrer au milieu des mille dangers de la ville! Aussi n'est-elle pas toujours victorieuse. Les spectacles fadasses du théâtre, les représentations criminelles, les mauvais journaux arrachent lambeaux par lambeaux la pudeur du chrétien. La campagne tend moins de pièges aux faibles humains.

Puis, quelle vie heureuse on y mène! Toujours gaies, en paix, on se lève tôt, et après un honnête travail, on se repose du sommeil des justes. Le tracas n'est guère connu par le vieux paysan. Il ne craint pas la faim: la basse-cour est pleine de volailles, le grenier rempli de froment, les parcs pleins de beaux animaux. Le travail, il ne craint pas d'en manquer: journellement, sa besogne coutumière l'attend. Le campagnard vit paisiblement; son frère citadin, le crâne labouré, donne souvent le fruit de son travail pour satisfaire les caprices immodérés des siens. Car à la ville court la mode, et la mode ça coûte cher. Au village on se contente de peu...

Puis pour nous, petites filles, la campagne est-elle plus heureuse? Oh! Oui!! La grande liberté qu'elle nous offre peut-elle être comparée aux ébats restreints de la ville? C'est avec un certain délire qu'on prend la "clé des champs". Le coeur fou de joie on parcourt les bois, imprégnés de suaves parfums, les vallées riantes, les longues routes blanches et poudreuses. Dans ces délicieux parages, la crainte des accidents qui nous poursuit dans la ville est loin de nous. Nous sommes en sécurité, nous sommes libres de courir, de folâtrer, de jouer, de respirer à pleins poumons l'air, le bon air! Oh! belle campagne, comme tes dons sont grands et sains! Comme tu sais bien rendre l'homme heureux! Ta chanson, comme elle est joyeuse et parfois d'une douce mélancolie. Les coassements de la grenouille, les cris de la sauterelle, la douce romance des oiseaux, le hennissement des chevaux, le lointain roulement des wagons: tout cela, c'est bien toi!

Ta beauté éclate surtout le soir. Quand le soleil, avant de disparaître derrière la montagne, colore de pourpre le grand crucifix du cimetière, combien l'âme se sent émue devant ce spectacle! La brise est tiède, les oiseaux ne chantent plus, les bois s'assombrissent et deviennent pleins de mystère. Au loin, d'un enclos invisible, le meuglement d'une vache éveille l'écho dormeur. Les fumées qui s'élèvent pour chasser le moustique importun, montent en colonnes blanches, serpentent dans l'air, s'agitent en vagues fantômes. Le soleil n'est plus! c'est la nuit!...

Pourquoi quitter nos campagnes?

Joséphine PLANTE.

Académie Saint-Joseph (grade XI).

• • •

Nos lecteurs trouveront dans la page "Autour de la Ferme" la composition d'Adrienne Legal, de l'école Saint-Joachim de La Broquerie (grade X).

Les plaisirs de l'hiver

Il nous semble à nous, enfants du Canada, que le bon Dieu a mis dans la nature de notre beau pays, quelque chose de particulier pour rendre nos hivers plus attrayants.

Vous direz peut-être que la température des hivers au Canada est un peu rude, mais qu'est-ce que le froid pour les petits Canadiens? Si parfois nous nous gelons le bout du nez, vite une de nos amies nous le frotte avec de la neige, et c'est fini.

Volontiers, je comparerais la nature de nos hivers canadiens à une bonne grand'mère, qui toute emmitouflée dans son beau manteau d'hermine, invite les petits Canadiens à venir s'amuser sur ses genoux, pendant qu'elle, semble se reposer dans un demi-sommeil. Et, comme nous répondons à cette invitation, comme nous y allons à coeur-joie! Vivent les longues et hautes glissades de la rivière Rouge! Combien nous aimons à aller sur ces côtes avec nos grandes traînes de sauvages, qu'on appelle en anglais: "toboggans". Nous nous mettons deux ou trois sur ces "toboggans", et comme nous sommes anxieuses d'arriver à un trou qu'il y a dans notre côte! Nous avons toutes peur de tomber, mais inutile, puisqu'à chaque fois, nous tombons. Mais, pleines de courage, nous remontons et redescendons encore et encore.

Nous avons aussi, pour nous amuser, les beaux ronds à patiner. Quel plaisir que d'aller patiner! Plusieurs personnes pensent que ce jeu n'est que pour les garçons, mais elles se trompent, car il est aussi pour les filles.

Quand nos frères vont faire des grands tours avec leurs chiens, nous nous faisons un plaisir d'aller avec eux. Mais quand les chiens s'épouvantent et filent à toute vitesse, alors ça devient émouvant au possible, et nous en revenons plus gaies. Pour rien au monde n'échangerions-nous ces aventures.

Comme nous avons de la neige en quantité, nous faisons aussi des bonshommes et des châteaux-forts; mais ils ne sont pas aussi durables que ceux que les Normands avaient du temps de Guillaume le Conquérant, car dès que le beau soleil apparaît, il fait fondre nos bonshommes et nos châteaux-forts.

En été nous avons aussi beaucoup de jeux, mais il fait tellement chaud que nous ne nous donnons pas la peine de jouer; nous préférons rester à l'ombre, bien tranquilles. Donc, à mon goût, je trouve les plaisirs d'hiver meilleurs pour la santé, et beaucoup plus encourageantes.

Remercions tous le bon Dieu pour tant de délicatesses qu'il a à notre égard, tandis qu'il y a beaucoup d'enfants qui n'ont pas le plaisir d'avoir un hiver et, par conséquent, ne s'amusent presque pas.

Agnès LANDRY.

Saint-Adolphe (grade VIII).

• • •

Agnès — Mère-Grand, en ce moment tout le monde parle de ses jeux préférés; moi je voudrais vous demander comment, dans votre jeune temps, vous vous amusiez?

Mère-Grand — Chère petite, nos amusements étaient différents des vôtres, je crois. L'hiver, nous n'allions guère jouer dehors, nous jouions à "Ma Dame".

Agnès — Chère Mère-Grand, savez-vous qu'aujourd'hui il y en a encore des petites filles qui aiment à faire les "Ma Dame". Rita et Marie-Paule n'aiment rien autant que ce jeu quand il leur faut rester à la maison.

Mère-Grand — Où tes petites soeurs ont-elles appris à s'amuser de cette façon?

Agnès — A l'école de maman, je crois. Et vous, Mère-Grand, quand jouiez-vous?

Mère-Grand — Les occasions n'étaient pas fréquentes, car comme nous restions sur une ferme éloignée de l'école, nous revenions toujours tard et il restait peu de temps pour jouer; d'ailleurs, nous avions eu beaucoup d'air en allant et en revenant.

Agnès — Mais, le samedi et le dimanche, que faisiez-vous, Mère-Grand?

Mère-Grand — Comme nous allions en classe tous les jours de la semaine, nous aidions au ménage de la maison le samedi. Le dimanche, on priait beaucoup.

Agnès — Quand jouiez-vous alors aux "Mes Dames"?

Mère-Grand — Le samedi, après avoir fini d'aider, mes soeurs, Armeline, Anna et moi montions préparer nos chambres, ou, si tu aimes mieux, les salons où nous devions recevoir nos grandes visites. Nous choisissions ensuite les plus belles toilettes de nos grandes soeurs. Ces robes qui traînaient jusqu'à terre, nous les aimions. Parfois il nous arrivait d'aller demander à maman quelques friandises et alors nous servions des repas à nos visiteuses.

Agnès — N'aviez-vous pas de poupées?

Mère-Grand — Oh! j'allais oublier de parler de nos poupées de linge qui étaient plus belles que les petits cupidons de nos jours, mais qui étaient loin de ressembler à certaines vraies belles poupées que l'on voit aujourd'hui. Ces beautés d'à présent étaient alors très rares chez les enfants d'habitants. Parfois, au lieu de jouer à "Ma Dame", nous faisions de jolies robes à nos poupées.

Agnès — Voilà qui ressemble encore au jeu de mes petites soeurs. Je suis contente de voir, Mère-Grand, que nous avons au moins conservé quelques jeux d'intérieur qui ressemblent aux vôtres.

Mère-Grand — Mais, toi, ma grande Agnès, tu as longuement parlé sans me dire tes amusements d'hiver.

Agnès — C'est vrai, Mère-Grand. Eh bien! voici: d'abord nous glissons; notre couvent est situé sur le bord d'une rivière et nous utilisons la côte entre les heures de classe. C'est tous les jours nouveau pour nous. Nous jouons aux cartes le soir et nous aimons à parler de choses agréables ou utiles.

Mère-Grand — Je suis contente de voir que tu t'amuses bien.

Agnès — Mère-Grand, mes compagnes de classe font tout pour me rendre la vie du couvent agréable. Nous avons aussi des fêtes auxquelles nos parents sont invités. Ces chers parents qui font tant de sacrifices pour me mettre au couvent, j'aime à entendre dire qu'ils peuvent venir, voir et entendre ce que nous faisons.

Mère-Grand — Tu es animée de bons sentiments, ma petite Agnès. C'est beau de voir une petite fille qui pense toujours à sa famille. Cultive ces délicates vertus qui s'appellent la piété filiale pour les parents, la charité pour les autres, et tu trouveras toujours le moyen d'être heureuse en toutes saisons.

Agnès — Merci du bon conseil, Mère-Grand. Je m'en souviendrai. Bonsoir.

Emma LAVACK.

Ste-Anne des Chênes (grade VII).

• • •

Chère Mère-Grand,

J'aime à glisser l'hiver et à patiner sur la glace. J'aime à aller à l'école pour apprendre à lire. J'aime bien à descendre dans les côtes en patins quand la côte est glacée. J'aime à glisser dans une belle traîne. L'été, j'aime à faire une promenade en bateau sur l'eau. L'été, j'aimerais avoir une terre pour rester et travailler dessus. J'aimerais bien avoir une paire de chevaux. L'été il fait beau temps, on joue à la balle. Des fois Monsieur le curé vient nous faire dire le catéchisme. J'aime bien quand il vient à l'école.

Votre petit garçon,

André VINET.

Saint-Georges (grade I).

Notre berceau

Un jour, vers le milieu du seizième siècle, trois petits vaisseaux montés par des hommes intrépides, et commandés par un hardi capitaine, ouvrant leurs voiles à la brise du ciel comme les oiseaux fuyant devant la tempête, s'éloignèrent de cette terre d'Europe où l'orgueil de l'esprit et la corruption du coeur préparaient de si formidables catastrophes.

Elles étaient bien frêles ces nefs aventureuses, mais le Maître des eaux et des vents veillait sur elles. Après une navigation longue et pénible, les trois navires abordèrent à une plage inconnue, et leur chef y planta une croix ornée des armes de son souverain.

Cette plage, c'était la plage de Gaspé, c'était le Canada; ces hommes, c'étaient des Français; ce chef, c'était Jacques Cartier.

Jacques Cartier! c'est le nom qui rayonne au frontispice de notre histoire. Une année après cette première expédition, il pousse plus avant, il touche à Stadacona, Québec: il va lire l'Evangile selon saint Jean aux indigènes d'Hochelaga, Montréal; c'en est fait, le grain de sénevé est jeté en terre, et avec l'aide du ciel, il grandira et deviendra un arbre aux puissants rameaux et au verdoyant feuillage.

Les menus usages

C'est toujours de la main droite que l'on doit tenir sa cuiller, sa fourchette et son couteau, excepté quand on a des viandes à couper. Alors, il faut prendre sa fourchette de la main gauche et le couteau de la droite.

La civilité recommande de ne pas trop mettre de potage dans sa cuiller, de ne point le humer, d'avaler le tout sans mâcher autant que possible. On doit éviter de parler en prenant le potage. On ne doit jamais tenir son pain à pleine main. Pour boire ou demander à boire, il faut tenir son verre de la main droite, avec le pouce et les deux doigts. On ne doit pas tenir son verre à deux mains, ni tousser dedans, ni le porter à la bouche quand elle est pleine, ni le laisser presque plein sur la table. Il faut donc éviter de se faire verser à boire plus qu'on n'en peut prendre chaque fois.

On doit boire lentement, ne pas faire de bruit avec son gosier en buvant, s'essuyer la bouche après avoir bu. La civilité recommande de ne pas entasser plusieurs morceaux dans la bouche. Elle défend de manger avec avidité.

Il serait malpropre de toucher les viandes, de les porter à la bouche avec la main, de nettoyer son assiette avec les doigts, d'essuyer ses doigts, sa fourchette, son couteau avec sa langue ou avec la nappe. En un mot, la civilité veut qu'on mange avec le plus de propreté possible et qu'on tâche même de le faire avec grâce.

Ne jamais porter le couteau à la bouche, et, en aucun cas, il n'est permis de toucher les aliments avec la main; si l'on ne peut les séparer avec la fourchette et le couteau, il faut les abandonner. Quand on coupe le pain soi-même, l'approcher de soi est tout à fait malpropre; on doit aussi éviter de le salir avec son couteau.

L'EVANGILE

Deuxième dimanche de Carême

(S. Matth., XVII, 1-9)

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques, et Jean son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne et fut transfiguré en leur présence: son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Alors Pierre dit à Jésus: Seigneur, nous sommes bien ici; voulez-vous que nous y dressions trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie? Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit; et il en sortit une voix qui dit: Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le. A ces paroles, les disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit: Levez-vous et ne craignez point. Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de la montagne, il leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

Calendrier de la semaine

Jeudi 10 mars — Les 40 Martyrs de Sébaste.

Vendredi 11 — Quatre-Temps. S. Euloge.

Samedi 12 — Quatre-Temps. S. Grégoire le Grand.

Dimanche 13 — Deuxième de Carême.

Lundi 14 — Ste. Florentine.

Mardi 15 — S. Clément Hofbauer.

Mercredi 16 — Les Bienheureux Martyrs Jésuites Canadiens.

Autour de la Ferme

Soigner des cochons c'est "ben" de l'ouvrage

Disons ensemble une espèce de dizaine de chapelet pour mieux vous faire comprendre ce que je vais vous dire sur l'élevage des cochons.

1.—Soigner des cochons, c'est "ben" de l'ouvrage.

2.—Traire des vaches, c'est "ben" de l'ouvrage.

3.—Elever des moutons, c'est "ben" de l'ouvrage.

4.—Prendre soin des volailles, c'est "ben" de l'ouvrage.

5.—Avoir quelques essaims d'abeille, c'est "ben" de l'ouvrage.

6.—Faire un jardin, c'est "ben" de l'ouvrage.

7.—Mettre des légumes en conserve, c'est "ben" de l'ouvrage.

8.—Mettre le grain en meules, c'est "ben" de l'ouvrage.

9.—Mettre ses machines à l'abri, c'est "ben" de l'ouvrage.

10.—Cribler le grain de semence, c'est "ben" de l'ouvrage.

Gloire soit au blé, à l'orge et à l'avoine!

Comme cela était au commencement, comme c'est maintenant, et comme ce sera "pour nous" dans les siècles des siècles. Amen!

Oraison jaculatoire: "Maudits soient les chardons de Russie." (Ind. 0)

Résolution: Ma vieille, allons-nous-en en ville manger de la vache enragée, et tirer le diable par la queue!

* * *

Soigner des cochons, c'est "ben" de l'ouvrage! Comme je voudrais pouvoir vous dire que l'élevage des porcs n'exige aucun soin! Je vous dirai cependant dans un prochain article que le soin que demandent ces petits animaux si reconnaissants n'est pas aussi absorbant qu'on semble le croire, si l'on a la bonne méthode.

Aujourd'hui, je me bornerai à attirer votre attention sur le fait que mon homme aux 145 cochons est seul, — ses enfants sont tous en bas âge — et qu'il a cultivé une section l'été dernier.

C'est donc une chose possible de cultiver toute une section et de s'occuper en même temps de 140 à 150 cochons. A plus forte raison cela est-il possible à celui qui ne cultive que 240 ou 320 acres, ou encore à celui qui a trois ou quatre grands garçons pour lui aider.

Alors, si c'est "ben" de l'ouvrage de soigner des cochons, mon homme est "ben" travaillant! Et les autres?...!!

Le vieux La Fontaine avait bien raison de dire:

Travaillez, prenez de la peine:
C'est le fonds qui manque le moins.

Ch.-N. DESLANDES, ptre, curé.

LA VIE A LA CAMPAGNE

Il est bien doux pour une jeune fille paysanne de décrire la vie à la campagne, sa petite patrie, pour ainsi dire. Elle lui offre les charmes les plus séduisants.

En effet, les charmes de la vie rurale sont nombreux et variés: charmes de la belle et grande nature, charmes du labeur noble et fécond, charmes de la vie familiale si calme et si douce. Le soleil et la pluie prêtent à l'homme leur merveilleux concours. Les arbres lui offrent leur ombrage. Les oiseaux dans la ramée et les cascades des ruisseaux égaient ses longues journées de travail. Les nuits, fraîches et calmes, apaisent ses fatigues et ses soucis.

Notre classe rurale a toujours été renommée pour sa charité et son hospitalité. La fraternité a conservé son véritable sens chrétien. L'union fait sa force. Les gens de la campagne aiment la société et la gaieté; ils savent encore s'amuser en famille et chrétiennement. Les familles savent se grouper autour du clocher, sous la direction sage et éclairée d'un pasteur. Quelqu'un a-t-il besoin d'un coup de main, est-il dans le malheur, vite, le mot d'ordre est donné. De partout arrive du secours.

Le dimanche, il est beau de voir les longues files de voitures descendant des côteaux, ou sillonnant les vallons dans la direction du divin temple. De tous côtés, les fidèles répondent à l'appel de la cloche et assistent aux offices religieux. Ils sont heureux d'avoir accompli le grand devoir dominical.

On reconnait que la classe rurale est la dépositaire et la gardienne des vertus et des traditions de la race. L'habitant a le culte de la paroisse; son coeur et son âme y sont amoureusement attachés. C'est dans cette petite patrie qu'il est né, qu'il vit, qu'il travaille, qu'il prie, et où il reposera un jour à côté des êtres qui lui sont chers. Il aime la vie paroissiale avec ses cérémonies religieuses, simples et touchantes, son curé paternel et dévoué. Au milieu de ses parents, de ses amis, il se sent fort de cette vie commune qui lie tous les paroissiens aux jours de joie, comme aux heures d'épreuve et de deuil.

Si parfois le cultivateur se sent attiré par le mirage des villes, qu'il songe à son noble titre de propriétaire terrien, à sa chère indépendance, à son libre travail, à son rôle de producteur, aux bienfaits de la terre, enfin aux avantages inestimables de la vie familiale et rurale. Les grandes villes ne lui offrent que des illusions.

Nos campagnes sont des sources de vie nationale. Elles forment comme une réserve précieuse où la race se conserve plus forte et plus saine. C'est encore dans nos campagnes que se conserve le mieux et sans alliage le vieux parler de la France. C'est au sein de notre classe rurale qu'on retrouve le vrai type de notre race avec toutes ses précieuses qualités, physiques et morales, avec l'esprit gaulois et l'esprit chrétien.

L'histoire des peuples nous apprend que c'est dans la culture du sol que l'homme a goûté, ici-bas, le bonheur le plus parfait et retiré les avantages les plus certains. Le Canada français a été, il est et doit rester un pays agricole. Trois siècles ont prouvé que la vie rurale est, chez nous, une vocation nationale, une mission providentielle. Eelle est notre grande force nationale et religieuse. C'est pourquoi nous devons l'estimer et la sauvegarder toujours!

Adrienne LEGAL.
Ecole Saint-Joachim, La Broquerie.

En butinant Virgile

III

O fortunatos nimium!... Agricolas...
Assueta juventus, sacra deum,
sancti que patres...

Heureux habitants des campagnes, disions-nous en terminant, la semaine dernière... Oui, en effet, pour les paysans vrais, trop heureux seraient-ils, si réellement ils savaient leur bonheur, mais ils ne savent pas, et il faut avouer que parfois leur condition est dure... Il y a les mauvaises années, les intempéries des saisons, les accidents à la récolte, la maladie sur le bétail quelquefois, etc. Mais dans quelle condition, dans quelle branche d'industrie, dans quelle ligne de commerce, n'a-t-on pas à enregistrer des baisses, des banqueroutes, des déconfitures, des ruines matérielles et morales?

La thèse du poète n'en demeure pas moins véritable et admirable. Heureux laboureurs! Dieu, en effet, n'a pas créé l'homme pour la politique et les luttes civiles, mais pour qu'il cultivât la terre. Il lui sied mieux d'être son "maître", de manger les fruits de son champ, les légumes de son jardin, que de promener sa "sportule de parasite" à la porte des grands. C'est chez lui qu'est la dignité vraie, et non chez le citadin quémandeur ou oisif, amoureux de cinéma, de théâtre ou de cirque, désireux avant tout d'émerger au budget de l'Etat.

Les riches devantures n'éblouissent pas les yeux du vrai terrien, il n'admirera pas bouche bée les expositions des palais de toutes sortes et de tous genres, il n'aura pas chez lui la vaisselle précieuse ou les soieries de tel magasin de renom. Mais à lui le repos assuré, la vie sûre; à lui l'espace, le grand air, les lacs aux eaux vives, la vallée ombreuse, la sieste sous l'ormeau, la chasse en forêt; à lui surtout la vertu.

C'est par la moralité que vaut la campagne; la jeunesse y est plus sobre et plus dure au labeur, la religion mieux pratiquée, les parents plus révérés. Toutes vertus qui sont le fondement des peuples et sont plus en honneur parmi les gens de la campagne. C'est chez eux que la justice trouve son dernier asile, et laissa, quittant ce monde, l'empreinte de ses pieds.

Et n'est-ce donc point la fidélité au terroir, la constance dans l'effort, la modération dans les désirs, dans les appétits, qui ont multiplié les octogénaires dans certaines de nos familles rurales... Puisse la génération actuelle imiter l'ancienne dans sa vertu d'abord, dans sa longévité ensuite, faucher ou bûcher du bois à 86 ans, n'être malade qu'une fois, la première, pour mourir en paix dans les bras de Dieu, comme firent les ancêtres!

N.

P. S. — Le parallèle entre la paix du paysan et le trouble du citadin sera le thème spécial du prochain numéro.



NOS INDIENS SUR LES FERMES

Grosses récoltes de céréales — Leur réussite dans l'élevage du bétail

Les Indiens des trois provinces des Prairies — Manitoba, Saskatchewan et Alberta — ont récolté durant la dernière saison environ un million de boisseaux de grains, dont à peu près la moitié (488,000 boisseaux) consistait en blé. Les pupilles indiens du gouvernement canadien sont tellement dispersés dans toutes les provinces qu'il serait impossible de parler d'eux tous ou d'étudier tous leurs problèmes dans un court article; les remarques suivantes n'ont donc trait qu'aux exploitations agricoles effectuées dans les réserves indiennes des Prairies.

Il y a dans cette étendue environ 35,000 Indiens. Les terres qui leur sont réservées embrassent quelques-unes des régions les plus fertiles de l'Ouest et 97,000 acres de ce territoire étaient en culture en 1926. L'humidité excessive qui a caractérisé l'automne dernier a rendu la moisson difficile et les rendements n'ont pas été aussi bons, tant au point de vue de la quantité qu'à celui de la qualité, que ceux auxquels on aurait pu s'attendre si la saison avait été profitable et les Indiens se préparent à intensifier encore leur culture en 1927.

Au point de vue de l'élevage du bétail, les Indiens de l'Ouest moyen ont obtenu un succès marqué. Ils possèdent environ 35,000 chevaux, et 25,000 têtes d'autres bestiaux. Les bovins abattus par les Indiens pour leur propre usage en 1926 étaient évalués à $135,000, et ceux qu'ils ont vendus leur ont rapporté $70,000. Les Indiens d'une réserve ont retiré $15,000 de la vente de leur bétail. La qualité du bétail vendu est démontrée par les faits suivants: en 1925 deux wagons de bestiaux élevés par les Indiens ont remporté le premier et le troisième prix à l'exposition de bétail d'engrais tenue à Winnipeg. En 1926 les bêtes sont arrivées une journée trop tard pour figurer à l'exposition, mais elles ont rapporté des prix très satisfaisants à leurs propriétaires; des éleveurs ont déclaré que si les bestiaux des Indiens étaient arrivés à temps, ils auraient de nouveau remporté les premières récompenses. En octobre 1926, vingt-cinq bouvillons provenant de la réserve des Pieds-Noirs ont remporté le troisième prix à l'exposition de jeune bétail d'engrais contre de très nombreux concurrents, et à la vente à l'enchère ils ont rapporté à leurs propriétaires le même prix que le wagon d'animaux qui gagna le premier prix. Ces succès, qui ont grandement encouragé les fermiers indiens, démontrent que la pratique adoptée par le département des Affaires indiennes d'acheter chaque année de 70 à 100 taureaux de race a amélioré la qualité du bétail élevé dans les réserves indiennes.

Une particularité remarquable, surtout durant les quelques dernières années, est qu'une bonne partie de l'argent obtenu par la vente des récoltes et du bétail est consacrée à l'achat d'instruments et à la construction de bâtiments additionnels. Il en résulte que les conditions d'existence dans les réserves s'améliorent graduellement. En 1926, les diverses tribus des provinces des Prairies ont pris à même leurs fonds une somme globale de $32,900, qu'ils ont affectée à l'érection d'édifices publics et l'on estime qu'un montant deux fois plus élevé a été déboursé pour la construction de bâtiments par des particuliers. Somme toute, les résultats obtenus en 1926 sont des plus encourageants.

Pour empêcher la qualité du blé canadien de baisser

Ottawa — Le comité d'agriculture de la Chambre des Communes s'est élevé contre l'introduction dans l'Ouest de nouvelles espèces de blé non certifiées. C'est une menace à la qualité supérieure de nos produits. Il demande à la Chambre d'amender la loi des grains de semence de telle sorte qu'on ne puisse accorder droit de cité à une nouvelle espèce de blé de pauvre qualité.

A cause de la mauvaise habitude de mêler les diverses variétés de blé, voici que sur le marché de Liverpool le blé canadien est devenu inférieur à celui de l'Orégon. A cause de cela aussi, les fermiers ne se trouvent plus à mettre en vente du vrai blé Marquis.

Nos importations de beurre, durant 1926

Ottawa — Au cours de l'année 1926, suivant un relevé du ministre de l'agriculture présenté à la chambre, à la demande de l'hon. John-W. Edwards, député conservateur de Frontenac-Addington, le Canada a importé 2,798,697 livres de beurre d'Angleterre; 99,127 livres des Etats-Unis; 2,995,740 de l'Australie et 3,193,388 de la Nouvelle-Zélande.

Les droits de douane, sur ces importations, se sont élevées à $206,162.

PAWTUCKET, R.I. — L'immeuble du "Jean-Baptiste", le plus vieux journal franco-américain de langue française des Etats-Unis, a été détruit par un incendie. Les dommages matériels sont évalués à $75,000.





LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85⅝	$4.86⅝
Franc français	3.94½	19.3
Belga belge	13.90	13.9
Franc suisse	19.30	19.3
Lire italienne	4.43	19.3
Couronne suédoise	26.39	26.8
Couronne norvégienne	26.15	26.8
Couronne danoise	26.84	26.8
Mark allemand	23.88	23.8
Couronne hollandaise	40.31	40.2

LE MARCHE

8 MARS 1927

Bouvillons—	
Excellents	$6.75—$7.25
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.25—$5.75
Ordinaires	$4.75—$5.00
Taures de boucherie—	
De choix	$6.25—$6.75
Assez bonnes	$5.00—$6.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.25—$3.75
Pour conserves	$2.00—$3.00
Taureaux—	
De choix	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.25—$3.75
Boeufs—	
Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$3.25—$3.75
Communs	$2.75—$3.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$5.25—$5.75
Bons	$4.00—$5.00
Taures à engraisser—	
De choix	$4.25—$4.50
Bonnes	$3.00—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$6.25—$6.50
Bons	$5.00—$6.00
Veaux—	
De choix	$9.00—$11.00
Bons	$6.00—$9.00
Ordinaires	$3.50—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$7.50
Moutons ordinaires	$2.50—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$11.50
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.85
Très gras	$10.85
Lourds	$9.35
Très lourds	$8.75
Porc d'étal	$10.25
Légers	$10.50
Inférieurs	$6.25
Truies No 1	$8.00
Truies No 2	$8.00
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .41
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .43
Premiers	$ .41
Seconds	$ .38
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.10
Farine— Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Alimentation—	
Son. La tonne	$27.00
Gru. La tonne	$29.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.30
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$24.00
Mil. No 2	$21.00
"Red Top" No 1	$18.00
"Red Top" No 2	$15.00

Cours du grain fourni par
La CIE PARENT, Limitée
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 7 mars 1927

GRAINS	Mardi mars 1	Merc. mars 2	Jeudi mars 3	Vend. mars 4	Samedi mars 5	Lundi mars 7
Blé No 1 Nord	1.42⅝	1.42⅞	1.43	1.45⅜	1.46	1.44⅞
2 Nord	1.36⅞	1.37⅞	1.37⅛	1.39⅞	1.40⅞	1.39⅞
3 Nord	1.29⅞	1.30⅞	1.30⅞	1.32⅞	1.33⅞	1.32⅞
Avoine 2 CW	.63½	.63⅛	.63¼	.63⅜	.63⅝	.63⅝
3 CW	.53½	.53⅛	.53¾	.54⅛	.54⅜	.54⅝
Orge 3 CW	.70	.69⅞	.70⅜	.71⅛	.71⅜	.70⅞
4 CW	.67⅛	.67⅛	.67⅞	.68⅜	.68⅜	.68⅜
Lin 1 NW	1.90⅝	1.90⅞	1.90⅜	1.91⅞	1.92⅞	1.91⅞
2 CW	1.83⅝	1.86⅞	1.86⅞	1.87⅞	1.88⅞	1.87⅞
Seigle 2 CW	1.01⅛	1.01⅜	1.01⅛	1.02⅛	1.02⅝	1.01⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.41⅞	1.42⅜	1.42⅛	1.44⅞	1.45⅞	1.44⅞
Avoine 2 CW	.58⅛	.58⅛	.58⅛	.58⅞	.58⅞	.58⅞
Orge 3 CW	.70	.69⅞	.70⅞	.71⅞	.71⅞	.71
Lin 1 NW	1.90⅞	1.91⅛	1.91	1.92⅞	1.92⅞	1.92
Seigle 2 CW	1.01⅞	1.01⅞	1.01⅛	1.02⅞	1.03⅞	1.02
Options						
Blé Mai	1.40⅜	1.41⅞	1.41⅛	1.43⅞	1.44⅞	1.43⅞
Juillet	1.38⅞—	1.39⅞—	1.39⅞	1.41⅛	1.41⅞	1.41
Octobre	1.29⅞	1.30⅞	1.29⅞	1.31⅞	1.31⅞	1.30⅛
Avoine Mai	.58⅛	.58⅛—	.58⅛	.58⅞—	.58⅞	.58⅞
Juillet	.56⅞	.56⅛—	.57—	.57⅞	.57⅛	.57—
Octobre	.51⅞	.51⅞	.51⅞—	.52	.52	.51⅞—
Orge Mai	.72⅛	.72⅞	.72⅞	.73⅞	.73⅞	.73⅞
Juillet	.70⅞	.70⅞—	.71	.72⅞	.72	.71⅞
Octobre	.65⅛	.65⅞	.65⅞	.66⅞	.66⅞	.66⅞
Lin Mai	1.94⅞	1.95⅛	1.95	1.95⅞	1.96⅞	1.95⅞
Juillet	1.98	1.98	1.98	1.99	1.99⅞	1.98⅞
Octobre	2.02	2.02	2.02	2.03	2.03⅞	2.02⅞
Seigle Mai	1.04⅞	1.04⅞	1.04⅞	1.05⅞	1.05⅞	1.04⅞
Juillet	1.03⅞	1.04	1.03⅞	1.04⅛	1.04⅞	1.03⅞
Octobre	.98⅛	.98	.98	.98⅞	.98⅞	.97

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

COLOMBIE ANGLAISE

MAILLARDVILLE

En visite

Mlle Juliette Lambert, de l'Académie Sainte-Anne, New Westminster, chez ses parents, M. et Mme B. Lambert, en congé de fin de mois.

Mlle M. Dumont, en troisième année de cours supérieur à l'Académie Sainte-Anne, en visite chez Mme R. Bohémier.

M. J. Forcier, de Gravelbourg, Sask., en visite chez des amis de Maillardville.

M. et Mme A. Lavoie, de Cloverdale, C.-A., autrefois de Saint-Adolphe, Man., ainsi que leur jeune fille, Mlle Marie-Louise, et leur fils Charles, en promenade chez M. E. Paré.

Mme Brunelle et sa soeur, de Lafléche, Sask., de passage à Vancouver, en visite chez leur soeur Mme Lusigné.

Mariages

Lundi matin, 28 février, Mlle Léontine Paré, fille de M. A. Paré et de L. Croteau, unissait sa destinée à M. Léo Canuel, fils de feu W. Canuel et de M. Belair. M. A. Paré accompagnait sa fille et M. V. Paré servait de témoin au marié. La mignonne épousée, toute de satin blanc vêtue, portait à la main un superbe bouquet de fleurs naturelles toutes blanches aussi. Le chant et la musique de la messe nuptiale furent donnés par les amies du jeune couple. Si la prospérité des nouveaux mariés répond au bon augure de la pluie qui tombait à leur sortie de l'église, toutes les banques de la province suffiront à peine pour contenir leurs richesses à venir. Heureuse et longue vie à ce nouveau ménage canadien-français.

• • •

M. L. Filiatreault, fils de M. Martial Filiatreault, de Maillardville, conduisait à l'autel, le 28 février, Mlle M.-R. Label, fille de M. H. Label, de Vancouver-Sud. Le mariage fut béni dans l'église de Notre-Dame du Rosaire de Vancouver. Après le diner, pris chez M. M. Filiatreault, les heureux époux partaient en voyage de noces à Seattle, Wash. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Noyade

M. C. Vilac, autrefois de Calgary, Alta, habitant depuis quelque temps la rue True, New Westminster, vient de retrouver, le 27 février, flottant sur le fleuve Fraser, le cadavre de son fils âgé de 8 ans, noyé. Disparu de la maison le 29 décembre dernier, le jeune enfant avait été vu la dernière fois, jouant sur la barque d'un pêcheur près du quai de New Westminster. Toutes les recherches avaient été infructueuses. Depuis la disparition de son fils, chaque matin M. Vilac, mû comme par un secret pressentiment, se rendait sur le quai, scrutant les eaux avec une constance qui fut providentiellement récompensée. Le cadavre était si décomposé qu'il ne fut reconnu que par les vêtements que portait l'enfant quand survint le fatal accident. Le grand chagrin des parents se trouve tout de même atténué par l'assurance du sort du petit infortuné. A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons notre vive sympathie.

Accident

M. Dan Amero, chef d'équipe des débardeurs du quai de New Westminster et citoyen de notre petite ville, vient de se faire fracturer le pied droit par la chute accidentelle d'une traverse de chemin de fer, en faisant le chargement d'un bateau. Tout en étant sous les soins experts du Dr Cannon, de la Compagnie des "Longshoremen", M. Amero sera pour assez longtemps incapable de reprendre ses occupations journalières.

Partie de cartes

Le franc succès qu'elle a remporté ne contribuera pas pour peu à nous faire paraître plus long le temps du carême. Le programme de chant ébauché un peu à la hâte, pour remplacer les personnes absentes qui en faisaient partie, fut d'autant plus goûté qu'il fut emporté avec un brio étonnant auquel nous étions loin de nous attendre, vu le manque de préparation; plusieurs rappels fort bien exécutés en furent la preuve. Nos félicitations sincères, mesdames, mesdemoiselles et messieurs.

Et la roue de fortune... Je connais une certaine petite Thérèse qui doit avoir usé de "magie blanche" pour avoir décroché ainsi le gros lot. Et du goûter... Combien j'en garderai douce souvenance.

Merci, merci à tous, du plus petit au plus important, à tous ceux qui ont participé si généreusement à donner tant d'animation charmante à cette réunion de la grande famille paroissiale de Maillardville.

Voici le programme exécuté:

Ouverture, morceau de violon par M. E. Chabot, accompagné au piano par Mlle Girard.

Chansons par Mme McClure, accompagnée au piano par Mlle G. Thomas.

Déclamation: Mlle G. Thomas, 8 ans.

Morceau de piano: Mlle B. Marcellin.

Chanson, Mlle B. Filiatreault; au piano, Mlle B. Marcellin.

Chanson comique: Alyre Faucher, 11 ans.

SASKATCHEWAN

SAINT-LOUIS

Une de nos excellentes familles vient d'être éprouvée par un deuil cruel. Mlle Marie-Joseph Daniel est morte le lundi 21 février, après une courte maladie, âgée de 21 ans et 2 mois. Son père, M. Emile Daniel, est venu s'établir à Saint-Louis en 1914 avec toute sa famille. Dieu choisit les vocations là où les enfants sont nombreux et élevés chrétiennement. Mlles Alice et Marie Daniel entendirent l'appel de Dieu et allèrent au noviciat des Filles de la Providence à Prud'homme. Mlle Alice est devenue Mère Hermann-Joseph; Mlle Marie fut obligée de retarder sa profession et revint dans sa famille, à Saint-Louis, pour refaire sa santé. Elle se fortifiait, et elle espérait reprendre là vie religieuse près de sa soeur, lorsqu'une maladie de coeur vint l'emporter. Elle avait reçu les derniers sacrements.

L'enterrement eut lieu le mercredi 23 février, à l'issue du service qui a été célébré par M. le curé Carpentier, à 10 heures, en l'église Saint-Louis. La Révérende Mère Vicaire des Filles de la Providence et Mère Hermann-Joseph étaient venues de Prud'homme se joindre aux nombreux parents et amis qui accompagnèrent Marie Daniel à sa dernière demeure.

Nous prions M. et Mme Emile Daniel, leurs enfants et leurs parents de croire à la part très sincère et très vive que nous prenons à ce chagrin qui s'ajoute à tant d'autres.

MANITOBA

AUBIGNY

Baptême

Joseph-Arthur-Olivier, enfant de Viateur Laferrière et d'Elisabeth Gauthier. Parrain et marraine: M. et Mme Narcisse Girouard.

Carême — Mercredi des Cendres

Un air de carême et une ère de pénitence semblent avoir envahi le pays d'Aubigny depuis l'ouverture de la sainte Quarantaine: jusqu'au téléphone qui sonne plus rarement... Nul doute que "certains écouteux et écouteuses" ont dû prendre pour pénitence durant le saint temps du Carême... celle que vous pensez. Grand bien leur fasse!

Mercredi l'église paroissiale était remplie comme aux plus beaux dimanches: tous se sont fait un devoir de venir recevoir les cendres, ce qui signifie la détermination d'entreprendre résolument la pénitence que l'Eglise impose à ses enfants pour effacer leurs péchés passés et pour obtenir les grâces de salut de ce saints temps.

A ce propos, ne serait-il pas encore de mise de répéter pour le bien spirituel des lecteurs, les conseils et ordonnances du grand Pontife Benoît XIV qui, en date du 10 juin 1745, renouvela la solennelle Constitution: "Non ambigimus", après avoir adressé, le 30 mai 1741, une lettre encyclique à tous les évêques du monde chrétien, dans laquelle il exprime avec force la douleur dont il est pénétré à la vue du relâchement qui déjà s'introduisait partout au moyen des dispenses indiscrètes et non motivées:

"L'observance du Carême, disait le Pontife, est le lien de notre milice; c'est par elle que nous nous distinguons des ennemis de la Croix de Jésus-Christ; par elle que nous détournons les fléaux de la divine colère; par elle, protégés du secours céleste durant le jour, nous nous fortifions contre le prince des ténèbres. Si cette observance vient à se relâcher, c'est au détriment de la gloire de Dieu, au déshonneur de la religion catholique, au péril des âmes chrétiennes; et l'on ne doit pas douter que cette négligence ne devienne la source de malheurs pour les peuples, de désastres dans les affaires publiques et d'infortunes pour les particuliers."

Malheureusement les prédictions de Benoît XV ne sont que trop visiblement accomplies. Les nations chez lesquelles l'idée d'expiation vient à s'éteindre défient la colère de Dieu; et il ne reste bientôt plus pour elles d'autre sort que la dissolution ou la conquête... Il y a de quoi nous faire réfléchir en notre siècle de matérialisme et de jouissances de toutes sortes. Pensons-y bien!

Déménagement

MM. Paind et Guillon profitent des derniers chemins d'hiver pour transporter à force de chevaux une écurie et une boutique d'assez grande dimension sur leurs terrains à un mille environ du village. Pour un village comme Aubigny, la disparition de quelques bâtisses de plus ou de moins semble passer presque inaperçue.

Courses de chiens

Dame Rumeur voudrait que le dimanche 13 (date fatale) une course suivie d'une autre aurait lieu sur la glace de la rivière Rouge auprès de la traverse. Avis aux amateurs.

DUNREA

Le 28 février, nous avions tous rendez-vous à la salle paroissiale pour assister à la partie de cartes organisée par les hommes mariés. La grippe, qui a ébranlé bien des santés ces derniers temps, a sans doute nui un peu aux recettes, mais pas tant qu'on le craignait. Somme toute, cette soirée a été bien encouragée. Nous remercions ceux qui se sont donné la peine de la préparer, ainsi que ceux et celles qui sont venus contribuer généreusement au succès.

Mme A. Sainte-Croix a gagné le prix des dames et M. Joseph Fortier celui des messieurs.

• • •

La prochaine partie de cartes est fixée à la mi-carême et ce sont les dames qui en ont l'organisation. Nul doute qu'elles vont tirer leurs plans à l'avance pour assurer leur entreprise et remporter la victoire sur les soirées précédentes.

• • •

Notre théâtre s'est embelli d'un beau rideau peint par M. W. Gauvreau, de Hartney. L'artiste y représente un magnifique paysage de l'Ouest canadien. Maintenant il va falloir étrenner ce rideau par un concert proportionné à la valeur de la toile du peintre. On est à la recherche d'une comédie qui a eu un succès retentissant dans la province de Québec. Nos acteurs et actrices se déclarent prêts à se dévouer pour la circonstance. Donc ça ira!

• • •

Grâce à plusieurs personnes généreuses, notre statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus est placée maintenant dans une niche très artistique qui est l'oeuvre de M. Jos. Villeneuve, de Saint-Romuald. Sincères remerciements aux donateurs et donatrices.

Baptême

Le 3 mars — Marie-Alice-Cécile, née le 2 mars, enfant de Herménégilde Parent et de Héléna Carney. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Parent.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Deux de nos familles de cultivateurs sont venues depuis quelque temps grossir la population du village. M. Côme Valcourt retournera probablement sur la terre si une occasion favorable se présente. M. Arthur Savoie y vient à demeure et désire tenir maison de pension et boutique de barbier. Son fils Maurice, assistant-boulanger à Saint-Norbert, est actuellement en promenade.

• • •

Nous avons le regret de voir partir de la paroisse M. Eugène Carbonneau. Il était aimé de tous et pendant plusieurs années il a rendu des services signalés au Cercle Saint-David de l'A. C. J. C.

• • •

Les jeunes gens du Cercle donneront, le 13 mars, dimanche prochain, une grande séance dramatico-comico-musicale. Ceux des paroisses voisines qui désirent venir pourront retenir leurs billets même par téléphone en appelant au magasin Carbonneau. Que les aumôniers et présidents de tous les cercles manitobains de l'A. C. J. C. se considèrent comme invités.

• • •

Ceux qui désireraient se procurer de bons chevaux de ferme à des prix modérés pourront s'adresser à M. Joseph Forest, de Saint-Malo.

SAINT-PIERRE

Mlle E. Phaneuf, de Winnipeg, annonce à ses nombreux clients de St-Pierre qu'elle s'installera les samedi et lundi 19 et 21 mars au magasin de la Compagnie avec un assortiment de chapeaux toujours à des prix bien raisonnables. Toutes les dames et demoiselles seront bienvenues.

SAINTE-AGATHE

In memoriam

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons la mort de Mme Lucien Bourassa. Mme Bourassa laisse pour la pleurer son mari et cinq enfants, ses deux gendres, MM. Arthur Péloquin et Arthur Joyal, ses deux frères, MM. Josephat et Eugène, et une soeur, Mme S. Lecuyer.

La paroisse de Saint-Agathe sent vivement le deuil que cause la mort de Mme Bourassa. Elle fut toujours une femme exemplaire et une tendre mère.

Le mercredi 23 février M. le curé Elie Rocan chanta le service. L'église était remplie, car les paroissiens tenaient à donner à la défunte l'assistance de leurs prières et à la famille l'expression de leurs vives sympathies.

Conduisait le deuil, M. T. Joyal.

Les porteurs étaient MM. I. Dumesnil, A. Alaire, G. Péloquin, P. Péloquin, S. Alarie et O. Pelletier.

• • •

La famille Joyal offre ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu témoigner leurs sympathies soit par leur assistance aux funérailles, soit par des offrandes de bouquets spirituels.

STE-ANNE DES CHENES

Tableau d'honneur de février au Couvent

Grade XXI: Léona Neault et Léona Champagne.

Grade X: Jeannette Lanthier et Simone Perron.

Grade IX: Eva Vermette et Annie Charnichie.

Grade VIII: "Ex aequo": Inez Desmarais et Clara Pelletier; Anna Sicotte.

Grade VII: Nathalia Desmarais et Katie Teres.

Grade VI: Antoinette Laurin et Laura Perron.

Grade V: Marguerite Guay et Jacques Laurin.

Grade IV: (a) J.-Eugène Perron et Henriette Grouette; (b) Albertine Laurin et Jeanne Bellavance.

Grade III: Alice Bernier et Henri Boucher.

Grade II: (a) Adrien Gauvreau et Eveline Guay; (b) Wilfrid Perreault et Léon Grouette.

Grade I: (a) Léon Champagne et Louis Champagne; (b) Thérèse Paillé et Donat Choquette.

Cours préparatoire: Paul Desorcy et Thérèse Desautels.

LETELLIER

Tableau d'honneur pour février au Couvent

Grade I: Antoinette Roy, Emilie Beaudry.

Grade II: Edouard Loiselle, Gabrielle Bruyère.

Grade III: Marthe Bruyère, Denise Houle.

Grade IV: Annette Dionne, Napoléon-Félix Comeault.

Grade V: Blanche Dumont, Marie-Reine Boissy.

Grade VI: Annette Dupuis, Marcelline Dupuis.

Grade VII: Agathe Comeault, Agnès Forrest.

Grade VIII: Daniel Arcand, Alma Cadieux.

Grade IX: Gladys Ennis, Denise Fortier.

Grade X: Louis Pélissier, Thérèse Jutras.

Grade XI: Germaine Saurette, Hélène Dionne.

SAINT-LEON

A Détroit, Mich, dans la nuit du 19 février, s'endormait paisiblement dans le Seigneur, Julienne Rondeau, épouse de M. Hervé Leblanc, âgée seulement de 26 ans. Ses restes mortels furent ramenés à Saint-Léon pour y être inhumés dans le cimetière paroissial, près de ses trois autres soeurs décédées.

Le Rév. Père curé et de nombreux amis se rendirent à la gare de Somerset pour l'arrivée du corps, qui fut transporté chez M. Omer Leblanc en attendant la sépulture. C'est là que de nombreux paroissiens allèrent offrir leurs sympathies à la famille éplorée et prier pour le repos de l'âme de la défunte.

Un service de première classe eut lieu le samedi à 10 heures, chanté par le Rév. Père curé de Saint-Léon. La grand'messe fut précédée du chant du premier nocturne de l'Office des morts.

Les porteurs furent ses frères et beaux-frères: MM. Jules, Adrien, Roméo et Robert Rondeau, Charles et Robert Leblanc. M. Arthur Gareau conduisait le cercueil de chez M. Leblanc à l'église.

Son mari lui survit ainsi que deux jeunes enfants: Juliette et Donat. Elle repose à l'ombre du clocher paroissial en attendant le réveil de la résurrection.

Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur!

• • •

La famille Leblanc, ainsi que la famille Georges Rondeau, remercient les bien nombreux amis qui leur offrirent des sympathies à l'occasion de ce deuil et qui vinrent prier près de la défunte.

HAYWOOD

Bientôt s'embarqueront pour la France M. et Mme Charles Taburet avec leur famille. Ayant vendu tout ce qui leur appartenait, ils quitteront Haywood où ils ont vécu depuis assez longtemps pour aller demeurer définitivement en France. Que la chance et le succès les accompagnent tout le temps!

• • •

Le vendredi 4 mars avait lieu l'enterrement de M. Louis McIver. Malade depuis quelque temps, mais encore à la fleur de l'âge, il se résigna à la volonté de Dieu et s'éteignait le mercredi des cendres au matin, 2 mars. Il laisse pour pleurer sa perte son père, sa mère et plusieurs frères et soeurs.

Mlle Lavoie nous est revenue après une semaine de congé chez ses parents.

LA SALLE

Dimanche soir, 6 mars, avait lieu une partie de cartes au profit de l'église, organisée par les Chevaliers de Colomb. Elle a été un vrai succès. Il y avait salle comble, et comme toujours on y a su s'amuser avec entrain. On y a joué treize parties de whist. Mme Aurèle Rochon a remporté le prix des dames avec 95 points, et le prix des hommes a été gagné par M. Napoléon Gauthier.

Il ne faut pas que l'on s'ennuie chez nous; alors c'est à qui pouvait faire de son mieux avec ses chansons, ses déclamations, et même ses dialogues comiques. Le tout fut bien goûté par l'assistance.

On a aussi profité de cette soirée pour faire la rafle du piano. Il fut gagné par notre dévoué curé, qui en a fait immédiatement cadeau à la paroisse.

• • •

M. et Mme A. Jarry, de Letellier, étaient de passage à La Salle, la semaine dernière, en route pour leur nouvelle demeure, aux Etats-Unis. Nous sommes toujours heureux de les revoir.

• • •

M. et Mme Art. Gauthier sont partis la semaine dernière pour aller demeurer dans la Colombie-Anglaise.

CAPETOWN, Sud-Africain — Un terrible cyclone s'est abattu sur la colonie française de Madagascar. D'après les premières nouvelles, les dégâts seraient considérables et les pertes de vies nombreuses.

"Fait au Canada", marque vitale pour les provinces de l'Ouest

Vous faites-vous un point d'honneur d'acheter des produits "faits au Canada"? La marque "Fait au Canada" n'a jamais été si populaire. Elle indique un orgueil industriel qui s'est développé dans les provinces depuis la guerre.

Dans les vieux pays, d'après les fonctionnaires de l'immigration, on s'intéresse beaucoup à l'Ouest Canadien. Des milliers de personnes se préparent à y venir pour participer à sa prospérité. Avec cette nouvelle population, nous pouvons espérer de plus grand progrès agricoles et industriels. L'un des moyens les plus sûrs de contribuer à notre développement industriel est d'encourager les industries canadiennes en achetant les produits "Faits au Canada".

Une étude très attentive des produits "Faits au Canada" a été faite par les Moulins Robin Hood, dont les établissements sont à Moose Jaw, Calgary et Saskatoon. Leur marque bien connue de farine Robin Hood se trouve dans les cuisines de toutes les ménagères de l'Ouest Canadien. Elle est populaire, non seulement parce qu'elle est un produit "Fait au Canada", mais aussi à cause de sa qualité supérieure.

La même Compagnie offre maintenant un autre produit "Fait au Canada", "Robin Hood Rapid Oats". Les experts en aliments disent que "Rapid Oats" contient tous les éléments de nourriture requis pour faire un déjeuner complet. Il peut être cuit et servi en moins de cinq minutes. "Robin Hood Rapid Oats" est fait par une compagnie de l'Ouest Canadien avec la plus belle avoine choisie de l'Ouest. Il est manufacturé au moyen d'un procédé spécial pour satisfaire les demandes des ménagères de l'Ouest Canadien. C'est un produit "Fait au Canada" sous tous les rapports.

(Communiqué)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

FANNYSTELLE

Séance donnée par les Pinsons

Pour garder les enfants à la maison paternelle, il faut leur rendre la vie de famille agréable. Or, rien n'est plus apte à rendre cette vie de famille attrayante que des petites fêtes organisées tantôt à l'occasion de l'anniversaire de naissance du père ou de la mère, tantôt à l'occasion d'une fête religieuse.

Il en est de même pour la vie paroissiale, il faut la rendre attrayante par de beaux offices religieux et par d'agréables soirées paroissiales.

Il y a quelques semaines, les Fauvettes nous donnaient une très intéressante séance. Le 27 février, c'était le tour de nos Pinsons. Le succès de ces derniers n'a pas été moindre que celui des premières. Ils se l'étaient bien promis aussi.

Dans la comédie "Chicot", les personnages étaient Onésiphore Hamel, Chicot, Georges Godin, Larocque; Ernest Comeau, Bastien; et dans les "Quatre prunes": Arthur Lapointe et Adrien Hamel.

Quoique rendus par des novices, M. Comeau excepté, les rôles ont été parfaits. Chicot s'est révélé acteur émérite.

Les entr'actes ont été remplis par deux morceaux de piano exécutés par Miles Alice Mollot et Cécile Dureault; une improvisation de violon et de mandoline par M. Onésiphore Hamel et son fils Adrien; puis une chanson par Chicot.

Nos remerciements à M. Asmand Dureault, organisateur de la soirée, et à ses habiles acteurs. Vous nous avez dilaté la rate; vous nous avez fait goûter davantage la vie paroissiale. Hourra pour nos Pinsons!

SAINT-EUSTACHE

La population catholique continue sa marche ascendante, malgré la pression toujours plus grande des immigrants étrangers à notre langue et à notre religion, en particulier des Hussites et des Mennonites. En 1925 il y avait 155 familles et 905 âmes, dont 854 de langue française et 51 de langue anglaise. Le recensement de janvier dernier nous donne 163 familles et 938 âmes, dont 880 de langue française et 58 de langue anglaise. Il y a donc une augmentation de huit familles et de 33 âmes. C'est très appréciable, surtout si l'on constate une diminution de population dans un grand nombre de nos paroisses rurales. C'est aussi très encourageant de savoir que la plupart des nouvelles recrues sont de jeunes ménages bien établis, actifs, entreprenants, bons chrétiens et dévoués aux oeuvres paroissiales et au prêtre. La plupart ont aussi, à des degrés différents, l'esprit d'ordre et d'économie, si nécessaire au succès et si rare parmi nos compatriotes.

• • •

Comme partout ailleurs, nous recevons la visite — trop souvent, hélas! — de la grande faucheuse communément appelée la mort. Il y a quelque temps, c'était une toute jeune fille de 15 ans, Henriette Lynch, enfant de M. et Mme Tom Lynch. Quelques jours après, Mme Antonin Ménard, née Alexina Hogue, minée depuis de longs mois par la tuberculose, rendait son âme à Dieu au moment d'une hémorragie subite, à l'âge de 40 ans. Un ancien de la région et un pionnier de la paroisse d'Elie nous quittait aussi après quelques jours de maladie, à l'âge de 66 ans.

Mme Antonin Ménard appartenait à la belle famille Hogue, autrefois de Saint-Charles, Manitoba. La famille Hogue s'est toujours fait remarquer par sa proverbiale hospitalité, son esprit de foi et son dévouement inlassable au prêtre et à l'église. Et Mme Ménard se faisait remarquer entre tous les membres de sa famille par son talent d'organisation et son esprit d'entreprise toujours au service de Dieu et de sa paroisse. Elle appartenait à la congrégation des Dames de Sainte-Anne dont elle était un membre des plus dévoués. Les honneurs que tous la paroisse lui a rendus lors des funérailles sont une preuve de notre estime et de notre reconnaissance. Prions beaucoup pour son âme. Nous lui devons beaucoup.

M. Edouard Bernardin était depuis de nombreuses années le principal marchand du village et de la paroisse d'Elie. Après des débuts bien humbles, il vit bientôt grandir son commerce. Avec l'aide intelligente de son épouse, née Catherine Bernardin, il établit une maison d'affaires sur des bases solides et à l'abri des dangers inhérents aux variations du marché. En même temps que son commerce, grandissaient aussi son influence et son utilité dans le domaine paroissial et scolaire. Il remplit des positions de confiance soit comme syndic, soit comme commissaire. Epoux toujours dévoué, il s'est toujours montré un père tendre et affectueux pour les enfants dont la Divine Providence lui avait donné le soin.

Les funérailles eurent lieu à Elie le 23 février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. On remarquait, parmi les assistants, M. le sénateur Aimé Bénard, M. le député Arthur Boivin, M. Oscar Bourbonnais, Mme J.-B. Potvin, de Somerset, Man., tante du défunt, et plusieurs autres personnes distinguées. M. le curé Hormisdas Hogue officiait à la levée du corps, à la messe des funérailles et aux prières de l'absoute. M. l'abbé J.-A. Bastien, curé de Saint-Eustache et ami de la famille, assistait au sanctuaire.

Le défunt laisse, pour le pleurer, son épouse, née Catherine Bernardin, un fils, Gabriel, et une fille, Lilianne. A son épouse, à ses chers enfants et à tous ses parents, nous offrons nos plus vives sympathies.

"Requiescat in pace"!

McCREARY

Mardi soir, 2 mars, Mme J. Bourgouin, candidate de notre bazar, a donné une partie de cartes au profit de l'église. Il y avait beaucoup de monde et tout a assez bien réussi. Il y a eu le tirage de quelques articles. Les gagnants ont été M. Seeds, pour un petit gilet; ce dernier a remis ce même gilet au tirage aux dards et M. J. Ledoux en fut le gagnant. M. J. Ledoux a aussi gagné une boîte de chocolats et M. W. Lacharité a gagné deux oies.

• • •

Cette année le concours local du "curling" a été bien encouragé. Il y a eu cinq différents concours. Plusieurs des nôtres sont arrivés bons premiers.

Il y a eu aussi le concours de nouveautés qui a été fort achalandé; audelà de 24 équipes se sont rencontrées. M. le curé a ouvert le feu contre M. Cantin et M. Doucette, mais il a succombé aux terribles coups portés par ses adversaires. Heureusement les blessures sont fort légères!

• • •

McCreary est à peu près remis de l'épidémie de grippe qui a couru en janvier et février.

• • •

Le tirage des billets pour le bazar de McCreary a été remis à la semaine après Pâques, et le bazar même a été remis à l'automne. Comme tout le monde était affligé de la grippe en janvier et février, les candidates n'ont pu rien faire pendant ce temps. Elles continueront donc d'ici le mois de novembre prochain à travailler pour notre bazar. Bonne chance!

• • •

Cette semaine nous avions quelques visiteurs de Sainte-Rose et de Sainte-Amélie.

SAINT-BONIFACE

Conférences de l'Union Canadienne

Dimanche prochain aura lieu dans la salle de l'Académie Saint-Joseph la sixième conférence de l'Union Canadienne cette saison. M. L.-P. Gagnon sera le conférencier. M. Gagnon traitera de l'impérialisme anglais et des problèmes que posent les récentes déclarations de la conférence impériale. M. Gagnon a donné comme titre à sa conférence: "L'Empire britannique est-il ébranlé?" Ceux qui ont entendu M. L.-P. Gagnon dans des conférences antécédentes et notamment l'an dernier dans sa conférence sur Maria Chapdelaine, voudront aller l'écouter de nouveau.

Encourageons les conférences de l'Union Canadienne. Elles sont un excellent moyen de s'instruire et elles sont un bon moyen de culture pour les conférenciers. Il y aura aussi, comme à toutes ces conférences, un programme musical distingué.

L'Union Canadienne compte qu'il y aura un bel auditoire pour applaudir le conférencier. Aux deux dernières conférences, c'était vraiment consolant de voir avec quel empressement la population la plus intelligente de notre ville a répondu à l'invitation qui lui était faite.

A l'archevêché

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, accompagné de M. l'abbé C. Maillard, curé de Gravelbourg, était de passage à l'archevêché la semaine dernière, en route pour sa ville archiépiscopale.

A la cathédrale

Durant le temps du carême l'heure d'adoration a lieu le lundi soir, à 7 h. 30. Le mercredi soir aura lieu une instruction appropriée et le vendredi soir, à la même heure, les exercices du chemin de la croix.

Mort de Mme Joseph Riel

Dimanche dernier Mme Joseph Riel, née Amanda Perreault, est morte dans des circonstances tragiques. En sortant de la cathédrale, après la grand'-messe, elle a voulu se dépêcher pour prendre le tramway qui arrivait, et elle est tombée morte en entrant dans le tramway, d'une syncope au coeur. Mme Riel était si avantageusement connue à Saint-Boniface et dans les environs que sa mort a douloureusement surpris tous ses amis. Elle était la veuve de Joseph Riel, frère de Louis, décédé lui-même en 1921. Elle vivait chez son fils Honoré, dans la maison des Riel, sur la vieille propriété de Louis.

Deux enfants lui survivent: Honoré, avec lequel elle demeurait, et une fille, Mme Vermette, ainsi que deux belles-filles, Mme Camille Teillet et Mme Maxime Carrier, toutes deux de Saint-Vital. Mme Riel laisse aussi trois frères: Alexandre, de Saint-Vital; Edmond, de Fort Garry; Edouard, de Saint-Norbert, et trois soeurs: Mme Lépine, Mme Charette, de Saint-Malo, Mme Nault, de Saint-Pierre. La défunte était âgée de 53 ans.

Le service aura lieu mercredi à 9 h. 30. Le départ du cortège se fera de la maison de M. Riel à Saint-Vital.

Nos sympathies aux familles en deuil.

"CANOSSA"

Voici le programme de la grande séance qui sera donnée demain soir par les élèves du Collège de Saint-Boniface:

"Tout l'univers" (1er choeur d'Athalie — 4 voix mixtes) Mendelssohn: la maîtrise du Collège.

"Canossa", acte premier — Au monastère des Bénédictins, à Verceil, le soir du 24 décembre 1076.

(a) "Jésus chez Marthe et Marie (4 voix mixtes) vieille chanson nivernaise (harm. A. Philip); (b) "Petit Bossu" (4 voix mixtes) XVIIe siècle (harm. A. Béon): la maîtrise du Collège.

Adresse à Monseigneur: Brunelle Léveillé.

"Canossa", acte deuxième — Une chaumière au pied du mont Lavaciello, près de Canossa, janvier 1077.

(a) "Gloire à Dieu" (4 voix mixtes), Beethoven; (b) "Seigneur, au ciel et sur la terre" (choeur final de "Une rose effeuillée" — 4 voix mixtes), L. Boyer: la maîtrise du Collège.

"Canossa", acte troisième — Une salle dans l'intérieur de Canossa, 26 janvier 1077.

Choeur invisible:

"Dites au juste que tout est bien."

"Je ne veux pas la mort du mourant".

"Aucune rémission ne s'opère sans effusion de sang" (4 voix mixtes), Roselli.

"Tu es Petrus" (4 voix mixtes), Noyon: la maîtrise du Collège.

Réponse de Monseigneur.

"O Canada".

Accompagnateur: M. Bruno Brisebois.

"Canossa" — Personnages: Grégoire VII (Hildebrand), Pape, Joseph Robert; Henri IV (de Franconie), roi d'Allemagne, M. Maurice Goulet; Hugues, abbé de Cluny, parrain du roi, M. Lucien Deschênes; le Comte Mangold, Roland Couture; le Margrave Azzo d'Este, Roméo Guilbert; Roland, clerc de Pavie, Louis Béliveau; Cincius, noble romain, Armand La Flèche; Thierry, fils de Cincius, et Gérard, secrétaires du Pape, Marc Meunier et Georges Ramaekers; Godefroy de Bouillon, duc de basse Lorraine, porte-étendard du roi, Joseph Gousseau; Tancrède, écuyer du roi, Lucien Painchaud; Paolo, paysan, Joseph Dufresne; choeur invisible, cardinaux, prélats, moines de la suite du Pape.

Collège de Saint-Boniface

Ont mérité les honneurs de la classe:

Philosophie II: Leo McDonald.
Philosophie I: Bernard Davis.
Rhétorique: Roland Couture.
Rhetoric: Felix Kwiatkowski.
Belles-Lettres: Hervé Sala.
Humanities: John-C. Gill.
Versification: Edouard Frye.
III Grammar: Léonard Robitaille.
Méthode: François Lemire, Wladimir Zimkowski.
Syntaxe: Raymond Dion, Onésime Frenette, Ulysse Desgagné.
Eléments latins: Louis Gauthier, Lucien Melançon.
Senior Commercial: Jean Lafrance.
Junior Commercial: Albert Lévêque, Jean Montagnon.

Eléments français: Georges Pelletier, Lucien Dubreuil.

Préparatoire français: Louis Masson.

English Preparatory: Roger Piché.

Tableau d'honneur

Philosophie II — Excellence: Marius Bonin, Joseph Robert. Diligence: Marius Bonin, Brunelle Léveillé.

Philosophie I — Excellence: Bernard Davis, Armand Landry. Diligence: Elzéar Lavoie, Bernard Davis.

Rhétorique — Excellence: Roland Couture, Joseph Dufresne. Diligence: L.-P. Brunet, Herménégilde Poirier.

Rhetoric — Excellence: Fred Gilbert, Felix Kwiatkowski. Diligence: Fred Gilbert, Felix Kwiatkowski.

Belles-Lettres — Excellence: Joseph Gousseau, Hervé Sala. Diligence: Denys Audette, Robert Bernier.

Humanities — Excellence: Georges Amyot, Thomas Nowak. Diligence: Thomas Nowak, Karl McNamara.

Versification — Excellence: Gérard Léveillé, Albert Joyal. Diligence: Alfred Paradis, Léo Boissonnault.

III Grammar — Excellence: Léonard Robitaille, Earl Harp. Diligence: James Hunt, John Gorowski.

Méthode — Excellence: René Jacob, Léo Lafrenière. Diligence: Harold Fry, Léo Lafrenière.

Syntaxe — Excellence: Armand Joyal, Raymond Dion. Diligence: Gérard de Ruyck, Adrien Jacques.

Eléments latins — Excellence: Georges Ramaekers, Conrad Perron. Diligence: Conrad Perron, François Brunet.

Senior Commercial — Excellence: Paul Painchaud, Oscar Rochon. Diligence: Jean Lafrance, Paul Painchaud.

Junior Commercial — Excellence: Henri Pinvidic, Moïse Cormier. Diligence: Joseph Ritchot, Henri Pinvidic.

Eléments français — Excellence: Georges Pelletier, Jacques Lambert. Diligence: Fortunat Magnan, Jean Désautels.

Préparatoire français — Excellence: Raoul Bissonnette, Frank McMullan. Diligence: Raoul Bissonnette, William Weir.

English Preparatory — Excellence: Luc Paradis, Peter Colistro. Diligence: Peter Colistro, Luc Paradis.

Comité de Récréation

Dimanche dernier a eu lieu la rencontre entre les deux équipes qui tiennent la tête dans la ligue de gouret. L'Athlétique est venu à bout de battre l'Union Canadienne par un résultat de 3 à 2, après une lutte forcenée. L'Athlétique vient donc de se mettre sur un pied d'égalité avec l'Union et la prochaine partie décidera du tout et les vainqueurs recevront la coupe.

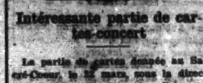
La partie de dimanche a été marquée d'incidents héroïques et drôlatiques. Les joueurs étaient forcés de courir, tant la glace était molle et devant les buts — car on ne pouvait lever la rondelle — ce fut chaque fois une panique et une mêlée humaine qui rappelaient aux connaisseurs certaines parties de rugby.

La partie décisive aura lieu dimanche prochain si la glace est en meilleur état, ou bien elle sera retardée et aura lieu à la première occasion.

Concert français au CKY

Samedi dernier a eu lieu au CKY le concert français sous les auspices de l'Union Canadienne et la direction de M. Marius Benoist. Le concert a consisté en vieilles chansons. Les principaux artistes ont été Mlle Yvonne Thibault, MM. Marius Benoist, Victor Bénard, Lucien Trudeau, Lucien Deschênes. M. L.-P. Gagnon annonçait et Mlle Alberta Bernier accompagnait les divers chanteurs au piano.

On annonce un autre concert avant la fin de mars, car M. Coates doit quitter Winnipeg vers cette date et les organisateurs aimeraient avoir un concert français avant son départ.



Intéressante partie de cartes-concert

La partie de cartes donnée au Sacré-Coeur, le 22 mars, sous la direction de Mme Bourbonnais, offrira un intérêt tout particulier. Le programme musical commencera à 7 h. 45 et la partie de cartes à 8 h. 45. On jouera le whist et le bridge. Il y aura un prix d'entrée et vingt-quatre beaux prix pour les gagnants. Le programme musical sera exécuté par les musiciennes de l'école du Sacré-Coeur. Il comprendra un choeur costumé (La Veillée bretonne), une pièce (L'examen de musique) et plusieurs morceaux de musique. Entrée: 25 sous. Toutes les personnes de langue française sont particulièrement invitées à cette soirée qui sera l'une des plus intéressantes de la saison.

L.D.C.F.

Les Demoiselles de la Ligue ont le plaisir d'annoncer au public qu'elles donneront une séance le dimanche 24 avril. On promet une soirée très intéressante. De plus amples détails paraîtront dans quelque temps.

Séance à l'Hospice Taché

Il y aura, le dimanche 26 mars, sous les auspices de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest, séance récréative au profit de l'Hospice Taché. Les billets, de 35 et de 50 sous, sont dès maintenant en vente par les institutrices de la Ligue.

Mariages

Le 23 février — Elzéar Heppelle, veuf de Ruth Scholin et fils de Johnny Heppelle et de Sarah Goulet, et Florentine Carlton, fille de David Carlton et de Blanche Bélanger.

Le 24 février — Alfred Rowan, fils de John Rowan et de Philomène Vermette, et Marie-Jeannette Desmedt, fille de Maurice Desmedt et de Valéri Van den Driesche.

Baptêmes

Le 27 février — Joseph-Guy-Onésime-Donat, né le 16 février, enfant d'Alexandre Desjardins et de Marie Allard. Parrain et marraine: Guillaume Carrière et son épouse, née Léontine Grégoire.

Le 27 février — Marie-Thérèse-Denise, née le 23 février, enfant de Paul Toussaint et de Yvonne Couture. Parrain et marraine: Joseph Couture et son épouse, née Armelia Roy.

Le 4 mars — Marie-Thérèse-Olivine, née le 9 janvier, enfant de Napoléon Berthelette et d'Albina Lamirande. Parrain et marraine: William Lamirande et son épouse, Marie Berthelette.

Le 6 mars — Léo-Joseph-Jean, né le 6 mars, enfant de Raoul Dumaine et de Yvonne Dumont. Parrain, Nox Dumont; marraine, Blanca Charlebois.

Le 6 mars — Dorothée-Thérèse-Bernice, née le 3 mars, enfant de Oscar Roy et de Donalda Gobeil. Parrain, M. l'abbé J.-A. Roy, représenté par Adélard Vermette; marraine, Marie-Anna Gobeil.

Le 6 mars — Joseph-Edouard-Arthur, né le 17 février, enfant de François Richard et de Violet Bériault. Parrain et marraine: Joseph Prescott et son épouse, née Angelina Richard.

Sépultures

Le 21 février — Inhumé dans le cimetière paroissial, Bertha Thurston, fille de Bart Thurston et de Delia Tanguay, décédée le 19 février à l'âge de 18 jours.

Le 23 février — Edouard Pilon, époux de G. Snader, décédé à l'hôpital Saint-Boniface le 21 février, à l'âge de 44 ans.

Le 24 février — Exilda Ducharme, épouse de Pierre Boucher, décédée à Détroit, Mich., E.-U., le 18 février, âgée de 69 ans.

Le 25 février — Marie-Juliette-Cécile, enfant d'Edmond Daigneault et de Cécile Defossé, décédée à l'âge de 7 mois.

Le 25 février — Elisabeth, enfant d'Edmond Daigneault et de Cécile Defossé, décédée le 24 février à l'âge de 2 ans.

Le 3 mars — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Thérèse, fille de feu Adrien Guay et d'Emilia Beaudette, décédée le 1er mars à l'âge de 2 ans et 5 mois.

Le 5 mars — Mme Justine Delorme, épouse de feu François Girouard, décédée le 3 mars à l'âge de 85 ans.

Le 5 mars — Mary Van Stoallen, épouse d'Auguste Boyer, décédée le 2 mars à l'âge de 32 ans.

PETITES NOTES

On annonce que M. Hormisdas Béliveau, qui a été si dangereusement malade, continue à prendre du mieux. M. Jos. Vermander, qui a été également très malade, est aussi en convalescence. M. Edmond Brodeur, de Sainte-Agathe, qui a été opéré la semaine dernière, est en bonne condition. Les amis de ces malades apprendront ces nouvelles avec joie.

• • •

Mme E. Prud'homme et Mlle Andrée Prud'homme sont partis la semaine dernière pour une couple de mois à Montréal et Québec.

UNION CANADIENNE

A quoi bon nous plaindre?

"A quoi bon nous plaindre?", dit la chanson. La direction de l'Union Canadienne vient de décider de fermer une des salles du club, la salle pompeusement dite "salle de théâtre". A partir du premier avril l'on fermera aussi les après-midis, excepté les samedis et dimanches. Notre direction est venue à la conclusion que le maintien de deux salles est un luxe désormais impossible et actuellement parfaitement inutile.

Est-ce un recul? Peut-être... en tout cas, à qui la faute? Notre trésorier pourra prouver à ceux que les statistiques intéressent, que depuis cinq ans et plus, l'Union n'a vécu et ne s'est maintenue que par le travail de ses comités. Ce n'est qu'à coups de concerts, de conférences, de séances, de parties de cartes que nous avons réussi à joindre les deux bouts. Les perceptions provenant des cotisations ont été nulles et souvent ridiculesement basses. Le métier de percepteur à l'Union Canadienne est un tourment digne des livres dantesques! Voici maintenant que les billards donnent moins — signe évident que notre jeunesse s'intellectualise à un degré effarant. Beaucoup de jeunes et même plusieurs vieux ne veulent pas payer de cotisations, se fiant que la direction va faire marcher l'affaire. Nos directeurs estiment qu'il y a beaucoup, beaucoup d'oeuvres qui demandent notre appui et des oeuvres plus nécessaires et plus utiles que le maintien d'une salle actuellement peu utile, puisqu'en somme très peu de gens la fréquentent et que ceux-là même pourraient être accommodés dans l'unique salle que nous avons conservée.

Cela ne veut pas dire que les comités doivent cesser leur travail. Au contraire, mais cela signifie que l'argent ainsi perçu pourra être mieux employé, et qu'en faisant des économies, nous pourrons aider d'autres oeuvres comme celles de pensée française et essayer de faire une propagande plus utile en ce sens, chez nos membres ou même chez les Gentils. Cette situation, pénible à dire, durera-t-elle toujours? Nous ne le croyons pas! Certains symptômes nous font même croire le contraire. La même chanson qui nous invite à ne pas nous plaindre ne dit-elle pas que "le printemps revient"?

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

MISTRESS BEECHER STOWE

La Case de l'Oncle Tom

No 15

Il était impossible de voir cette jeune et belle figure de Saint-Clare sans éprouver un sentiment de plaisir. Tom sentit les larmes lui venir aux yeux, et ce fut du fond du coeur qu'il s'écria:

— Maître, Dieu vous bénisse!

— C'est ce qu'il fera, j'espère bien. Quel est votre nom? Tom, hein? Vous pouvez aussi me demander le mien. Savez-vous conduire les chevaux, Tom?

— Je suis habitué aux chevaux, dit Tom. Chez M. Shelby il y en avait des tas!

— Eh bien, je ferai de vous un cocher, à la condition que vous ne vous griserez qu'une fois la semaine, à moins que dans les grandes occasions...

Tom parut surpris et blessé.

— Maître, je ne bois jamais.

— On m'a déjà fait ce conte! Nous verrons bien... Tant mieux, au fait... Allons! mon garçon, ne vous affectez pas, dit-il, en voyant que Tom paraissait encore soucieux de la recommandation. Je ne doute pas que vous ne vouliez bien faire.

— Oh! je vous en réponds, maître!

— Et vous serez heureux, dit Evangéline, papa est très bon pour tout le monde; seulement il aime un peu à se moquer des gens.

— Papa vous remercie bien de cet éloge, dit Saint-Clare en riant.

Et, pirouettant sur ses talons, il se disposa à partir.

Puisque notre héros mêle la trame de son humble vie à la destinée des grands, il faut bien que nous nous occupions aussi des grands.

CHAPITRE XV

Le nouveau maître de Tom

Augustin Saint-Clare était fils d'un riche planteur de la Louisiane; sa famille était originaire du Canada. De deux frères, assez semblables d'humeur et de tempérament, l'un s'était établi dans une ferme opulente du Vermont, l'autre était devenu un riche planteur de la Louisiane.

La mère d'Augustin était une protestante française dont la famille avait émigré à la Louisiane, à l'époque des premiers établissements. Augustin et un autre frère étaient les seuls enfants de leurs parents. Augustin, ayant reçu de sa mère une constitution extrêmement délicate, fut, d'après le conseil des médecins envoyé dans le Vermont, chez son oncle, où il passa une grande partie de son enfance. On pensait que ce climat froid et salubre fortifierait sa santé.

Dès son enfance, Augustin se fit remarquer par une sensibilité extrême, qui tenait beaucoup plus de la douceur de la femme que de la rudesse habituelle de son sexe; le temps recouvrit cette douceur d'une dure écorce; il devint homme, et bien peu surent à quel point il gardait fraiche et vivante cette sensibilité dans son âme. Presque au sortir du collège il avait éprouvé une passion romanesque. C'était bien la passion dans toute son effervescence, dans toute son intensité; son heure était venue, cette heure qui ne vient qu'une fois. Son étoile s'était levée à l'horizon, cette étoile, hélas! qui se lève si souvent en vain... et dont on ne se souvient que comme d'un songe! Pour lui, aussi, l'étoile se leva vainement! Il obtint l'amour d'une jeune fille aussi belle que distinguée: ils furent fiancés. Elle demeurait dans un des Etats du Nord. Lui dut retourner dans le Midi pour régler les derniers arrangements de famille. Tout à coup ses lettres lui furent renvoyées par la poste, avec une courte note du tuteur de la jeune fille. La note disait qu'avant même qu'il l'eût reçue, sa fiancée serait la femme d'un autre.

Il crut qu'il en deviendrait fou: puis, comme bien d'autres, il espéra pouvoir arracher de son coeur cette flèche mortelle.

Trop fier pour prier, trop orgueilleux pour demander une explication, il se jeta dans le tourbillon du plaisir; il devint bientôt le soupirant avoué de la reine du jour. Tout fut promptement réglé, et il épousa une jolie figure, deux beaux yeux noirs et cent mille dollars. Comme on dut le croire heureux!

Les mariés passèrent la lune de miel au milieu du cercle brillant d'amis, dans leur splendide villa, au bord du lac Pontchartrain. Un jour on apporta au jeune mari une lettre de cette écriture qu'il se rappelait si bien.

Elle fut remise en plein salon. La causerie était gaie, vive, étincelante de mots.

En reconnaissant l'écriture, il devint pâle comme la mort; il se contint cependant et poussa jusqu'au bout un assaut d'esprit et d'enjouement où il avait une femme pour adversaire. Il sortit bientôt. Une fois seul, dans sa chambre, il ouvrit cette lettre... désormais inutile, plus qu'inutile, hélas! C'était une lettre d'elle; elle racontait longuement les persécutions de la famille de son tuteur; on voulait lui faire épouser le fils de cet homme. On avait d'abord supprimé les lettres d'Augustin... elle avait longtemps continué d'écrire... puis étaient venus le chagrin et le doute. Au milieu de ces anxiétés poignantes elle était tombée malade. A la fin elle avait découvert le complot... La lettre racontait tout cela, elle finissait par des expressions de reconnaissance et d'espoir, et des protestations d'une éternelle affection, plus cruelles que la mort même pour l'infortuné jeune homme.

Il lui répondit immédiatement:

"J'ai reçu votre lettre, mais trop tard. J'ai cru ce qu'on m'a dit; j'ai désespéré. Je suis marié, tout est fini; l'oubli, voilà tout ce qui nous reste, à vous et à moi!"

Ainsi se termina le roman et l'idéal dans la vie d'Augustin Saint-Clare.

Au fait, dans un roman, on brise le coeur des gens, on les tue même, et tout est dit: la fable est intéressante, que vous faut-il de plus? Mais, hélas! dans la vie réelle, nous ne mourons pas dès que nous avons vu mourir pour nous ce qui nous faisait la vie brillante et radieuse! Il nous reste l'ennui des nécessités. On boit, on mange, on s'habille, on se promène, on visite, on parle, on lit, on vend, on achète! C'est ce qu'on appelle vulgairement la vie. On passe à travers cela... et cela restait à Augustin. Si du moins sa femme eût été vraiment une femme, elle aurait pu, une femme peut toujours essayer de renouer cette trame d'une existence brisée, et mêler encore des fleurs au tissu reformé... mais Marie Saint-Clare ne pouvait même pas voir que la trame était rompue. Nous l'avons déjà dit, Mme Saint-Clare, c'était une belle figure, deux yeux magnifiques et cent mille dollars. Rien de cela ne guérit une âme malade.

Quand on trouva Augustin étendu sur le sofa, la mort sur le visage, et qu'il eut prétexté une migraine, elle lui recommanda de respirer de la corne de cerf. Quand elle vit que la pâleur et la migraine persistaient pendant de longues semaines, elle se contenta de dire qu'elle n'eût jamais cru M. Saint-Clare aussi maladif... mais qu'il paraissait être très sujet aux maux de tête, et que c'était bien fâcheux pour elle, et qu'il paraissait singulier de la voir toujours seule après un mois de mariage.

Au fond de l'âme, Augustin se réjouit d'avoir épousé une compagne si peu clairvoyante. Mais, quand les fêtes et les visites de la lune de miel furent passées, il s'aperçut qu'une belle jeune femme qui, toute sa vie, avait été adulée et gâtée, pouvait être dans un ménage une maîtresse bien tyrannique.

Son père dont elle était l'unique enfant, ne lui avait jamais rien refusé: avec lui le possible était toujours fait. Au moment de son entrée dans le monde, belle, accomplie, héritière, elle vit soupirer à ses pieds tous les hommes, éligibles ou non, de la ville qu'elle habitait. Elle ne douta pas un instant qu'Augustin ne fût très heureux de l'obtenir.

Il ne faut pas croire qu'une femme sans coeur soit un créancier commode dans l'échange de l'affection... Personne n'exige l'amour des autres plus impérieusement qu'une femme égoïste... Seulement, elle devient d'autant moins aimable qu'elle veut être plus aimée. Quand Saint-Clare commença à négliger ces galanteries et ces petits soins d'un homme qui fait sa cour, il se trouva en face d'une sultane qui n'était pas résignée à perdre son esclave. Il y eut abondance de larmes, il y eut des bouderies et de petites tempêtes; puis des mécontentements, des coups d'épingle et des accès de colère. Saint-Clare, dont la nature était bonne et indulgente, essaya d'apaiser sa femme par des présents et des flatteries. Quand Marie devint mère d'une belle fille, il sentit s'éveiller en lui quelque chose comme de la tendresse.

Saint-Clare avait eu pour mère une femme d'un caractère aussi pur qu'élevé; il donna à son enfant le nom de sa mère, heureux de penser que peut-être elle lui en rendrait aussi l'image. Sa femme en ressentit une violente jalousie. Le profond amour d'Augustin pour sa fille ne lui inspirait qu'un mécontentement soupçonneux. Tout ce qui était donné à la fille semblait être ravi à l'épouse. Depuis la naissance de cette enfant, sa santé déclina sensiblement. Une vie d'inaction constante, dans la torpeur de l'âme et du corps, l'influence d'un éternel ennui, jointe à la faiblesse ordinaire de cette période de la maternité, changèrent bientôt cette belle jeunesse florissante en une femme pâle, étiolée, maladive, dont le temps était partagé entre une foule de maux imaginaires, et qui se regardait comme la plus à plaindre et la plus infortunée des femmes.

C'étaient des lamentations sans fin. La migraine la confinait dans sa chambre au moins trois jours sur six; toute la direction du ménage fut donc abandonnée aux domestiques. Saint-Clare trouva son intérieur très peu confortable. Sa fille était extrêmement délicate, et il craignait qu'ainsi abandonnée sans surveillance et sans attention, sa santé, et même sa vie, ne fussent compromises par l'indifférence maternelle. Il l'emmena avec lui dans le Vermont, où il allait faire un voyage, et il engagea sa cousine, miss Ophélia Saint-Clare, à revenir avec eux dans sa résidence du Sud.

Ils étaient sur le bateau qui les ramenait quand nous les avons rencontrés.

Mais à présent que les dômes et les flèches de la Nouvelle-Orléans se dressent devant nos yeux, il est temps de présenter miss Ophélia à nos lecteurs.

Miss Ophélia avait quelque quarante-cinq ans d'une heureuse existence, quand son cousin vint la chercher pour visiter ses propriétés du Sud. Ophélia était l'aînée d'une nombreuse famille; pour le père et la mère, elle était toujours rangée parmi les enfants, et la proposition d'aller à la Nouvelle-Orléans fut quelque chose de bien grave aux yeux de la famille.

La bonne mère, tout inquiète, demanda si ce n'était point une bien méchante ville, et dit qu'elle n'hésitait pas à la comparer aux îles Sandwich, ou à tout autre pays occupé par des païens.

Quand sa résolution fut annoncée dans le public, miss Ophélia fut, pendant quinze jours, invitée chaque soir à prendre le thé chez les voisins et amis. Ses plans et projets furent examinés et discutés.

Miss Moseley, chargée de compléter la garde-robe de voyage, en acquit aux yeux de tous une notable importance. On admit généralement que l'esquire Saint-Clare avait compté cinquante dollars à miss Ophelia, en lui disant d'acheter les plus beaux vêtements... On ajoutait que deux robes de soie et un chapeau lui avaient été expédiés de Boston... Quant à la question de convenances, elle divisait les esprits; les uns soutenaient qu'on pouvait bien se permettre une pareille dépense une fois dans la vie; les autres prétendaient au contraire qu'il eût mieux valu envoyer l'argent aux missionnaires; tout le monde reconnaissait du reste que l'on n'avait jamais vu une plus riche ombrelle, et que, quelque opinion que l'on pût avoir de sa maîtresse, il fallait bien avouer que la robe de soie se tenait debout toute seule. Le mouchoir de poche excita d'incroyables rumeurs: on le disait garni de dentelles et brodé aux coins. Cette dernière assertion ne fut jamais vérifiée: c'est un point encore douteux aujourd'hui.

Miss Ophélia, telle que nous la voyons dans sa robe de voyage en toile brune, est grande, carrée, anguleuse. Sa face est maigre: toutes les lignes en sont aiguës. Elle serre les lèvres comme les personnes qui ont sur toutes choses des résolutions arrêtées. Ses yeux noirs et perçants étaient inquisiteurs, rusés, et furetaient partout, comme si elle eût eu sans cesse quelque chose à remettre en ordre.

Tous ses mouvements étaient secs, décidés, énergiques; elle ne parlait pas beaucoup, mais tout ce qu'elle disait était juste: elle disait ce qu'elle voulait dire.

Comme habitude, c'était l'ordre, l'exactitude, la méthode incarnée. Elle était réglée comme une horloge, inexorable comme une locomotive. De plus, elle détestait tout ce qui ne lui ressemblait pas.

Ophélia était l'esclave du devoir.

Prouvez-lui que le sentier du devoir, comme elle disait, suit telle ou telle direction, ni l'eau, ni le feu ne pourront l'en détourner. Pour le devoir elle se fût jetée dans un puits, elle eût marché devant la bouche des canons.

Comment miss Ophélia pouvait-elle sympathiser avec Augustin Saint-Clare, gai, léger, inexact, sceptique, et, pour ainsi dire, marchant avec une liberté insolente et nonchalante sur tous les principes et sur toutes les opinions qu'elle respectait?

Pour dire le vrai, elle l'aimait!

Quand il était enfant, c'était elle qui lui apprenait son catéchisme et qui l'entourait des soins du premier âge. Son coeur avait encore un côté chaud. Ce côté-là, Augustin l'avait pris. Il avait fait avec elle comme avec beaucoup de gens: il avait monopolisé. C'est ainsi qu'il lui avait persuadé que le sentier du devoir était dans la direction d'Orléans, et qu'elle devait venir avec lui pour veiller sur Eva et empêcher, dans sa maison, la ruine de toute chose. L'idée d'un intérieur dont personne ne s'occupait alla droit au coeur de miss Ophélia... Elle aimait aussi la jeune Eva... Qui ne l'eût pas aimée, cette charmante petite fille?... Et, quoiqu'elle regardât Augustin comme un païen, cependant nous l'avons dit, elle l'aimait, elle riait de ses plaisanteries et poussait l'indulgence à son égard jusqu'à des limites fabuleuses.

Mais miss Ophélia se fera elle-même suffisamment connaître dans la suite de cette histoire.

Nous la retrouvons maintenant dans la chambre, sur le bateau, au milieu d'une foule de sacs, de boîtes, de cartons, de parures, qu'elle attache, qu'elle serre, qu'elle lie en grande hâte et d'un air inquiet.

— Eh bien! Eva, avez-vous compté vos affaires? Vous n'y avez peut-être pas songé? Voilà comme sont les enfants! Il y a le sac de nuit en moquette mouchetée, et la petite boîte bleue avec votre beau chapeau, cela fait deux; la boîte en caoutchouc, ça fait trois; ma boîte à aiguille, quatre; mon nécessaire, cinq; ma boîte à cols, six, et une toute petite malle de cuir, sept. Qu'avez-vous fait de votre ombrelle? donnez-la-moi, je vais mettre du papier autour, et l'attacher avec la mienne à mon parapluie. C'est cela!

— Mais, ma cousine, à quoi bon? nous n'allons qu'à la maison!

— Et la propreté, enfant; si l'on veut avoir quelque chose, il faut en avoir soin; et votre dé... l'avez-vous resserré?

— Je ne sais pas!

— Allons! je vais regarder dans votre boîte, moi... un dé, de la cire, deux cuillers, des ciseaux, un couteau, des aiguilles; c'est bien, mettez-les dedans! Que faisiez-vous, mon enfant, quand vous voyagiez seule avec votre papa? Vous deviez tout perdre.

— Mais oui, ma cousine, je perdais beaucoup de choses... mais, quand nous étions arrivés quelque part, papa en achetait d'autres.

— Ah! ma chère... quel système!

— Mais c'est très commode!

— C'est une impardonnable légèreté!

— Eh bien! cousine, qu'allez-vous faire maintenant? La malle est trop pleine... elle ne pourra plus se fermer.

— Elle doit se fermer! dit Ophélia d'un ton impérieux... Et elle pressa les objets et appuya sur le couvercle... il restait encore une petite fente béante.

— Montez dessus, Eva! dit résolument miss Ophélia. Ce qui a été fait une fois peut l'être une seconde; il faut que cette malle soit fermée à clef... il n'y a pas à dire!

Intimidée sans doute par tant de résolution, la malle céda. Le petit loquet entra dans la serrure et craqua. Miss Ophélia tourna la clef et la mit dans sa poche d'un air de triomphe.

— Maintenant, nous sommes prêtes. Où est votre papa? Je pense qu'il est temps de faire sortir ces bagages. Regardez, Eva, si vous voyez votre papa.

— Oui; le voici à l'autre bout de la cabine des hommes. Il cause et mange une orange.

— Il ne sait donc pas que nous voici arrivés. Courez le lui dire.

— Papa n'est jamais pressé, dit Eva; et puis nous ne sommes pas encore au débarcadère. Regardez, cousine, voici notre maison au bout de cette rue.

Cependant le steamer, avec de lourds mugissements, comme un monstre gigantesque et fatigué, se préparait à frayer sa voie à travers les innombrables vaisseaux. Eva, toute joyeuse, montrait du doigt les tours, les dômes, les marches qui lui faisaient reconnaître sa ville natale.

— Oui, oui, chère! très beau... très beau! Mais, Dieu me pardonne! le bateau s'arrête... Où est votre père?

Ce fut alors une scène de tumulte comme il s'en passe toujours à l'arrivée des bateaux. Les garçons d'hôtel se précipitent sur vous. On va, on vient, les mères appellent leurs enfants, les hommes font leurs paquets, tout le monde se rue sur le plancher qui joint le bateau à la terre ferme.

Au même moment, Augustin parut, avec sa démarche lente et insouciante... Il donna un quartier d'orange à Eva.

— Eh bien! cousine Vermont, je pense que vous êtes prête?

— Voilà une heure que je suis prête et que j'attends, dit Ophélia; je commençais à être inquiète de vous.

— Voici un habile garçon... dit Saint-Clare, en se tournant vers un commissaire. Allons, bien! la voiture nous attend, la foule s'est écoulée... On peut maintenant marcher doucement, sans être poussé et bousculé... Ici, ajouta-t-il en s'adressant à un cocher qui se tenait derrière lui, prenez ces bagages.

— Où est Tom? dit Eva.

— Sur le siège, ma mignonne; je veux lui donner la place de cet ivrogne qui nous a versés... Je vais l'offrir à votre mère.

— Oh! Tom fera un superbe cocher, dit Eva; il ne boit jamais, j'en suis sûre!

La voiture s'arrêta devant la façade d'une ancienne maison, bâtie dans les styles mêlés de France et d'Espagne. L'équipage franchit un portail voûté et pénétra dans une cour entourée de bâtiments carrés: c'était une cour à la mauresque. Au milieu de la cour, une fontaine épanchait ses ondes argentées; dans l'eau de cette fontaine, transparente comme le cristal, s'ébattaient des myriades de poissons d'or et d'argent, qui étincelaient comme autant de bijoux vivants. Le gazon recommençait après, doux comme un tapis de velours vert. On avait rangé en cercle au bord du gazon des vases de marbre sculptés qui contenaient les plus précieuses fleurs des tropiques: d'immenses grenadiers aux fleurs lustrées, aux fleurs de feu, des jasmins d'Arabie aux feuilles sombres, aux étoiles d'argent, des géraniums, des rosiers luxuriants, ployant sous le faix de leur moisson de fleurs, des jasmins jaunes, des verveines, confondant leur éclat et leur parfum.

La voiture entre. Eva, dans une sorte d'exaltation extatique, semblait un oiseau prêt à s'élancer de sa cage.

— Oh! n'est-elle pas belle et charmante, ma maison, ma chère maison? dit-elle à Ophélia. N'est-elle pas vraiment belle?

— Oui, l'endroit est joli, dit miss Ophélia en descendant; mais cela me semble, à moi, un peu antique et bien païen.

Tom descendit et promena autour de lui un regard de satisfaction calme et paisible.

Saint-Clare, nature voluptueuse et poétique, sourit en entendant le jugement de miss Ophélia, et, voyant l'admiration qui rayonnait sur la joue noire de Tom:

— Cela paraît vous convenir, mon garçon?

— Oui, monsieur, c'est bien comme cela est.

Tout ceci se passa en un clin d'oeil, pendant que les paquets étaient déchargés et le cocher payé. Une foule de serviteurs de tout âge, de toute taille, hommes, femmes, enfants, accoururent d'en haut, d'en bas, de partout, pour voir entrer le maître. En avant de tous les autres on apercevait un jeune mulâtre, dont la toilette se distinguait par toutes les exagérations de la mode. Il agitait, en se donnant des grâces, un mouchoir de batiste parfumé.

Ce personnage mit une grande vivacité à repousser jusqu'au fond du vestibule la troupe des domestiques.

— Arrière tous! disait-il d'un ton d'autorité. Voulez-vous point importuner monsieur dès le premier moment de son retour?

Abasourdis par une aussi belle phrase et par l'air dont elle était dite, tous les esclaves reculèrent et se tinrent désormais à une distance respectueuse, à l'exception de deux robustes porteurs qui chargeaient les bagages.

Grâce aux dispositions de M. Adolphe, — c'était le nom du personnage, — quand Saint-Clare eut payé le cocher et qu'il se retourna, il n'aperçut plus que M. Adolphe lui-même, en veste de satin, chaîne d'or et pantalon blanc, qui saluait avec une grâce et une onction inexprimables.

— Ah! c'est vous, Adolphe, dit le maître en lui tendant la main. Comment cela va-t-il, mon garçon?

Adolphe récita avec beaucoup de volubilité un discours improvisé... depuis quinze jours!

— Très bien, très bien, dit Saint-Clare avec son air insouciant et ironique. C'est bien dit, Adolphe; mais voulez-vous veiller aux bagages? Je reviens à nos gens dans une minute.

Il conduisit miss Ophélia dans un grand salon qui ouvrait sur le vestibule.

Cependant Eva, s'élançant à travers le portique et le salon, était entrée dans un petit boudoir qui s'ouvrait également sur le vestibule.

Une grande femme pâle, aux yeux noirs, se souleva à demi sur son lit de repos.

— Maman! dit Eva avec une sorte d'ivresse en se jetant à son cou et l'embrassant mille fois.

— C'est assez, mon enfant, prenez garde, répondit la mère, vous allez me faire mal à la tête.

Et elle l'embrassa languissamment.

Saint-Clare entra, embrassa sa femme conformément aux règles de l'orthodoxie conjugale, puis il lui présenta sa cousine. Marie leva ses grands yeux sur la cousine et la regarda avec un certain air de curiosité; elle l'accueillit du reste avec sa politesse languissante. Cependant la troupe des serviteurs se pressait à la porte. Parmi eux, ou plutôt en avant de tous les autres, on remarquait une mulâtresse d'une quarantaine d'années, qui se tenait là dans une attente joyeuse et tremblante.

— Ah! voilà Mammy, dit Eva en traversant la chambre; et, se jetant dans les bras de Mammy, elle l'embrassa avec la plus naïve effusion.

Mammy ne dit pas qu'elle lui faisait mal à la tête, mais elle la serra sur sa poitrine, riant et pleurant tout à la fois... On eût pu croire qu'elle ne jouissait pas précisément de toute sa raison... Enfin elle relâcha Eva, qui passait d'un esclave à l'autre, donnant la main à celui-ci, embrassant celle-là.

Miss Ophélia déclara depuis que tout cela lui avait fait assez mal au coeur.

— Ces enfants du Sud, dit-elle, font des choses que je ne ferais pas, moi!

— Que voulez-vous dire? demanda Saint-Clare.

— Mais je suis bonne avec tout le monde, et je ne voudrais faire de mal à rien... Cependant embrasser...

— Des nègres... Ah! vous n'êtes pas accoutumée à cela, n'est-ce pas?

— C'est vrai! comment peut-elle.

Saint-Clare alla en riant dans le vestibule.

— Allons! hé! arrivez-vous? Mammy, Jemmy, Polly, Suckey! Vous êtes contents de voir le maître... Et il alla de l'un à l'autre leur serrant les mains... Prenez garde aux enfants, ajouta-t-il en poussant du pied un petit moricaud qui marchait à quatre pattes sur le plancher. Si j'écrase quelqu'un, que l'on m'avertisse!

C'étaient de toutes parts des rires et des bénédictions. Saint-Clare leur distribua de petites pièces de monnaie.

— Et maintenant, filles et garçons, décampez!

Et la noire et luisante assemblée disparut par une des portes du vestibule, suivie d'Eva, qui portait un large sac qu'elle avait rempli, pendant la route, de noix, de pommes, de sucre, de rubans, de dentelles et de jouets de toutes sortes.

Saint-Clare, en se retournant, aperçut Tom qui se tenait debout, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, assez mal à son aise, tandis qu'Adolphe, négligemment appuyé contre une colonne, l'examinait à travers une lorgnette d'opéra, d'un air qu'eût pu envier un dandy à la mode.

— Eh bien, faquin! dit Saint-Clare, est-ce ainsi que vous traitez votre compagnon?... Il me semble, Adolphe, ajouta-t-il en mettant le doigt sur la veste de satin brodé, il me semble que ceci est ma veste...

— Oh! monsieur, elle était toute tachée de vin, et un gentleman, dans la position de monsieur, n'eût pu la porter dans cet état... elle n'est bonne que pour un pauvre nègre comme moi!

Et Adolphe hocha la tête et passa ses doigts avec grâce dans ses cheveux parfumés.

— Allons! passe pour cette fois, dit Saint-Clare. Voyons! je vais montrer Tom à sa maîtresse; vous le conduirez ensuite à la cuisine, et tâchez de ne pas prendre vos airs avec lui: sachez qu'il vaut deux freluquets comme vous.

— Monsieur plaisante toujours, dit Adolphe en riant... Je suis enchanté de voir monsieur de si belle humeur.

— Venez, Tom, dit Saint-Clare.

Tom entra dans le salon; il regardait silencieusement les tapis de velours et cette splendeur, qu'il n'avait pas même rêvée, des glaces, des peintures, des tableaux, des statues, des rideaux; et, semblable à la reine de Saba devant Salomon, "il n'y avait plus d'esprit en lui", il n'osait même pas marcher par terre.

— Vous voyez, Marie, dit Saint-Clare, que je vous amène enfin un cocher; il est aussi sobre qu'il est noir, et vous conduira comme un corbillard si cela vous plait: ouvrez les yeux et regardez-le... et dites maintenant que je ne pense pas à vous quand je suis parti!

Marie ouvrit les yeux et les fixa sur Tom.

— Je suis sûre qu'il boira, dit-elle.

— Non; on me l'a garanti comme une marchandise pieuse et sobre.

— Je souhaite qu'il tourne bien, mais je ne le crois pas trop!

— Adolphe! faites descendre Tom... et rappelez-vous ce que je vous ai dit.

Adolphe se retira en marchant fort élégamment; Tom le suivit d'un pas pesant.

— C'est un vrai mastodonte! dit Marie.

— Voyons, Marie, soyez gracieuse, dit Saint-Clare, en s'asseyant sur un tabouret auprès du sofa, dites quelque chose d'aimable à un pauvre mari...

— Vous êtes resté dehors quinze jours de plus que le temps convenu!

— C'est vrai, mais vous savez que je vous en ai dit la raison.

— Une lettre si courte et si froide!

— Ah! chère, la malle partait... Ce devait être cela ou rien.

— C'est toujours ainsi, dit la femme, on trouve le temps d'allonger le voyage et de raccourcir les lettres...

— Voyez, reprit Saint-Clare en tirant de sa poche un élégant étui en velours et en l'ouvrant; c'est un présent que je vous rapporte de New-York, un daguerréotype, clair et net comme une gravure, et représentant Eva et son père, la main dans la main.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Vous ne direz tout de même pas que c'est faire un tour de force que d'aller [illegible] chez le voisin ce que vous pouvez payer meilleur marché chez nous. [illegible] l'intention d'échanger votre poêle à bois contre un poêle électrique?
— Allez à Winnipeg... Mais oui...
— Pour vous informer des prix et conditions de paiement. Venez ensuite nous voir, car n'oubliez pas: [illegible] & COMPAGNIE [illegible] Téléphone [illegible] 165, ave. Provencher

MAISON A VENDRE — En brique, [illegible] chambres, beau quartier, conditions faciles. S'adresser à Mme [illegible] Saint-Boniface. Ti

A VENDRE — Rue de la Morinie, [illegible] maison moderne en stucco de [illegible] chambres, fini émaillé, plancher [illegible], eau chaude. Prix: $4,500. [illegible] d'explications s'adresser à [illegible] la "Liberté". 43p

[illegible] A LOUER à La Broquerie, Man., [illegible] acres; 2 minutes de l'église. [illegible] en culture. Bonnes bâtisses. Maison 30x20. Bonne étable; laiterie; hangar, poulailler; puits artésien. Très bons termes et conditions faciles. S'adresser à Mme A. [illegible], Suite 5, 677, ave. Taché, Saint-Boniface. 40

POISSONS FRAIS GELES — Doré, [illegible] sous; brochet, 3 sous; blanc, 6 sous ½; tullebee, 3 sous ½. Payement inclus avec chaque commande. Réduction d'un demi-sou pour un montant de mille livres ou plus. Crane River Trading Co., Toutes Aides P. O., Man. 43

A LOUER — Maisons dans Saint-Boniface, très chaudes, en bonne condition. Prix modérés. S'adresser à C.-A. [illegible], 588, rue Dumoulin, Saint-Boniface. Tél. [illegible] Ti

A LOUER — Suite de 2 chambres meublées; poêle électrique. S'adresser à Mme [illegible], 186, ave. Provencher. Tél. 21 [illegible] 4up

A LOUER — Suite meublée ou non meublée; chambre seule si on le désire. S'adresser à Mme [illegible], 277, ave. Provencher, Saint-Boniface. Prière de venir dans l'après-midi ou la soirée. 41

MAISON A VENDRE pour cause de départ — Voisin de l'église du Sacré-Coeur, 10 pièces; grande cuisine, salle à manger, deux salons, grande dépense, grande salle de bain, cuisine d'été, bonne grande cave, grosse fournaise toute neuve. S'adresser à Mme Laplante, 585, rue Bannatyne, Winnipeg. 41p

MAISONS A VENDRE

BONNES MAISONS à vendre à Saint-Boniface, Norwood, Saint-Vital, Winnipeg, de 4 à 8 chambres. Prix modérés; conditions faciles. Achetez maintenant. C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. 26 565.

FERMES A VENDRE

BONNES FERMES à vendre dans paroisses françaises du Manitoba. De 160 à 640 acres. Avec ou sans roulant.

SAINT-NORBERT — Sur grand chemin, rivière Rouge, près village de St-Norbert: 100 acres, 65 en culture; bonnes bâtisses. $5,500 — $1,500 comptant.

FANNYSTELLE — Au village. 300 acres, 279 en culture; 140 labour d'été; bonnes bâtisses; roulant. $32.50 l'acre.

HAYWOOD — 3 milles de la station; 320 acres, 180 en culture; 140 labour d'été; très bonnes bâtisses; bonne eau; stock et roulant. Une occasion. $25 l'acre.

ACHETEZ maintenant les bonnes fermes et ayez préférence sur les colons anglais.

C. BUFFET
Tél. 26 565 — 204, Bloc McIntyre

TERRAIN DE JARDINAGE

SAINT-NORBERT — Sur chemin pavé, tramway, rivière Rouge, près village. 50 acres, bonne maison, étable. $5,300.

SAINT-NORBERT — 40 acres, 20 en culture. $5,250.

SAINT-NORBERT — 63 acres, sur rivière et tramway; 35 en culture; bâtisses. $7,500.

SAINT-CHARLES — Au village; 2 acres; bonne maison, poulailler, garage. $2,100.

SAINT-VITAL — Sur chemin Sainte-Anne, rivière, tramway. 1 acre; maison; poulailler 14x115; garage. $1,650. Aussi 3 acres, maison, $1,600.

C. BUFFET
Tél. 26 565 — 204, Bloc McIntyre

SI VOUS VOULEZ vendre, acheter ou louer propriétés de ville ou campagne, adressez-vous à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. 26 565.

AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS?
Si oui, ne manquez pas de visiter le Dr G. Albert. Vous éprouverez un soulagement immédiat à tous vos maux de pieds, à partir des cors jusqu'aux pieds plats.
DR G. ALBERT
224, édifice Somerset, Winnipeg
Téléphone 23 137
Remèdes envoyés par la poste pour cors, durillons, oignons et transpiration des pieds.

AU SACRE-COEUR

Nos dames ont su faire de la dernière partie de cartes, un véritable succès. Nous les en félicitons et remercions. La soirée fut assez nombreuse pour bien s'amuser.

Le programme musical comprenait deux beaux morceaux de Mme Dr G.-M. Laflèche qu'elle chanta d'une manière exquise: "La Croix du Chemin", de Goublier, et "Caprice des Vents" de Maurice Pesse. Nous lui disons merci et espérons avoir le plaisir de l'entendre encore.

Les prix furent distribués comme suit:

Dames: 1er prix, Mme J. Carignan, 99; 2me prix, Mme Dr G.-M. Laflèche 96; 3me prix, Mme J.-L. Provost.

Messieurs: 1er prix, M. H. Bédard, 91; 2me prix, M. N.-J. Laude, 90; 3me prix, MM. L. Gagné et W. Killet, 88.

• • •

Mardi prochain, 15 mars, la partie de cartes sera sous le patronage des Dames de la Fédération. Déjà elles sont à l'oeuvre et nous ne doutons pas qu'elles sauront remporter un beau succès. Comme il a déjà été annoncé, dans le temps du carême il ne sera pas servi de goûter; cependant, on servira du chocolat, le breuvage ne rompant pas le jeûne. Il y aura comme d'habitude de beaux prix et un programme musical.

• • •

Le mardi 22 mars, une grande partie de cartes sera donnée — la huitième de la série. Tout le monde y travaille afin d'en faire un succès. Elle est sous le patronage de toutes celles qui veulent bien y apporter leur concours. Nous l'avons nommée la partie des enfants de notre école, principaux participants à cette soirée de famille. La soirée devra commencer à 7 h. 45 précises, et elle commencera par le programme musical donné par nos enfants — programme qui nous sera communiqué la semaine prochaine — puis viendra la partie de cartes pour laquelle vingt-cinq beaux prix seront distribués.

• • •

Une autre grande soirée sera donnée le dimanche 27 mars, sous le patronage de la Société Saint-Jean-Baptiste. Venez-y, vous serez certainement très satisfaits comme à celle donnée déjà où l'on joua: "On tourne!" Les noms des artistes ne me sont pas encore connus, mais cela ne tardera pas et je vous les communiquerai bientôt.

• • •

Dimanche prochain, deuxième dimanche du mois, se tiendra l'assemblée régulière de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le plus grand nombre de membres possible sont invités à prendre part à cette assemblée qui a son importance pour le succès de notre société, les besoins de notre paroisse et la lutte qu'il nous faut faire; c'est pourquoi une organisation est en marche déjà depuis quelque temps. Un travail énorme a déjà été fait par notre président, et il s'agit maintenant de le mettre à exécution. Donc, que tous ceux qui sont disponibles se rendent à la salle du club dimanche prochain.

Décès

Le 4 mars mourait à Winnipeg Mme O. Grant, née Oseilie Bernardin, à l'âge de 69 ans. Ses restes furent transportés vendredi soir à Elie, pour reposer près de son frère qui vient de mourir. Mme Grant fut pendant 25 ans une des personnes qui se dépensèrent pour la paroisse, en y chantant les messes, le dimanche comme sur semaine. Les paroissiens, désireux de remercier cette personne dévouée, se rendirent en foule à la gare, vendredi soir, pour recevoir le corps et le conduire chez elle, où on avait tout préparé pour le recevoir.

La sépulture eut lieu samedi au milieu du même concours d'amis et de parents. Le service fut chanté par M. l'abbé Hogue, curé.

Les porteurs étaient les neveux de Mme Grant: MM. Adonai, Edouard, Henri Bernardin, Hervé Hébert, Léo Burke et Henri Poirier.

Mme Grant laisse pour la pleurer, une fille, Mlle Anna Grant; deux frères, MM. Louis et Arthur Bernardin; deux soeurs, Mme O. Patenaude et Mlle Odélie Bernardin.

A la famille éplorée nous offrons nos sincères sympathies.

• • •

Mlle Anna Grant, fille unique, et les membres de la famille Bernardin offrent leurs remerciements à tous ceux qui ont bien voulu leur prêter leur concours en cette triste occasion. A tous et à chacun un merci du fond du coeur.

WINNIPEG

Du théâtre français par des amateurs de langue anglaise

Le mois prochain, il nous sera donné d'assister à une manifestation artistique française fort originale. Nous apprenons, en effet, que le professeur A.-C. de la Lande donnera une soirée, le 5 avril, au théâtre des "Community Players", avec ses élèves de langue anglaise.

Voici le programme qui sera exécuté:

Vieilles chansons du XVIe siècle, accompagnées par une épinette authentique de France, par Mme Van Riemsdyk, en costume. Menuet et gavotte par les élèves de Mlle Weir, en costumes. L'Eté de la Saint-Martin, comédie, par Mlle M. Glassco, Mme F. Lee, MM. A.-C. de la Lande et Bernard Goulet. Fantaisie au clair de lune, tirée d'une vieille histoire, par Mlle M. Machray, Mme Van de Poll et M. A.-C. de la Lande.

La mise en scène sera sous les soins du Cercle Molière.

C'est la première fois, croyons-nous, que des personnes de la société anglaise de Winnipeg donneront ainsi un programme entièrement français, et l'événement ne saurait passer inaperçu.

Les billets, au prix de 75 sous, sont en vente chez M. A.-C. de la Lande, et on peut les demander par téléphone: 82 734.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura lieu le mercredi 9 mars, à 3 heures précises, dans la salle du Club Amicus, édifice des Chevaliers de Colomb, coin des rues Graham et Smith. On y fera l'élection des officiers pour 1927 et on demande que tous les membres soient présents.

E. LONGPRE,
Secrétaire.

• • •

Le thé annuel de la Fédération de Femmes Canadiennes-Françaises a eu lieu samedi dernier, 26 février, à la salle du Sacré-Coeur. Ce fut un grand succès au point de vue social et financier. Les recettes ont été de $51.80.

Mmes Moissan et Fournier recevaient les invitées. Mmes Carroll, Léger, H. Tremblay, E. Gagnon, A.-E. Grassby, A.-E. Love ont servi le thé. Mlles Fournier, Sala, Gervais, Léger, Pacaud, Stubbs, Bourgouin assistaient. Le programme musical fut exécuté par Mlles Sala, Chabot, Mmes Etsell, Belair.

Parmi les invitées on remarquait: Mmes Leduc, F.-A. Gingras, F.-L. Carroll, D.-J. Léger, W. Fournier, H. Pélissier, P. Pélissier, A. Lavoie, de Denus, Nesbitt, H.-R. Beaudry, H. Tremblay, Pacaud, Brown, E.-P. Chouinière, P. L'Heureux, M. Gervais, L.-D. Crossland, P. Sala, Nimbs, R.-J. Swain, J. Arpin, de Moissac, H. Chevrier, Y. K. Healy, E.-J. Jarjour, J. Trudel, J.-A. Desjardins, E. Chaput, Prud'homme, de la Giclais, F.-E. Gauthier, J. Bourgouin, E. Gagnon, A.-E. Love, E. Etsell, E. Chauvière, J.-E. Longpré, E. Bélair, A.-J. Dostert, Head, Menzies, Saint-Pierre, A.-E. Grassby, T. Murray, E. Guilbault, J.-C. Davis, L. Bétournay, A.-G. Pétrin, L.-P. Roy, A. Bernier, G.-M. Laflèche, P.-E. Laflèche, C.-U. Bosswell, D. McMurray, L.-A. Goyette, J.-A. Rhéaume, N. Bernier, A. Painchaud, A. Huot, O. Dubuc, A. Talbot, U. Cottingham, J.-B. Bourgouin; Mlles A. Dostert, A. Gervais, Germain, E. Senez, Dubuc, Laflèche.

Notre présidente générale d'Ottawa a eu la délicatesse de nous envoyer une dépêche télégraphique nous souhaitant le succès au thé annuel et autres oeuvres de la Fédération et souvenir amical à toutes.

Aux assises

Albert et Raoul Gosselin, de Woodridge, accusés du meurtre de Andrew Hora, également de Woodridge, ont comparu en Cour d'assises à Winnipeg, la semaine dernière, et ont plaidé non-coupables. La cause a été fixée au 15 mars.

Les accusés seront défendus par M. Alexandre Bernier, le criminaliste canadien-français bien connu.

Incendies

Il n'y a pas eu encore, depuis le commencement de l'année, beaucoup d'incendies bien considérables, mais cependant le nombre des incendies est aussi considérable que par les années passées. Il est donc tout aussi important que par les années passées de vous protéger. Pour être bien assuré, assurez-vous dans une des compagnies représentées par J.-A. Hébert et Cie, bureau établi depuis 1911 et où vous aurez satisfaction.

Mort d'un Jésuite missionnaire de l'Alaska

Montréal — Le R. P. Jules Jetté, un membre bien connu de la Société de Jésus, au Canada, est mort, le 4 février, dans la 63me année de son âge, à Kularak, en Alarka. Depuis de nombreuses années, ce vaillant religieux se consacrait à ces missions pénibles de l'Extrême-Nord américain. Fils de l'ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sir L.-A. Jetté, le P. Jetté était le frère de Mme Lemieux, épouse de l'honorable président des Communes, et de Mme Grondin, épouse du Dr S. Grondin.

TOKIO — Un tremblement de terre a secoué la partie sud de l'île principale du Japon lundi soir. Plusieurs villes et villages ont été partiellement détruits et l'on parle d'un millier de victimes.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.